VOLUME XI. — No 201 MONTREAL, JEUDI 26 AOUT 1920 TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS $6 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA $2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LA LUTTE POUR LA LANGUE

Un nouvel effort du "Dail Eireann" — Répercussion probable chez nous.

On sait que la restauration comme langue courante du vieil idiome gaélique est l'un des objets que poursuivent avec le plus d'énergie les chefs actuels de l'Irlande. Ceux même qui sont incapables de parler l'irlandais en recommandent l'active diffusion.

Mgr Fogarty, évêque de Killaloe, l'un des trois fidèicommissaires chargés de surveiller l'emploi des fonds du gouvernement républicain, écrivait récemment : "*Tout effort qui tend à faire du parler irlandais une chose réelle et vivante a mon entier appui. Je regrette seulement de ne pas connaître moi-même la langue. Dans une telle ignorance on ne se sent qu'à moitié Irlandais. En tout cas, la langue est le grand facteur d'inspiration et de conservation dans la vie nationale et, au milieu du prussianisme qui fait actuellement rage autour de nous, devient doublement nécessaire pour son avenir.*"

A plus forte raison des gaélicisants comme de Valera s'attachent-ils à prêcher la renaissance et l'usage courant de la vieille langue. On n'a pu s'empêcher de noter qu'au lendemain de son élection à la présidence de la république, alors qu'il devait se cacher, de Valera insistait plus encore, dans son message de la Saint-Patrice, sur la conservation de la langue que sur la lutte pour l'indépendance politique. Si nous ne triomphons point sur ce dernier terrain, disait-il, nos successeurs triompheront. L'avenir restera plein d'espérances. Tandis que, si cette génération-ci laisse disparaître la langue, elle tuera l'espérance même. Puis, la reconnaissance de notre indépendance politique est une chose qui dépend des autres nations, tandis que le salut ou la perte de notre langue ne dépend que de nous...

L'accent décelait la gravité et la difficulté de la tâche à accomplir, mais il marquait aussi la puissance des motifs qui commandent l'action des gaélicisants. Pour les chefs politiques de la nouvelle Irlande, la restauration de l'irlandais comme langue courante (on en a fait la langue officielle du *Dail Eireann*) est l'un des éléments de la résurrection nationale. Ce n'est pas simplement un Etat irlandais d'esprit plus ou moins anglais qu'ils veulent restaurer; c'est, suivant leur propre expression, une *Irlande irlandaise*, une Irlande qui ait sa personnalité propre, qui se développe suivant un rythme à part, qui, par sa langue millénaire, soit en intime communion avec tout son passé. L'aspect moral de la question frappe beaucoup un certain nombre de gaélicisants : comme nous, ils voient dans leur vieille langue un préservatif et une sauvegarde contre l'influence protestantisante et matérialiste que portent journaux et livres de langue anglaise.

Pour mener cette grande bataille, les gaélicisants s'appuient sur deux forces : le groupe qui a, malgré tout, conservé l'irlandais comme langue parlée, et qui peut fournir des maîtres, et la puissance du sentiment national, éveillé par les chefs de la *Ligue gaélique*, dès avant la campagne politique, et surexcité par celle-ci. Beaucoup de gens qui n'avaient jamais songé,ou qui ne se seraient jamais décidés à apprendre le gaélique, vont maintenant s'y mettre, et vont surtout y mettre leurs enfants, pour protester contre le régime britannique.

Mais l'anglais a pour lui dans la grande majorité des cas — et c'est un appoint énorme — la possession d'Etat; il a aussi l'avantage d'être le moyen de communication naturel avec plus de cent millions d'hommes, avec les pays où habitent des millions d'Irlandais. Contre cette influence, s'il faut en croire un journal irlandais qui nous tombe sous la main, le *Dail Eireann* entend dresser systématiquement l'école. Tout un plan d'enseignement, gradué suivant qu'il s'agit de régions où l'on parle exclusivement l'irlandais ou l'anglais ou de régions mixtes, a été dressé et l'on compte, d'ici quelques années, faire de l'irlandais la langue ordinaire de l'enseignement dans toutes les écoles.

Cet immense effort nous intéresse à plus d'un titre. Il est d'abord passionnant de voir un peuple essayer d'arracher à la mort la langue qui, pendant des milliers d'années, exprima son âme; puis, la lutte pour le gaélique ne saurait manquer d'avoir chez nous sa répercussion.

C'est chez les Irlandais gaélicisants ou admirateurs du mouvement gaélique, que nous avons trouvé nos meilleurs amis, ceux qui comprennent le mieux notre résistance à l'anglicisation. Plus leur nombre augmentera, plus cordiales et plus fécondes ont toute chance d'être les relations entre Irlandais et Canadiens français.

Omer HEROUX.

EN REGARDANT

LA LEÇON DE VOL

Les jeunes ont tellement mangé depuis leur naissance qu'après vingt-cinq à trente jours, ils ont atteint la taille normale et sont en état de s'envoler. Ils sont sans cesse à la porte, parfois sur le balcon, regardant planer les vieux, et comme étudiant leur mode de locomotion. Souvent, des petits s'agrippent au bord du balcon et font de la gymnastique : ils essaient leurs ailes, exercent leurs muscles et les fortifient. Les parents les surveillent et leur intiment l'ordre d'entrer quand ils jugent l'entrainement suffisant, de crainte qu'ils ne se fatiguent et tombent. Les enfants obéissent.

Arrive enfin l'heure où le plus âgé, le plus robuste doit entreprendre son premier voyage. Nous sommes aux environs du 15 juillet. Les parents volent devant lui, vont et viennent, se posent à son côté et repartent, comme pour l'entrainer; s'il ne bouge, ils tournent au-dessus de lui en l'appelant : celui-ci, pas un autre, car seul, à leurs yeux infaillibles, celui-ci est suffisamment fort pour s'envoler sans danger. Les plus jeunes que tente l'aventure sont repoussés à l'intérieur. Il n'est pas d'exemple qu'un jeune appelé par les vieux à quitter le logis natal soit tombé en route. Plus d'une fois, l'enfant invité au vol est sur le point de prendre l'essor, mais il n'ose. Il a pourtant grande hâte de partir : il hésite, il est évident qu'il a peur. Mettez-vous à sa place ! Il penche la tête vers le sol et recule : aurait-il le vertige? Son papa et sa maman insistent, le supplient presque, le frôlent en volant, lui montrent comment faire. Le manège dure parfois plusieurs minutes avant que l'enfant consente à se lancer dans l'air. S'il est décidément trop poltron, l'un des parents passe derrière lui et, sournoisement, le pousse d'un coup d'épaule. Le jeune, en tombant, ouvre d'instinct les ailes : il est à l'eau, il faut bien qu'il nage ! Généralement ce ferme moyen de persuasion n'est pas nécessaire, l'élève y va de lui-même. Du reste, le temps est venu.

Donc, le petit vole. Du moment qu'il a commencé de battre l'air, son papa se place devant lui et part vers l'endroit qu'il a choisi pour percher l'enfant. Ce dernier suit le père, qui ne cesse de l'appeler, enchaine tous ses mouvements aux siens, répète toutes ses attitudes ; le bec presque sous la queue paternelle, il imite scrupuleusement les moindres gestes du professeur, tourne à droite, quand le père tourne à droite, à gauche, quand le père tourne à gauche, et s'arrête où le père s'arrête. On ne peut imiter plus exactement. Ce départ fait songer au petit garçon qui se saisit de la main de son papa dans une rue très passante, et ne veut plus la lâcher de peur de s'égarer! La mère ferme la marche, prête à ramener l'enfant à la suite du père, s'il dévoyait un peu.

Le premier endroit de halte est ordinairement la cime d'un arbre élevé situé à quelque deux ou trois cents pieds de la maison, où les parents empêchent tout autre oiseau d'approcher. Le petit se pose avec assez de difficultés; ses pattes sont faibles, et il n'est pas habitué à des perchoirs aussi flexibles, venant de quitter un solide plancher. Le père et la mère restent quelque temps auprès de lui, conseillant à l'enfant, e pense, de ne pas bouger de là; puis la mère revient à ceux qui sont encore à la maison, le père devant s'occuper du petit perché dans l'arbre. Chacun son affaire.

Quelle profonde jouissance doit éprouver le petit qui s'envole pour la première fois! Il n'est pas comme l'enfant des hommes qui ne prend connaissance du monde extérieur que peu à peu, pas à pas; lui, à cause de la brièveté relative de son existence, c'est tout de suite, d'un seul coup, qu'il entre de plain-pied, si l'on peut dire, dans la splendide nouveauté des choses visibles. Laissons-le s'étonner, laissons-le goûter le charme ineffable de l'immense nature. Ne l'effrayons pas par nos réflexions enthousiastes et supérieures à son cerveau d'oiseau: il est si timide et si neuf à la vie!

Le papa s'envole pour chercher la nourriture, mais il ne s'éloigne pas de son rejeton, il ne le perd pas de vue; il évolue constamment au-dessus de lui, et descend souvent l'alimenter et lui tenir compagnie. Chaque fois que l'enfant voit passer son père, il manifeste son violent désir en battant des ailes, comme le chien agite la queue. Pendant le travail du chasseur, le petit ne se déplace jamais de sa propre initiative. D'abord, il est craintif, il est encore inhabile; et puis, il a l'intuition qu'il serait dangereux de se déranger, de se mettre un peu plus bas, à cause de l'homme et des chats, etc., surtout de s'aventurer de descendre sur le toit proche. Les hirondelles, au vol si merveilleusement agile, prennent difficilement leur essor sur une surface plane ; elles marchent avec lourdeur, gauchement, en tanguant, les ailes et la queue leur traînant par terre. Aussi ne se posent-elles sur le sol ou sur les toits qu'en cas d'extrême besoin, pour ramasser les matériaux indispensables au nid ou, plus tard, pour picorer du gravier qu'elles donnent à leurs petits. Une autre raison qui contraint l'enfant à la plus stricte obéissance, c'est que son père sait l'endroit précis où il l'a placé, qu'il lui faut le retrouver au même point, au risque d'être cherché longuement, tiré d'une impasse, abandonné peut-être. Cette immobilité s'impose davantage lorsque quatre ou cinq jeunes sont perchés ici et là, à des distances parfois considérables les uns des autres, et moins fréquemment visités. Les parents ont beau avoir l'oeil aussi vif que l'aile prompte, il se produirait des vides nombreux dans les familles — ce qui est très rare — si les enfants ne se tenaient cois. Quand les parents jugent un déplacement nécessaire, ils font eux-mêmes lever le petit, non sans peine, parfois, et l'emmènent au lieu voulu.

Cette première sortie dure environ deux heures; le petit est reconduit à la maison par le papa. Il recommencera demain, en compagnie d'un frère qui, lui, occupera particulièrement l'attention des parents, l'autre ayant déjà acquis quelque expérience. Pour le premier, la deuxième excursion se prolongera, il restera dehors la journée entière, et sera perché plus loin que la veille. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les enfants aient quitté le logis natal. Le père et la mère se diviseront les soins de surveillance et d'alimentation: l'un se chargera de trois jeunes, par exemple, l'autre de deux, s'il y en a cinq. Ils les font voler en groupes, leur apprennent comment s'élever un peu plus chaque jour, graduellement, avec méthode. Ces leçons consistent bien plus à leur inspirer confiance dans l'acte qu'à leur enseigner des mouvements naturels. Détail intéressant: au beau milieu de l'après-midi, les voici qui ramènent en hâte leurs enfants au nid. Une demi-heure après, il pleut abondamment. Ils ont vu venir l'orage de loin. Les adultes s'exposent à la pluie, ils prennent plaisir à la recevoir sur leurs ailes qu'ils étendent et secouent.

A l'heure de la rentree, les petits seront retrouvés n'importe où, et conduits sains et saufs, les uns après les autres, au foyer paternel, pendant une dizaine de jours. Quand plusieurs couples d'une colonie reviennent ensemble chacun avec sa nichée, il est vraiment admirable de voir avec quel ordre les enfants sont dirigés vers leurs maisons respectives. Si l'un des jeunes, dans sa hâte et son inexpérience, se trompe d'habitation, les vieux vont le chercher avant qu'il soit rudement chassé par les légitimes propriétaires du domicile. Au début surtout, il se produit des mélanges indescriptibles entre les enfants des différentes familles, qu'il faut une bonne demi-heure de part et d'autre, pour débrouiller, mais tout finit par s'éclaircir, car les chefs tiennent leurs troupes en vue et bien en main.

Après une couple de semaines, les petits sauront gober des mouches dans l'air, et seul un oeil averti pourra les distinguer de leurs parents quand ils planeront dans le ciel bleu. Ils ne viennent plus dormir à la maison, ils passent la nuit dans les arbres, comme leurs aînés. Abandonnent-ils tout de suite le foyer paternel? C'est ce que nous verrons bientôt.

* * *

Avant de clore cet article déjà trop long, je dois faire un aveu. Novice observateur, j'ai écrit, il y a quelques années, ("Billets du soir", troisième série, pp. 25-26) que les parents, après avoir installé les petits pour la nuit, les quittent pour aller dormir ailleurs. Ne les voyant pas revenir, je le croyais alors, bien que cette conduite me parût singulière. Je cherchais une explication sans rien trouver. J'ai voulu en avoir le coeur net. Plusieurs soirs de suite, j'ai braqué mes regards sur les maisons, et j'ai fini par comprendre. Je m'étais trompé. Il est vrai que les parents laissent les enfants seuls, mais c'est pour entreprendre une longue tournée à leur compte. Ils reviennent au crépuscule tombé, et comme le mâle est noir et la femelle de couleur sombre, ils s'effacent dans la demi-obscurité. Ils entrent chez eux rapidement, sans un cri, car les petits dorment. Celui qui n'est pas familier avec leurs habitudes ne se doute pas de leur retour. Je fais cette rectification pour la tranquilité de ma conscience et l'honneur des oiseaux.

Albert LOZEAU.

(*La semaine prochaine* : "Avant le Départ". — *Fin.*)

UNE GRANDE INDUSTRIE BRITANNIQUE

L'ABETISSEMENT SYSTEMATIQUE—AVEC LE CONCOURS DU JAPON, SON ALLIE — DE LA POPULATION CHINOISE PAR L'ANGLETERRE.

L'assoupissement de la Chine, c'est un cliché qui revient dans tous les articles de politique étrangère. L'Angleterre, de connivence avec le Japon et aidée en sous-main par les Etats-Unis, s'emploie à dépouiller cette formule de son sens métaphorique pour lui rendre son sens littéral.

Tot le monde sait que le Royaume-Uni imposa, pendant nombre d'années, l'importation de l'opium des Indes à la Chine. Mais trois ans avant le terme qu'elle avait elle-même assigné à ces importations, I ne pénétrait pas une once d'opium indou dans le Céleste Empire. Le monde, émerveillé, chanta les louanges de la générosité britannique et de son zèle pour le relèvement de cette population enténébrée.

Aussi bien le gouvernement britannique a-t-il tenu parole: il ne permet plus l'expédition en Chine de l'opium, tueur d'énergie; il lui a substitué un autre narcotique qui, s'il est plus nocif, a l'avantage d'être moins coûteux, à la portée de toutes les petites bourses, disposé à s'introduire entre les biceps du coolie tout comme dans le bras grassouillet du mandarin. C'est la démocratisation des drogues, innovation bien conforme au génie britannique. Pour parler net, on a substitué la morphine à l'opium.

Mais n'aller pas croire que vous trouverez traces de ces exportations dans les livres blancs anglais. Officiellement, l'Angleterre n'exporte pas une seule once de stupéfiants en Chine; si les centaines de mille qu'elle envoie tous les ans au Japon, finissent par y parvenir, elle n'en veut rien savoir.

* * *

M. A.-W. Linton, professeur au collège de pharmacie de l'Université de Washington, à Seattle, a entrepris de collectionner des statistiques très démonstratives sur ce que nous appelions plus haut l'assoupissement, non plus métaphorique mais réel, de la Chine par quelques nations civilisées.

Du 1er juillet au 1er décembre 1919, il est parti du seul port de Seattle à destination du Japon (nous laissons de côté les indications en onces pour y substituer l'indication en doses moyennes plus facilement compréhensible) l'équivalent de 379 millions de doses moyennes de sels de morphine; l'équivalent de 23 millions de doses moyennes de cocaïne et de 148 millions de doses d'opium. Il se trouvait en consignation, dans le seul port de Seattle, attendant l'exportation, à un certain moment du mois de décembre 1919, l'équivalent de 59 millions de doses de morphine et de 17 1-2 millions de doses moyennes d'hydrochlorate et de diacetyle de morphine. Ces caisses représentaient une valeur en argent de $203,000.

Ces narcotiques partent sur des navires japonais venant mouiller à Seattle; mais toutes les expéditions de l'Angleterre faites par voie des ports du Pacifique ne sont pas comprises dans ces chiffres. A noter que, d'après les statistiques déjà citées, ces exportations pouvaient fournir pour tous les hommes, femmes et enfants du Japon, la valeur de dix doses. Mais le commerce des stupéfiants est très sévèrement contrôlé au Japon; aussi bien ceux qui sont transportés par des navires japonais ne sont-ils pas à destination de ce pays. Au témoignage de missionnaires protestants et de voyageurs laïques américains, aussi bien qu'au témoignage de nombreux Chinois qui visitent les Etats-Unis, ils finissent par pénétrer en Chine. Pourtant l'ancien Céleste Empire a fini par s'éveiller à la terrible dévastation que les stupéfiants exerçaient sur sa population. Pendant qu'il obtenait d'une part, que l'Angleterre restreignit ses exportations d'opium, chez lui, il contrôlait lui-même très rigoureusement, d'autre part, la plantation des pavots. Pour le malheur de la Chine, il existe certaines régions de son vaste pays, déchiré par la guerre civile, virtuellement sous la domination absolue du Japon. C'est par trois avenues principales que les drogues maudites sont introduites chez lui par son ennemi japonais, d'abord par la Mandchourie, sous forme de colis postaux, car les Japonais ont dans cette région leur propre système postal qui échappe au contrôle du gouvernement chinois; ensuite par le port de Tsin-tau, dans la province du Chan-Toung, où les marchandises qui entrent en douane sont dispensées de l'inspection pourvu qu'elles soient munies d'un certificat du gouvernement japonais; et enfin par canots-automobiles venant de Formose. Les habitants de cette île sont citoyens japonais et comme tels échappent à la juridiction de la police chinoise.

On dit que dans toute la région soumise à l'influence japonaise, les Chinois qui fréquentent les maisons de débauche reçoivent gratuitement plusieurs injections de morphine, ce qui est suffisant pour leur faire contracter l'habitude. On a mis sur le marché des seringues hypodermiques extrêmement bon marché et, en outre, le plus pauvre coolie peut, à raison de quelques sous, se faire donner une injection dans une pharmacie japonaise ou dans quelques autres établissements de ce genre qui se trouvent par centaines dans toutes les villes importantes.

En 1912, les nations civilisées, justement alarmées de ce qui se passait en Chine, où la morphine, bien moins coûteuse, était en passe de se substituer à l'opium et d'exercer des ravages bien plus considérables que son succédané, prirent l'engagement de ne pas envoyer de morphine en Chine. L'Angleterre souscrivit à cet engagement et le dépassa même: elle interdit l'expédition de l'opium et des dérivés de l'opium au Japon, sauf avec permis du gouvernement; et ce permis du gouvernement n'était accordé que lorsque le gouvernement de Tokio avait expressément certifié que ces drogues ne seraient employées que pour des usages médicinaux. C'était en 1917, on expédiait alors 600,000 onces de narcotiques au Japon au lieu des trente mille qu'on envoyait avant l'embargo chinois.

Mais, dans ce fameux règlement douanier, on oublia de proscrire les envois par colis postaux, et un colis postal ordinaire peut contenir des dizaines de milliers de doses !

* * *

M. Linton déclare que les crimes de l'Angleterre comme ceux du Japon ne lavent pas les Américains des leurs, et ils sont sûrement complices dans la fantastique intoxication de la Chine. Ils laissent passer d'abord les marchandises anglaises en transit et ensuite les plus importantes maisons des Etats-Unis envoient tous les ans des milliers et des milliers d'onces de morphine au Japon alors qu'elles savent très bien que ces marchandises ne font que transiter par le Japon pour se rendre finalement en Chine.

Il supplie ses compatriotes dans son article, au nom de l'amitié et de la confiance que la Chine, république-soeur, leur a toujours manifestées de mettre fin à cette terrible et honteuse exploitation. Washington a depuis entendu sa voix. Il a adopté un règlement interdisant toutes les exportations de drogues au Japon à moins d'une déclaration officielle du gouvernement de ce pays, portant que ces drogues doivent être employées chez lui.

Peut-on compter cependant que cette condition est remplie ?

* * *

Les blancs travaillent contre eux-mêmes en favorisant l'entrée des narcotiques en Chine, comme le montre aussi M. Linton. Un marché de quatre cents millions d'habitants a quelque importance au point de vue commercial ; mais grâce à l'importation de la morphine, la capacité d'achat d'une grande partie du peuple chinois est étonnamment réduite. Le morphinomane n'a qu'une passion : sa drogue. Il y sacrifie tout. Aussitôt qu'il possède quelque argent il le traque contre la poudre blanche ou l'ampoule qui versent dans ses veines la jeunesse et l'oubli. Les négociants anglais eux-mêmes recommandaient à leur gouvernement de faire cesser ce trafic illicite dans le meilleur intérêt du commerce anglais licite.

De plus, les drogues expédiées en Chine reviennent, rapportées par les coolies chinois, vers leur pays d'origine.

Ainsi tricherie retourne à son maître. Dans presque tous les navires qui viennent de la Chine ou du Japon on saisit d'importantes consignations de drogues. Il y a celles qui peuvent être introduites en sourdine et qui échappent à tout contrôle.

Rappelons-le, bien que M. Linton ne le note pas, le sommeil moral pas plus que le sommeil physique de tout un peuple de quatre cents millions d'habitants ne peut se prolonger toujours. Le moment viendra où les Chinois secoueront leur léthargie et verront de quelle façon indigne, barbare, les blancs les ont exploités et tenus volontairement dans un état d'abêtissement. Alors ils auront des comptes à demander, et des comptes terribles.

Le salut de la race blanche ne peut subsister que dans la conquête à la civilisation chrétienne de la race jaune, que dans l'établissement de la seule vraie fraternité universelle. Quand donc le comprendra-t-on ?

Louis DUPIRE.

BLOC-NOTES

Une visite

On nous annonce que notre premier ministre, M. Meighen, viendra prochainement faire quelques discours dans notre province. Notre population l'accueillera certes avec politesse et l'écoutera sans l'interrompre. D'autre part, M. Meighen peut être certain d'avance que tout ce qu'il dira au sujet d'une meilleure entente entre notre race et les autres tombera dans des oreilles sceptiques. Le Québec s'entend bien, depuis assez longtemps, avec les autres provinces; les gens avec qui il ne s'entend pas, ce sont les politiciens qui, avant-hier, l'insultaient en bloc, et, aujourd'hui, lui tendent une main intéressée. Le Québec et les autres provinces sont, de ce temps-ci, d'accord quant à ce qui regarde le cabinet Meighen. Pas une des provinces du pays ne veut plus longtemps de ce régime, et toutes s'accorderont pour le signifier nettement à M. Meighen, dès qu'il en appellera au peuple. Il pourra, du reste, constater l'unanimité des provinces, sur ce point, quand il fera le tour du pays pour tenter de lui expliquer sa politique. Nous la connaissons tous, pour en avoir goûté pendant la période de guerre. Et nous en avons assez.

"Apprenez l'allemand"

Tel est le conseil qu'un ancien président de France, M. Poincaré, a donné ces semaines-ci à un groupe de Français, pour qu'ils le répètent à d'autres. Pendant la guerre, au Canada et ailleurs, on a suspendu l'enseignement de cette langue, sous prétexte que c'était celle de l'ennemi. Cette raison ne tenait pas debout. Si l'on voulait connaitre ce que pensait et ce que préparait l'ennemi, il fallait pouvoir le comprendre et lire ce qu'il publiait au sujet de la guerre. Il a été heureux pour les gouvernements alliés qu'ils eussent à leur emploi des linguistes versés dans la langue de l'ennemi. Même pendant la guerre, on a continué d'enseigner le français et l'anglais en Allemagne, parce qu'on y reconnaissait le caractère pratique de cet enseignement. Aujourd'hui que le conflit est fini, le conseil de M. Poincaré, aux Français, rassurera les timorés et les ultra-scrupuleux. Ici comme dans d'autres pays où le loyalisme n'est pas toujours resté dans les bornes de la raison.

Entre amis

On sait que lord Beaverbrook passe pour avoir plus que quiconque aidé à la formation du cabinet de coalition anglais Lloyd George, au temps de la guerre, en rapprochant M. Bonar Law de l'ancien lieutenant de M. Asquith. C'est dire que lord Beaverbrook connait bien son Lloyd George pour l'avoir assez longuement pratiqué, et aussi pour l'avoir appuyé dans toute sa presse, notamment dans l'*Express*, de Londres. Lord Beaverbrook est de ce temps-ci au Canada; il était à Montréal même, il y a quelques heures. A un journaliste de la *Gazette*, qui l'a questionné sur le sort du cabinet Lloyd George, il y a quelques heures, lord Beaverbrook, après avoir exprimé l'avis que ce ministère ne vivra plus bien longtemps à cause de la diversité de vues politiques des groupes qui l'appuient, a porté ce jugement sur le premier ministre anglais : "M. Lloyd George, qui n'est pas un chef de ministère que de nom, et qui est plutôt un dictateur, est lancé en plein dans la politique européenne. Il ne pense qu'aux problèmes qui se sont posés aux hommes d'Etat, à Paris, lors des négociations de paix. Mais, bien qu'il soit épris de politique étrangère (*"although enamured of foreign affairs"*), il n'a pas d'opinions bien stables, (*"he is not entirely focussed in his views"*); et si vous voulez me dire quels sont ses hôtes à sa villa de Lucerne, où il est en vacances, je vous dirai ce qu'il pense aujourd'hui de la politique de paix avec la Russie, si populaire en Angleterre". C'est assez bien résumer la mobilité d'impressions, la facilité d'évolution politique de M. Lloyd George. Le témoignage d'un ami ancien est parfois très précieux, même s'il affecte la forme d'une boutade.

Il siégera

M. Carvell annonce qu'il siégera à la commission des chemins de fer, à Ottawa, quand celle-ci entendra l'affaire de la *Compagnie de téléphone Bell*, qui veut exiger de ses abonnés des prix plus élevés du service qu'elle leur donne. On avait cru que M. Carvell se récuserait, parce qu'il est actionnaire et membre du conseil d'administration d'une compagnie de téléphone au Nouveau-Brunswick, compagnie à laquelle la *Bell Telephone Co.* n'est pas tout à fait étrangère, selon l'information financière. Quoi qu'il en soit, M. Carvell en tient pour entendre la demande de la compagnie *Bell* et l'on sait qu'il est têtu. Il siégera donc à Ottawa. Sa présence au tribunal, en cette circonstance, peut être strictement correcte. On aura tôt fait de comprendre, néanmoins, que si M. Carvell avait le sentiment des nuances, il se dirait qu'à tout prendre il va se mettre en singulière posture. De par ses intérêts financiers dans une compagnie de téléphone provinciale, il est malgré lui enclin à se laisser plus impressionner par le plaidoyer de la compagnie *Bell*, que par celui du public, puisque le plaidoyer de la première partie sera un peu, d'avance, celui de la *New-Brunswick Telephone Co.*, qui ne manquera pas, elle non plus, de faire un relèvement de ses barèmes, à supposer que la compagnie *Bell* réussisse à Ottawa. Si M. Carvell était avocat du public, au lieu d'être président de la commission des chemins de fer, ou s'il était encore député à Ottawa, n'avait aucun intérêt dans une compagnie de téléphone et devait parler de l'attitude du président de cette commission, dans des circonstances analogues, ceux qui l'ont entendu jadis au parlement ou devant les commissions parlementaires, s'imaginent facilement en quels termes il qualifierait l'attitude qu'il prend et entend garder de ce temps-ci.

G. P.

CHRONIQUE D'OTTAWA

AUX RIVES DE L'OUTAOUAIS

(PAR LEO-PAUL DESROSIERS)

Champlain, lors de son premier voyage sur la rivière Ottawa, avait été mystifié par son ami Du Vignau, Nicolas, d'une manière désagréable. Il n'avait gardé rancune cependant, ni à son guide ni au pays qu'il avait traversé; et, en 1615, il reprenait la même route, se rendait jusqu'au lac Nipissing et par la rivière Française atteignait jusqu'à la Baie Georgienne. Il visita les villages hurons du nord du lac Ontario, et revint en 1616 par le même chemin.

A partir de cette époque, la rivière Outaouais devint une des principales artères commerciales de la Nouvelle-France. Les sauvages des pays d'en haut n'aimaient pas à descendre par le Saint-Laurent, car les Iroquois les guettaient au passage, avec l'intention de leur enlever quelques chevelures. Ce n'est pas qu'ils fussent beaucoup plus en sûreté en passant par Ottawa, leurs ennemis ne craignant pas de s'avancer fort avant dans les terres; mais ils se tenaient ainsi un peu plus hors de leur portée, et accomplissaient plus rapidement le trajet. Ils apportaient à Montréal leurs fourrures, et les trafiquants tâchaient de les rejoindre avant qu'ils fussent rendus dans les limites de la cité, avec un bon approvisionnement de rhum pour adoucir un peu le caractère du vendeur et ses conditions d'échange.

En 1626, on remarque également le passage, à ce qui est aujourd'hui Ottawa, du père Jean de Brébeuf qui s'en allait prêcher les Hurons. C'était ordinairement le chemin que prenaient les Jésuites pour se rendre à leurs missions, à Saint-Joseph, à Saint-Ignace et autres lieux. Le Château-Laurier et les édifices parlementaires n'existaient pas dans ce temps-là, ainsi que la belle forêt qui vêt la terre et la vallée au pied des Montagnes Bleues. De 1626 jusqu'à 1649, l'année de la destruction des villages hurons, les robes noires passèrent souvent au pied de la colline avec leurs serviteurs, avec des sauvages, transportant leur maigre butin, des ornements d'autel et des graines de semence. Puis ils descendirent pour la dernière fois, le courant, accompagnés de quelques uns de leurs néophytes qui s'en allaient vers Québec, s'établir sous la protection des Français, à l'Ile d'Orléans.

Les voyageurs fréquentaient beaucoup ces parages. Beaucoup de coureurs de bois ne choisissaient pas d'autre route que celle de l'Outaouais. Ils baptisèrent la rivière Rideau qui se jette dans la rivière Ottawa par une gorge rocheuse et sauvage.

Contemplant la nappe d'eau mince et unie que la rivière formait dans sa chute, ils s'écrièrent: "Le rideau! Le rideau!" comme de braves gens qu'ils étaient et le nom est resté depuis. Ces chasseurs avaient l'exclamation facile, si l'on en croit nos historiens; car plusieurs endroits de notre pays ont ainsi été nommés d'une manière primesautière sans se creuser la tête du tout, rien qu'à regarder et à crier ensuite. N'oublions pas cependant que nos ancêtres étaient des Français de France.

* * *

Parmi les personnalités célèbres qui ont visité Ottawa dans ces temps reculés, on cite encore La Salle, le découvreur du Mississipi, qui est venu chasser ici en 1670 avec un parti d'Iroquois. C'est Perrot qui raconte cette aventure. Il y a ensuite les Sulpiciens qui partaient en voyage d'explorations et de découvertes, se rendaient au lac Huron ou ailleurs par les rivières, les lacs, la forêt et les rochers, portés par leurs canaux ou les portant, toujours infatigables et robustes.

C'est aussi durant cette époque sauvage et troublée que se passa l'histoire lamentable de Cadieux. Cadieux était instruit, il connaissait la musique et la prosodie, il ne manquait pas de bravoure; il vint s'échouer, pour on ne sait quelle raison, sur les rives de la Nouvelle-France. Pégase avait sans doute entraîné son maître dans sa fugue et lorsque celui-ci parvint à le maîtriser, il était trop tard. Arrivé au Canada, Cadieux ne sut pas résister aux charmes d'une jeune Algonquine ; il se maria. Chaque année, il descendait la rivière Outaouais avec quelques chasseurs de la tribu de sa belle, et leur servait d'interprète dans les transactions avec les Français. Un printemps, ils campaient au pied des Sept-Chutes, sur l'Ile du Grand-Calumet, avec quelques Algonquins et leurs familles. Ils attendaient un parti d'Iroquois amis qui devaient descendre à Montréal avec eux. Un sauvage qui musait dans les bois aperçut tout à coup des ennemis qui s'avançaient et donna l'alarme. Les canots furent aussitôt mis à l'eau et la petite flotille se lança dans les rapides. Mais pour retenir l'adversaire et l'occuper tandis que les gens s'échappaient, Cadieux resta en arrière avec un de ses amis, tira quelques coups de feu et les attira dans la forêt. Puis, il s'enfuit tout seul, son ami ayant été tué au début du combat. Après avoir erré quelques jours dans la forêt, Cadieux se retrouva au point de départ, sans munitions, sans vivres. Il se bâtit une cabane et s'acharna à vivre de fruits et de racines sauvages. Revenant un soir à son modeste campement, il aperçut de la fumée, et, avançant avec précaution, découvrit deux ou trois Français qui étaient évidemment à sa recherche. L'émotion fut trop forte.

Il perdit connaissance et quand il revint à lui, les Français étaient repartis. Plus tard, d'autres voyageurs le trouvèrent, ou plutôt trouvèrent son cadavre dans une fosse que Cadieux s'était creusée comme tombeau avant de mourir ; il était recouvert de feuillage, et tenait dans ses mains croisées une longue bande d'écorce de bouleau sur laquelle il avait écrit une complainte qui racontait son aventure mémorable : c'était la complainte de Cadieux dont l'histoire nous a conservé le texte. Des incrédules ont néanmoins contesté la véracité du fait et ont attribué les jolis vers à l'imagination fertile de quelque rhapsode de campagne.

* * *

En 1763, les commerçants anglais pénétrèrent par l'Outaouais dans l'intérieur des terres. Cette même année, les 300 survivants de la garnison de Mikillimanicknac regagnèrent Montréal en suivant les méandres de la rivière.

Aucun établissement stable n'avait encore été fondé à ce qui fut plus tard Ottawa et Hull. Celui qui devait se charger de cette besogne apparaît en 1796 dans la personne de Philemon Wright. Comme il le racontait plus tard lui-même devant un comité de la Chambre du Haut-Canada, il visita le pays pour la première fois en 1796, à l'âge de 36 ans. Cet homme avait une nombreuse famille et se cherchait un coin de terre où il pourrait tailler à ses enfants de beaux domaines.

(*Suite à la 2ème page*)

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

LE TEMPS DE LA CHASSE

Québec, 25 août 1920.

A M. le directeur,
Cher Monsieur,

A l'approche de l'ouverture de la saison de la chasse, me permettrez-vous de corriger certaines erreurs commises ces jours derniers, dans un journal, par suite des informations d'un certain secrétaire d'une association de Montréal. Ces erreurs sont d'autant plus regrettables qu'elles sont commises très souvent par des personnes en position de connaître beaucoup mieux, mais qui ne prennent pas la peine de se renseigner avant de communiquer leurs connaissances au public.

Ainsi donc, pour l'information de nos lecteurs, voici les différentes dates des saisons de chasse du gros gibier et du petit gibier:

Orignal, du 20 septembre au 31 décembre, sauf dans les comtés de Pontiac et de Témiscamingue, où la saison de la chasse de l'orignal ouvre le 10 septembre, pour se terminer le 31 décembre.

Caribou: du 20 septembre au 31 décembre.

Chevreuil: du 1er septembre au 30 novembre.

On peut chasser les canards sauvages (excepté le canard huppé et l'eider) l'oie, l'outarde, la sarcelle, les foulques, les macreuses, du 1er septembre au 15 décembre.

La bécasse, la bécassine, le pluvier, le grand et le petit chevalier, entre le premier jour de septembre et le quinzième jour de décembre, et dans les districts de la province contingus aux eaux sujettes à la marée, entre le 1er septembre et le 1er désembre; la perdrix grise ou de savane, entre le premier septembre et le quinzième jour de décembre.

Il est défendu de chasser en tout temps de l'année le canard huppé, l'eider, le courlis, l'alouette, le cygne sauvage, et les espèces d'oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, tels que le pingouin, le butor, le goéland, le héron, le pétrel, le puffin, le fulmar, le sterne, etc.

Je vous remercie, monsieur le directeur, et vous prie de me croire,
Votre tout dévoué,
J.-A. BELLISLE, G. P.,
Inspecteur Général.

Il y a dix ans

(Du *Devoir*, 26 août 1910).

En premier Montréal, M. Omer Héroux parle de "La race française en Amérique", par MM. Desrosiers et Fournet.

* * *

M. Georges Pelletier, sous le titre "Ce qui presse", parle du creusage du canal Welland et de la construction du canal de la baie Georgienne.

* * *

Un billet du soir de Patrice Grandville: "Un chapeau."

* * *

Les compagnies des chemins de fer prennent des mesures pour être en état de transporter de cent à deux cent mille visiteurs, pendant le Congrès Eucharistique.

* * *

On mande de Tokio que l'annexion de la Corée est maintenant un fait accompli.

* * *

Les médecins de langue française d'Amérique tiennent un congrès à Sherbrooke.

* * *

Un grand vent, la nuit dernière, a renversé un grand nombre des petits obélisques installés dans les rues où passera la procession du Congrès.

Concert Enrico Caruso

ARENA MONT-ROYAL, LE LUNDI, 27 SEPTEMBRE.

M. Enrico Caruso, le ténor italien, donnera un concert à l'Aréna Mont-Royal, lundi soir, 27 septembre prochain.

Ce récital est attendu avec anxiété dans les milieux musicaux. La vente des billets commencera lundi le 20 septembre au magasin de pianos "Willis et Cie", angle Drummond et Sainte-Catherine.

(Communiqué)

CHEMISES
en véritable
ZEPHIR ECOSSAIS
Patrons sobres
Valant régulièrement
$4.50 pour
$2.95
3 pour $8.75
dfé
S. A. de LORIMIER
34 ouest, RUE NOTRE-DAME.

L'ECRASEMENT DE L'IRLANDE SERA LA FIN DE L'EMPIRE

Un article que publie la "Nation" de Londres sur la situation en Irlande. — Dublin Castle ne pouvant plus gouverner empêche l'Irlande de se gouverner elle-même.

Londres, 2 août. (Par courrier). —La *Nation* de Londres, publiait l'article suivant, dans son édition du 31 juillet:

"Le fait principal de la situation actuelle en Irlande, c'est qu'il existe une république irlandaise. Qu'en fera-t-on? Voilà le problème qui ennuie les ministres de Sa Majesté. Il n'y a, en effet, jamais eu de situation semblable à celle-ci, en Irlande. L'Irlande possède maintenant un Parlement élu par le peuple, avec un cabinet qui lui est responsable. Le nouveau gouvernement se vante d'avoir, dans la personne des volontaires irlandais, une armée et un corps de policiers. Il a établi des cours de justice et c'est devant ses magistrats que la grande majorité du peuple vient régler ses litiges.

"En d'autres termes, l'Irlande est cette année, non seulement une nation, mais un Etat. Son organisme constitutionnel n'est peut-être qu'à l'état de formation, mais il est déjà suffisamment complet pour garantir un ordre presque parfait dans toutes les parties du sud et de l'ouest qui n'ont pas été bouleversées par les militaires et la police.

"Dans les conjonctures, c'est un succès remarquable. Les bases de l'Etat irlandais ont été posées par des hommes que l'on poursuivait —des hommes entourés par les carabines, les chars d'assaut et les mitrailleuses. L'Irlande a été changée en une vaste ville de garnison britannique, mais, au coeur même de cette ville, en tout temps, il a soufflé un esprit de vie nouvelle qui a donné naissance à des institutions, lesquelles ont uni le peuple et lui ont fait arborer sous les yeux même de l'armée anglaise, l'étendard orange-blanc-et-vert.

"Si de telles choses eussent été accomplies ailleurs qu'en Irlande, de quel enthousiasme n'aurait-on pas salué la benjamine des nations? M. Lloyd George en aurait exulté de joie. Les poètes même auraient chantés ces exploits, comme les rimeurs anglais d'antan.

LA GRANDE-BRETAGNE BATTUE

"Nous ne croyons pas que l'Anglais ait la plus légère idée de la force du mouvement qui, d'après sir Edward Carson, a vaincu le gouvernement dans les trois-quarts de l'Irlande. Il ne se rend pas compte de la portée du fait que tous les conseils de comté en dehors de l'Ulster, ont retiré leur allégéance de Westminster, pour la donner à la république irlandaise. Il ne comprend pas que, si l'an dernier, la république irlandaise était une théorie en souffrance, cette année elle est un fait vivant et accompli—au moins par le temps qui court.

"L'an dernier, la république était assiégée, aujourd'hui, c'est elle qui fait le siège. L'an dernier, les républicains étaient internés; aujourd'hui les internés, ce sont les fonctionnaires de Dublin Castle et la police. Apparemment, les unionistes du type du *Morning Post*, croient qu'on peut renverser les rôles et clouer au sol la république irlandaise, si Dublin Castle agissait plus énergiquement. Ils demandent une nouvelle conquête de l'Irlande, non plus au nom de l'ordre, comme ils avaient l'habitude de le faire, mais au nom de l'intérêt britannique. Ils ont, au moins, abandonné toute prétention de considération morale dans leur attitude vis-à-vis de l'Irlande, et ils exigent une victoire sur l'Irlande, non en faveur de l'Irlande, mais seulement en faveur de l'Empire britannique.

"Pour eux, toute l'affaire est aussi anormale qu'une bataille de chiens, et ils entendent bien que l'Angleterre soit le chien vainqueur.

"De temps à autre, certes, ils manifestent bien une certaine indignation morale et traitent les Sinn Feiners de "lâches meurtriers". Mais leur moralité est à peine à fleur de peau; quand les assassinats sont commis par les soldats et la police, on ne leur donne pas d'importance comme si tuer un simple civil irlandais était une offense vénielle, comme perdre son sang-froid ou oublier de mailer une lettre. Ils n'accusent qu'un côté, d'atrocités, et cachent au monde le fait que des crimes se commettent des deux côtés.

L'ESPRIT UNIONISTE

"Lundi dernier, au moment où M. Devlin décrivait à la Chambre des Communes, comment les catholiques, employés aux chantiers maritimes de Belfast, avaient été jetés à l'eau et comment, après avoir atteint à la nage l'autre côté du canal, ils avaient été repoussés encore dans l'eau, un député coalitionniste s'écria: "C'est la meilleure place pour ces gens-là."

"Tel est l'esprit qui anime aujourd'hui les unionistes durs-à-cuire envers l'Irlande, esprit dont l'aboutissement logique est l'extermination du peuple irlandais. On feint d'ignorer le côté réhabilateur du républicanisme irlandais, on ne se souvient que de ses crimes, non parce que les crimes choquent réellement nos politiciens, s'ils sont commis du "bon" côté, mais parce qu'ils leur permettent de s'attirer la sympathie des évêques et des bourgeois pour éteindre les feux naissants de la liberté irlandaise. Le gouvernement sait parfaitement que l'unique moyen de mettre un frein au crime en Irlande, c'est le retrait de ses troupes et de ses policiers, mais il ne les rappellera pas, parce qu'il est moins intéressé à supprimer le crime qu'à enrayer les efforts des Irlandais pour substituer un gouvernement de leur goût à un gouvernement qu'ils abhorrent.

"Et M. Lloyd George, en autant qu'on peut le voir par son discours aux employés de chemin de fer, n'a aucune politique définie, pas même mauvaise, à l'égard de l'Irlande. C'est simplement M. Micawber qui se fie au temps et au hasard. S'il trace une politique, il ne fait qu'exprimer sa crainte que les intérêts stratégiques anglais en Irlande soient en péril. Il demande, c'est vrai, le "libre-choix" pour l'Ulster, mais, comme il le refuse au reste de l'Irlande, il est évident qu'il ne croit pas au libre-choix des données morales. Il n'admet pas que l'Irlande soit une nation, il la compare avec mépris à Cornwall, et vous sert un plat de viande pourrie tory, assaisonnée de quelques phrases libérales.

ILS NE CONNAISSENT PAS LE PAYS

M. Lloyd George n'a d'autre politique irlandaise que de se laisser tomber dans les bras d'Abraham Lincoln et de s'y endormir au chant de "The Boyne Water". Malheureusement, il est servi en Irlande par des hommes qui ne connaissent aussi peu du pays que s'ils étaient en prison. De hauts personnages de Dublin Castle vivent sans cesse à l'abri des baionnettes et des réseaux de fil de fer barbelé, ne pouvant prendre aucun exercice sauf dans un gymnase improvisé, des hommes ignorants et aux nerfs peu sûrs. Ils voient l'Irlande, non comme une réalité, mais comme un jamais personnellement en concauchemar. Comme ils ne viennent jact avec les républicains, ils les considèrent comme des monstres.

"Aucun d'eux, que nous sachions, n'a jamais assisté à une séance d'un tribunal Sinn-Fein, on n'a jamais vu de ses yeux la merveilleuse transformation de la vie dans l'ouest de l'Irlande, depuis que les Irlandais ont assumé la tâche de refaire leur pays. Les Anglais préfèrent le chaos à l'ordre non établi par eux-mêmes.

"Durant la dernière quinzaine, les cours de justice du Sinn-Fein ont été supprimées, et la police anglaise, incapable d'arrêter les voleurs et les criminels ordinaires, a reçu ordre d'arrêter les policiers républicains. Dublin Castle ne gouvernera plus jamais l'Irlande, mais au moins ira empêcher les Irlandais de la gouverner. Cependant il ne sait même pas comment s'y prendre. Faut-il s'étonner que de temps en temps ses agents agissent de leur propre initiative, saccagent un village ou font feu sur une foule non armée? C'est le résultat logique d'une politique embrouillée. Que pourraient faire d'autres choses ces malheureux? Le gouvernement ne donera pas la liberté à l'Irlande. Donc, il ne peut que lui donner la frayeur.

"Il est vraiment regrettable qu'au cours des récents débats sur la question irlandaise à la Chambre des Communes, le Libéralisme anglais ne se soit pas affirmé davantage. Le Libéralisme a le devoir, non seulement de condamner les massacres d'Amritzar après coup, mais de les prévenir. Néanmoins, en Irlande, nous voyons le gouvernement faisant tout son possible pour rendre un Amritzar inévitable, sans que nous entendions des protestations incessantes et formelles de la part des députés libéraux. Nos hommes d'Etat semblent oublier que la question irlandaise est à vraiment parler, une question anglaise, et que, dans la confusion qui s'en suivra, l'Empire britannique lui-même peut y succomber.

"Les hommes d'Etat anglais sont portés à croire qu'en libérant l'Irlande, ils sonneront le glas de l'Empire. Or, nous soutenons que la pression sanguinaire exercée sur l'Irlande, marquera la fin de l'Empire. Nous pouvons écraser les Irlandais, mais une révolution éclatera en Irlande et allumera en des incendies de haine en Australie et en Amérique, et au coeur de notre armée et de notre marine. La révolution irlandaise aura aussi une terrible répercussion aux Indes. La répression anglaise en Irlande sera plus punie encore que la répression espagnole à Cuba. Ce sera un plus grave péril pour notre existence nationale que de laisser croitre des républiques irlandaises. L'Angleterre de Shakespeare et de Nelson peut survivre à tout les dangers, sauf si nous laissons mourir la liberté à nos portes, ou si nous la tuons de nos mains.

"C'est le *Credo* libéral.

"C'est donc aux deux hommes d'Etat libéraux qu'il appartient de sauver notre pays et notre Empire, en le proclamant hautement aujourd'hui."

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

Il examina les deux rives du fleuve de Montréal à Québec sans trouver l'endroit idéal qu'il cherchait. Puis il s'avança sur la rivière Outaouais jusqu'à ce qui est maintenant Hull et fut charme du site et des avantages commerciaux du lieu. De retour à Boston, il confia à des amis son intention de venir s'établir au Canada. Comme ses voisins ne voulaient pas le suivre, n'ayant pas assez de confiance en sa parole, il en envoya deux en payant les dépenses du voyage. Toujours est-il que le 1er février 1800, il partait de Boston avec 25 serviteurs, des instruments de travail, "14 chevaux, 8 vaches, 7 sleighs, et 5 familles, avec un certain nombre de barils de lard pur, sans os, qui étaient le fruit de mon travail". Huit jours après, il était rendu à Montréal. Les quarante premiers milles de la route sur les bords de la rivière Outaouais furent assez faciles à franchir car les habitations étaient disséminées un peu partout. Puis la petite colonie s'avança dans la forêt sauvage le long des rapides du Long-Sault. Wright nous a laissé quelques jolies descriptions de ces campements au bord de la rivière, en plein coeur de l'hiver canadien. Les femmes couchaient dans les voitures ainsi que les enfants, bien enveloppés dans des fourrures. Les hommes se couvraient de couvertures et s'étendaient auprès du feu.

Ils faisaient cuire le matin leurs repas de la journée, et s'amusaient énormément le long de la route. Aussitôt les rapides du Long-Sault dépassés, ils quittèrent la rive où la forêt ralentissait leur marche, pour passer sur la surface glacée de la rivière, couverte de deux pieds de neige. C'est alors qu'ils rencontrèrent un Sauvage avec sa femme et un enfant qu'il trainait en "toboggan". Le Sauvage fut stupéfié d'admiration devant les chevaux et les vaches. Il dit à sa femme de l'attendre, tandis qu'il irait conduire ses voyageurs à leur destination. Il battait le chemin en avant des voitures, sondait la glace, et grâce à cette aide efficace les colons arrivèrent à ce qu'est aujourd'hui Hull le 7 mars 1800. Après avoir reçu quelques présents, le guide s'en retourna vers sa femme et son rejeton qu'il avait abandonnés sans plus de cérémonie quelque 15 jours avant; Wright et ses amis se mirent à l'oeuvre et la colonie prospéra si rapidement qu'en 1804 un tailleur, un boulanger et un tanneur étaient établis dans la place.

Un des employés de Wright, Nicholas Spark, acheta un peu plus tard une propriété sur laquelle se trouve aujourd'hui bâtie la ville d'Ottawa. Il avait quelques économies lui-même et emprunta à son patron une petite somme d'argent pour compléter le prix. En achetant cette terre, il faisait sa fortune.

En effet, les ingénieurs militaires, après la guerre de 1812 avaient reconnu qu'il était très embarrassant de n'avoir qu'une route fluviale entre le Haut-Canada et le Bas-Canada. Le colonel By pensa à utiliser la rivière Rideau pour réunir le port fortifié de Kingston à la rivière Outaouais, d'où les communications seraient ensuite faciles avec Montréal. Et lorsqu'il commença la construction des écluses, il n'y avait pas plus que deux ou trois maisons à ce qui est maintenant Ottawa. La ville s'agrandit alors rapidement d'une population ouvrière et prit le nom de Bytown en l'honneur de son fondateur. Elle garda ce nom jusqu'en 1854, et prit ensuite celui d'Ottawa.

Cette ville n'avait pas encore beaucoup de raisons, en ce temps, pour aspirer à devenir capitale du Canada. Elle n'en avait d'autre que son site qui est merveilleux, il est vrai; mais par un ensemble de circonstance, ce titre devait lui échoir sous peu. En 1840, lord Sydenham, pour on ne sait quelle raison, avait choisi Kingston comme capitale des deux provinces unies. Après la seconde session, par un vote de 2 à 1 les députés condamnèrent le choix du trop acariâtre chef de l'exécutif. Charles Dickens, délicieux auteur des *Aventures de M. Pickwick* et de *David Copperfield*, qui visitait le Canada à cette époque ne semble pas précisément avoir été enchanté de cette ville et se permit un peu d'humour à ses dépens. "On peut dire de l'apparence générale de Kingston," déclare-t-il, "qu'une moitié apparaît comme si elle avait été détruite par le feu, et l'autre moitié comme si elle n'avait pas encore été construite." Le siège du gouvernement fut transporté à Montréal en 1843; par la suite, Montréal et Québec eurent l'honneur de recevoir alternativement nos législateurs. Cette situation n'était pas sans inconvénients, comme on peut le supposer; aussi, en 1857, les deux Chambres pétitionnèrent la Reine pour choisir une capitale fixe. Sa Majesté condescendit au désir de nos députés, et conseillée et dirigée par sir Edmund Head, notre gouverneur du temps, jeta son dévolu sur la ville d'Ottawa. Nul ne peut satisfaire tout le monde, et l'assemblée législative envoya à la session suivante une remontrance bienveillante à notre souveraine, pour la blâmer de son caprice. Mais, en 1859, la même assemblée législative avait changé d'idée et se déclara satisfaite.

Le prince de Galles posa la première pierre des édifices de l'ancien parlement, détruits par le feu en 1917, dans le cours de l'été de 1860; et en 1866, les députés se réunissaient pour la première fois dans le décor que Champlain avait admiré. Et lorsque la Confédération fut établie au Canada, les représentants des provinces unies ne voulurent pas ôter à Ottawa un titre qu'elle mérite à plusieurs points de vue.

Léo-Paul DESROSIERS.

L'embargo du Canada sur la pulpe

New London, N. H., 26. — (S.P.A.) — A la conférence des fabricants de papier et des experts en génie forestier qui a lieu dans notre ville, on a surtout parlé hier, de l'embargo du Canada sur l'exportation du bois de pulpe et plusieurs représentants, y compris, M. Edward Beck, délégué de l'association canadienne de la pulpe et du papier, ainsi que M. Elwood Wilson, de la compagnie Laurentide, de Grand'Mère, ont donné leur opinion sur ce sujet.

Le colonel Graves, ancien chef du service forestier des Etats-Unis, a abordé le premier la question et il parla des incitations aux représailles exercées auprès de Washington contre les marchands canadiens. Il a suggéré une entente internationale qui amènerait un compromis propre à favoriser les deux partis. Après avoir passé en revue l'histoire de toute la controverse, il a déclaré que l'intention du Canada est évidemment de faire de l'exploitation de la pulpe une industrie nationale et il a ajouté: "Il a pleinement réussi, car depuis plus de dix ans toutes les importantes constructions de moulins à papier ont été faites de l'autre côté de la frontière."

M. Elwood Wilson a défendu énergiquement l'attitude du Canada quant à l'embargo et il a déclaré que le gouvernement canadien a bien le droit d'émettre les règlements qu'il veut, quand aux Etats-Unis, dans le New-Hampshire, par exemple, l'Etat défend de toucher aux forêts nationales. Après avoir donné un résumé des règlements canadiens au sujet des biens forestiers, M. Wilson a louangé les provinces et particulièremnt celle de Québec pour les précautions qu'elles prennent dans l'administration de leurs terrains boisés.

Décès

LETOURNEAU. — A Montréal, le 24 août 1920, à l'âge de 16 ans, est décédée Anne-Marie-Eglantine Letourneau, fille de Madame veuve O. Letourneau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 164 avenue Laval, à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

DEMERS, Donat, 34 ans, 15 Giguère.
GAUVREAU, Eliza Lapierre, 68 ans, épouse de Magloire Gauvreau, 2341 Chabot.
HAMEL, Oliva, 1 an, enfant d'Ernest Hamel, 25 Ste-Agathe.
SIGOUIN, Joseph-Ferdinand, 7 mois, enfant d'Armand Sigouin, 3647 St-Hubert.

Complets $34 Rég. jusqu'à $75

Complets $56 Rég. jusqu'à $85

Encore Cinq Jours

Ces habits et ces articles de toilette sont marqués à des prix qui devraient en assurer la vente complète dès le 1er septembre. Ce sont des valeurs extraordinaires.

PYJAMAS

Pyjamas en cheviote, en popeline et en crêpe, à dessins rayés ou unis. A réductions radicales.

$3.95 Régulier jusqu'à $6.50
$6.95 Régulier jusqu'à $13.50

CHEMISES

Chemises de batiste, de zéphir, d'indienne française et de soie fibreuse.

$4.95 Régulier jusqu'à $7.50

CASQUETTES

Casquettes dans un magnifique assortiment de tissus, doublées ou non doublées, idéales pour usage général.

$3.00 Régulier $5.00

507-ouest rue Ste-Catherine — CASE — Dans l'immeuble Drummond

Considérez le confort, la commodité, l'économie plus considérable qu'il y a dans un Rasoir AutoStrop! qu'est-ce que $5.00 en comparaison? Au cours de l'aiguisage—du rasage—du nettoyage—la lame reste au rasoir.

Rasoir — Cuir — 12 lames — $5

AutoStrop SAFETY RAZOR
A l'agence spéciale
J. H. ROBERT
Pharmacien-Chimiste
1185 RUE ST-DENIS
Angle Mont-Royal.

Perdriau & O'Shea
Vitraux d'art
pour églises et résidences

Verrières des écoles de Munich, française, anglaise et américaine.

Aussi tous verres blancs et de couleur.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Bureau et atelier de fabrication : 15 rue Perrault, Montréal
Tél. Bell Est 3948.

MAISONS D'EDUCATION

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

La réouverture des classes dans les écoles des quatre Districts de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, aura lieu mardi, le 31 août, à 9 heures de l'avant-midi.

Les principaux, les directeurs et directrices de chaque école se tiendront à la disposition des parents pour l'inscription des élèves, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après-midi, les mercredi, jeudi, vendredi et lundi, les 25, 26, 27 et 30 août 1920.

ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTREAL
70 RUE SHERBROOKE OUEST
REOUVERTURE LE 2 SEPTEMBRE 1920
Préparations aux carrières industrielles ; enseignement théorique et pratique.
Rétribution, $3.00 par mois. Prospectus sur demande.

Séminaire Saint-Charles-Borromée
SHERBROOKE, QUE.
Cours Classique, Commercial et Industriel.
L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre 1920.
Mgr P. J. A. Lefebvre, P.D., Supérieur.

MONT-SAINT-LOUIS
144 RUE SHERBROOKE EST
MONTREAL
COMMERCE, SCIENCES, LITTERATURE.
La rentrée des pensionnaires aura lieu le 7 septembre ; la rentrée des externes le lendemain, à 8 heures 30.

Couvent du Saint Nom de Marie
OUTREMONT, P.Q.
Cours bilingue complet.
Affiliation à l'Université Laval et aux Conservatoires de musique. Ecole supérieure de dessin et de peinture.
Rentrée des élèves mardi, le 7 septembre.

Le Pensionnat STE-ANGELE
470 St-Antoine, dirigé par les Soeurs de Ste-Anne. Cours modèle et académique français et anglais. Conversation anglaise chaque jour.
Entrée des élèves, 1er septembre.
Sr. M. de la Miséricorde.

Collège
Mont St-Bernard
SOREL, P.Q.
Etudes commerciales ; langues, mathématiques, pratique des affaires, sciences. — Prospectus sur demande.
Rentrée des élèves jeudi, le 2 septembre.

COLLEGE COMMERCIAL ANGLAIS
But : enseigner l'anglais pratique aux Canadiens. Cours commercial complet, avec classes supplémentaires de français. Entrée : 1er septembre.
COLLEGE ST-ANSELME,
Rawdon, comté Montcalm, P.Q.

COLLEGE ST-REMI
DE NAPIERVILLE
Entrée, mercredi, 1er septembre.
V. DUHAMEL, C.S.V.,
Directeur.

Collège Commercial O'Sullivan
L'école d'administration commerciale, angle de la rue Ste-Catherine ouest et de l'avenue du collège McGill.
Premier prix à l'Exposition Mondiale.
Plus de 1000 étudiants inscrits l'année dernière.
Classes du jour et du soir. — Entraînement complet. — Instruction individuelle. — Les visiteurs sont les bienvenus.
Circulaires gratuites. Tél. Uptown 30.
E. J. O'Sullivan, M.A.
J. D. Woodlock, secrétaire.

Séminaire de Joliette
JOLIETTE, P.Q.
Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur. Etudes classiques. Cours commercial français-anglais.
Rentrée des élèves le mercredi, 1er septembre. J. LATOUR, C.S.V., sup.

International Business College
214 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL
Fondé 1895. Ouvert Jour et Soir
Visite sollicitée. Positions assurées
Prospectus sur demande
Tel. main 309 ANGUS CAZA, Prin.

Couvent de Napierville
sur le boulevard Edouard VII, dirigé par les Soeurs de Sainte-Anne. Cours modèle et académique en français et en anglais. Deux heures de conversation anglaise chaque jour. Rentrée des élèves, 7 septembre.

COLLEGE DE ST-LAURENT
Près Montréal, Qué.
Sous la direction des religieux de Sainte Croix. Cours classique et cours commercial. L'anglais y sera enseigné avec plus de soin que jamais. Le cours commercial donnera l'enseignement moyen, d'après le programme qu'est à élaborer l'université de Montréal. Entrée, le 7 septembre. Le certificat de vaccination est obligatoire. Pour autres renseignements s'adresser au Procureur du collège.

Couvent St-André Avellin, P. Q.
Pension et instruction pour filles, $10.
Pension et instruction pour garçons, $11.
Entrée, le 2 septembre.
SOEURS DE LA PROVIDENCE.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 27 AOUT 1920

SAINT JOSEPH CALAS

Lever du soleil, 5 heures 20.
Coucher du soleil, 6 heures 43.
Coucher de la lune, le matin, 3 heures 16.
Pleine lune, le 29, à 8 heures 9 minutes du matin.

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	71
Même date l'an dernier	68
Aujourd'hui minimum	59
Même date l'an dernier	52

BAROMETRE

8 h. du matin, 30.15 ; 11 h., 30.16 ; 1 h. de l'après-midi, 30.17.

LES ARMEES BOLCHEVISTES SONT EN PLEINE DEROUTE

La prise de Bialystok par les Polonais marque la fin de la quatrième et de la cinquième armée russe, dont les débris ont réussi à fuir après un combat de dix heures. — Des réserves russes se portent vers les fronts nord et sud. — Des recrues de la Russie Blanche.

Berlin, 26. — (S.P.A.) — Un commandant russe a déclaré au correspondant du *Lokal Anzeiger* que la prise de Bialystok par les Polonais veut dire la fin de la quatrième et de la quinzième armée russe.

On s'attend à ce que des masses de Bolchéviki s'enfuient en territoire allemand au cours de la journée de demain. L'armée rouge a reçu ordre de se replier sur tout le front, avec grande rapidité.

Dans un article de rédaction sur les effets politiques de la situation russe actuelle, l'*Allgemeine Zeitung* fait observer que l'hiver russe sera une aide précieuse pour les Russes. Le rude climat hivernal paralysera les projets des Polonais et de leurs Alliés.

* * *

Varsovie, 26. — (S.P.A.) — Les débris de la quatrième armée bolchéviste qui ont eu leur retraite coupée par l'avance polonaise dans la région de Kolno, ont réussi à se frayer un passage vers l'est après une bataille qui a duré dix heures.

Les troupes des soviets ont opéré un mouvement de groupement. Elles ont réussi, mais en dernier lieu elles ont été cernées par la quatrième armée polonaise.

La cinquième armée polonaise continue à encercler les Bolchéviki dans le secteur Modlin-Mlawa.

Sur le front central, les Polonais ont opéré un mouvement d'avance vers le nord et ils ont occupé Knysyn, à 15 milles au nord-ouest de Bialystok, et Stawiski, à 12 milles au nord-est de Lomza. L'occupation de ces deux villes avec la prise de Kolno est le dernier anneau mis autour de la quinzième armée bolcheviste. Les troupes soviets cherchent à briser le cordon polonais. Neuf attaques ont été portées dans la région de Kolno, hier, mais toutes ont été repoussées avec de pertes énormes. Un commandant d'une division bolchéviste a été fait prisonnier.

Dans la manoeuvre qui a eu pour suite la prise de Lomza, les Polonais ont capturé plus de 2,000 prisonniers et neuf canons. La bataille a duré 24 heures dans les rues de Bialystok.

On rapporte que la 55ième division bolchéviste a été rappelée de Grodno pour entreprendre de chasser les Polonais de Bialystok. Dans le voisinage de cette ville, les Polanois ont pris plus de 18 canons et ont fait plus de 7,000 prisonniers.

DES RESERVES.

Varsovie, 26. — (S.P.A.) — Les réserves soviets russes se dirigent en grand nombre vers le front sud, et vers le front nord.

Les troupes soviets russes qui entourent la ville de Mlawa ont lancé une attaque désespérée pour se frayer un passage. Plus à l'est, les Polonais ont capturé Bialystok et marchent sur Grodno.

Dans la Galicie orientale les troupes soviets ont retraité sur tout le front dans le but d'éviter une attaque de flanc.

UNE OFFENSIVE SERA-T-ELLE LANCEE?

Varsovie, 26. — (S.P.A.) — Les troupes des soviets se concentrent en grand nombre le long de la Beresira où la récente offensive contre Varsovie a commencé. Les observateurs militaires se demandent s'ils doivent lancer une offensive contre le front cenrtal polonais.

Il est possible que les Bolcheviki fassent une halte dans le cas où les Polonais continueraient leur poursuite des armées soviets en retraite à l'est du Boug, sur le front sud et à Grodno, sur le front nord.

DES TROUPES FRAICHES

Londres, 26. — (S.P.A.) — Le général Tuchatschewski, commandant en chef des armées bolchévistes sur le front polonais, a déclaré dans une interview accordée au correspondant du "Daily Herald" que les troupes bolchévistes seront plus fortes dans dix jours qu'elles l'ont jamais été. La Russie Blanche, a déclaré le commandant, nous envoie des recrues par milliers.

Londres, 26. — (S.P.A.) — Le correspondant du "Central News" à Varsovie mande que les troupes polonaises se sont emparées de la forteresse d'Ostrolenka, à 22 milles au sud-ouest de Lomza. Elles ont traversé le Narew.

SUR LA MER CASPIENNE

Londres, 26. — (S.P.A.) — Les Cosaques perses se sont emparés de la ville de Resht, sur la mer Caspienne. Les Bolchéviki n'ont opposé qu'une faible résistance.

EN CRIMEE

Londres, 26. — (S.P.A.) — Un combat acharné se livre actuellement dans la région d'Oriekhovo en Crimée. Sur le front de Lemberg, la cavalerie soviet a rejoint l'arrière-garde de l'armée polonaise et est arrivée à la ville de Stryi. Sur le front nord, dit le communiqué, les Soviets continuent à retraiter. Des engagements se poursuivent dans la région de Cholm.

LE VOYAGE DU SAGUENAY

LES TOURISTES SONT SI NOMBREUX CETTE ANNEE QUE LA "CANADA STEAMSHIP" NE PEUT QUE DIFFICILEMENT FAIRE FACE A LA DEMANDE. — DANS LE PORT.

Les touristes sont venus à Montréal et dans la province, cette année, plus nombreux que jamais. Les hôtels, les maisons de pension font des affaires d'or et cela va sans doute durer quelque temps encore. Mais si les hôtels ont été remplis à pleines capacités il ne faudrait pas croire que les touristes y restent continuellement. Ils voyagent et ordinairement sur les navires de la "Canada Steamship Lines". Les demandes sont devenues si nombreuses que la compagnie ne peut y répondre que difficilement. Le nombre des bateaux faisant le service du Saguenay a été augmenté, cette année, et, encore aujourd'hui, il faut retenir les places des semaines d'avance. Deux navires font actuellement le service de Montréal au Saguenay. Ce sont le "Saguenay" qui fait un voyage de deux jours, partant le vendredi soir et revenant le lundi matin pour partir de nouveau le mardi soir et revenir le vendredi matin. Un autre navire, le "Cap Eternité", est affecté à ce service cette année. Il fait un voyage d'une semaine. Les passagers s'embarquent ici le mercredi soir et remontent jusqu'à Chicoutimi. Le "Cap Eternité" arrête aux principaux endroits de la côte pour permettre aux passagers de visiter. Ces derniers peuvent, à leur gré, revenir coucher à bord et y prendre leurs repas. Le navire revient ici le mardi matin après être arrêté deux journées à Québec et ailleurs.

Trois navires sont affectés au service de Québec-Chicoutimi tandis qu'il n'y en avait qu'un l'année dernière. Ce sont le "Cap Trinité", le "Cap Diamant" et le "Cap Saint-François". Tous trois sont également remplis à pleine capacité à chacun de leur voyage.

Deux autres navires : le "Québec" et le "Montréal" font le service quotidien entre Montréal et Québec. Ces deux derniers sont également bien vus du public voyageur.

Les passagers qui ne peuvent trouver place sur les navires qui font le service direct entre Montréal et le Saguenay, peuvent monter sur ces deux navires pour se rendre à Québec et ensuite prendre un des navires qui font le service Québec-Saguenay. Enfin deux autres bateaux, le "Rapids Queen" et le "Rapids King" font le service quotidien entre Montréal-Prescott et vice-versa.

Il est probable que la saison, qui dure ordinairement jusqu'au commencement de septembre, devra être prolongée afin de permettre à tous ceux qui ont retenu des cabines de faire le voyage.

UN CARGO A ESSENCE

"L'Athènes", arrivé ici mardi dernier est un cargo qui est mû par un moteur à essence. Il vient de terminer son premier voyage entre Rotterdam et Montréal. C'est un très joli navire d'un tonnage de 3,158 tonnes. Son moteur a une capacité de 3,200 chevaux-vapeur et il consume huit tonnes d'essence en vingt-quatre heures. Le capitaine du navire rapporte que le voyage a été excellent et que la nouvelle expérience qu'il vient de faire est des plus concluantes. Ce navire est actuellement à prendre un chargement de grains pour Gènes.

LE "VICTORIAN" A QUEBEC

Ce navire de la ligne du Pacifique Canadien a accosté dans le port de Québec hier après-midi, venant de Liverpool qu'il a quitté mercredi soir dernier. Il avait à son bord un total de 1,136 passagers, dont 127 en première classe, 258 en seconde et 751 dans l'entrepont. On notait au nombre des passagers de première classe le nom de sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada. Tous les passagers ont continué leur route par voie ferrée après avoir passé au bureau de l'immigration. Le premier train spécial a quitté le quai vers quatre heures hier soir.

EN CALE-SECHE

Le "Scandinavian", ligne du Pacifique Canadien, qui est arrivé ces jours derniers et devait quitter le port samedi matin, doit entrer en cale-sèche à Maisonneuve, aujourd'hui ou demain. Le départ est donc retardé indéfiniment. On doit lui faire subir des réparations qui ne sont pas très considérables, d'ailleurs.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Grampian", ligne du Pacifique-Canadien, est parti d'Anvers, mardi, en route vers Montréal.

Le "Baltic", ligne White Star, doit arriver à New-York, demain matin.

L'"Olympic", même ligne, est entré dans le port de New-York, hier, venant de Cherbourg.

Le "Clairnmona", cargo, a jeté l'ancre dans le port de Montréal, au cours de la journée d'hier. Il venait de Leith. Cinq passagers ont fait la traversée sur ce navire.

Le "Rossano" est parti hier après-midi, en route pour Hull.

Le "Canada", ligne White Star, a été signalé à la Pointe-à-la-Renommée, se dirigent vers l'Angleterre.

Le "Prince Frederick Wilhem", ligne du Pacifique, a été signalé hier soir, à Belle-Ile, se dirigeant vers Liverpool. Le navire est parti de Québec, lundi soir.

Toronto, 26 (S. P. A.) — L'Association des laitiers de Toronto, a fixé le prix du lait, pour les prochains huit mois, à $3.25 les 8 gallons.

LES MAISONS OUVRIÈRES

LA VILLE EMPRUNTERA UN MILLION POUR EN CONSTRUIRE. — NOUVEL EDIFICE DE LA BANQUE PROVINCIALE. — NOUVEAU SERVICE DU TRAMWAY A PARC EXTENSION. — LES AUGMENTATIONS DESIREES.

La question de la construction de logements ouvriers se règlera, samedi, par l'entrée en vigueur du règlement 723, qui pourvoit à l'autorisation de l'emprunt d'une somme d'un million de piastres par la Commission administrative.

Au mois d'avril dernier, la ville a fait les démarches nécessaires pour emprunter une somme de trois millions, mais sur l'avis du ministre des Affaires Municipales, la commission changea sa demande en un million. Ce règlement fut adopté le 28 juin et vient automatiquement en vigueur samedi.

La rédaction originale du règlement se lit comme suit:

"Attendu qu'en vertu des dispositions de la loi 9, Geo. V, chap. 10, sec. 3, le ministre des Affaires Municipales de la province de Québec est autorisé, sur approbation du lieutenatn-gouverneur en conseil, à avancer aux municipalités de cité et de ville de la province qu'il jugera convenable, la province devant payer ces avances à chaque municipalité de temps à autre, uendant la poursuite des travaux, suivant les estimations fournies par la municipalité et approuvées par le ministre des Affaires Municipales, pourvu que le conseil municipal ou le corps administratif de chacune des dites cités et villages, adopte un règlement énonçant:

1.—Que la municipalité doit emprunter le montant spécifié, soit pour acquérir le terrain, faire les améliorations locales qui pourront être nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre du système des logements, et pour construire elle-même ou pour avancer à des personnes qui désirent construire des maisons, conformément à la loi ci-dessus;

2.—Que ce prêt sera fait directement par la province à la municipalité, pour une période de vingt ans, ou, dans des cas spéciaux, de trente ans, comme il est dit dans la section 9 du statut, à un taux d'intérêt annuel n'excédant pas cinq pour cent et à telles autres conditions que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra prescrire de temps à autre.

Attendu que la Cité de Montéral désire emprunter un montant de $1,000,000 pour les fins ci-dessus mentionnées;

A une assemblée de la Commission Administrative de la Cité de Montréal, tenue à l'hôtel de ville, le 28e jour de juin 1920, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée sont présents : M. E.-R. Décary, président, MM. R.-A. Ross et Alphonse Verville, membres de ladite Commission,

Il est ordonné et statué par ladite Commission comme suit: —

Art. 1. — Le règlement No 723 adopté par la Commission Administrative le 10 avril 1920 et par le Conseil de la Cité de Montréal, le 7 juin 1920, est abrogé et annulé.

Art. 2.—La Cité de Montréal déclare par le présent règlement qu'elle désire emprunter une somme de $1,000,000 pour acquérir le terrain et pour faire les améliorations locales qui pourront être nécessaires pour faciliter la mise en oeuvre du système de logements et pour construire elle-même ou pour avancer à des personnes qui désirent construire des maisons, conformément aux dispositions de la loi 9 Geo. V, chap. 10, telle qu'amendée par la loi 10 Geo. V, chap. 10.

On décidera bientôt de quelle manière s'effectuera le prêt.

La ville de Montréal-Est a déjà fait bâtir des logis ouvriers sur ses propres terrains et elle a obtenu à cet effet la somme de cent mille piastres du gouvernement. Tout permet de croire qu'elle en retirera les meilleurs résultats.

L'UNION DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Les membres de l'Union mutuelle des employés civiques, employés dans les divers services municipaux, les bureaux, les cours, les ateliers, etc., soumettront aux prochaines assemblées de l'Union, d'ici le 14 septembre prochain, leurs demandes de salaire pour l'année 1921, lesquelles seront référées à la fédération des employés municipaux le 21 du même mois pour considération.

—La Banque Provinciale construira, à l'angle de la rue Roy et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, une nouvelle succursale au coût de 835,000. Cet édifice sera de trois étages et sera construit sur un terrain de 26 x 60.

—M. l'échevin Filion nous annonce que les travaux sont enfin commencés sur les rues Kelly et Beaumont, dans le quartier Ahuntsic-Brodeaux. Cette ligne portera le nom de Parc-Extension. Depuis longtemps on a fait cette demande, mais elle vient seulement d'être accordée, ce qui ne sera sans doute pas pour mécontenter la population des quartiers du nord.

Chatham proteste

Chatham, Ontario, 26 —(S.P.A.) — Le conseil municipal de cette ville a adopté une résolution, hier soir, dans laquelle il proteste contre l'augmentation des tarifs du téléphone. Il considère qu'un monopole comme le téléphone devrait appartenir au public et devrait être contrôlé par une commission du gouvernement.

UNE ENTREVUE DE WRANGEL

LE CHEF ANTIBOLCHEVISTE DIT QUE LA GUERRE CESSERA EN RUSSIE, LE JOUR OU LE PEUPLE SERA LIBRE D'ORGANISER LE GOUVERNEMENT DE SON CHOIX.

Sébastopol, Crimée, 26 (S. P. A.) —Le général Wrangel, chef du gouvernement du sud de la Russie, qui a été reconnu par la France, il y a quelques jours, a déclaré que la guerre civile cesserait en Russie, le jour où le peuple russe serait libre d'organiser un gouvernement de son choix. Les Russes ne peuvent agir actuellement, parce qu'ils sont dominés par les chefs soviets. La lutte devra se continuer jusqu'à ce que les Russes puissent régler leurs propres affaires.

Le général Wrangel s'est déclaré satisfait de la note que le gouvernement américain a envoyée à l'Italie relativement à la situation russe. Il a ajouté que la reconnaissance du gouvernement du sud de la Russie était l'expression juste de l'appréciation d'un des Alliés envers les sacrifices qu'un autre allié faisait pour la cause commune.

Le général Wrangel a déclaré que ses troupes étaient parfaitement équipées sur tous les fronts. Il a ajouté que la flotte est à la hauteurs de la situation.

"Souvent depuis que l'armée du sud de la Russie m'a honoré en se plaçant sous mon commandement, a déclaré le général Wrangel, plusieurs chefs cosaques m'ont demandé d'envoyer des troupes dans la Caucasie et dans la région de Kouban, pour leur aider à renverser le régime tyrannique des Bolchéviki.

"Toutes les troupes que nous avons envoyées à Yeisk et à d'autres endroits dans les régions de Kouban et de Don avancent rapidement. Des Cosaques leur ont prêté main-forte. Notre marine est maintenant réorganisée de manière à appuyer nos troupes. Le temps est donc propice, a déclaré le général Wrangel, pour donner aux Cosaques des régions de Kouban, de Don d'Astrekan et de Terek tout l'appui dont ils auront besoin pour repousser leurs oppresseurs.

"Les Cosaques ont des hommes des vivres et des animaux en quantité suffisante pour mener une longue lutte. Ils font preuve d'un grand courage. Tout indique que d'ici peu de temps ils seront maîtres des ports les plus importants de la frontière de la Georgie.

"Au sujet de l'avenir économique du sud de la Russie, le général Wrangel a déclaré que son gouvernement allait commencer incessamment à exporter des grains. Lorsque le général Wrangel sera maître des régions de Kouban et de Don, qui sont les plus riches en grains de la Russie, il pourra exporter une grande quantité de vivres en retour d'articles manufacturés.

"Le général Wrangel a déclaré que la force militaire et politique du Soviet russe a été surfaite. Il est d'avis que la majorité du peuple russe se concertera d'ici peu pour organiser un gouvernement de son choix.

"Le projet du général Wrangel, qui est celui-ci, plait aux paysans russes : il propose de partager les terres de la Russie parmi les paysons ; ceux-ci devront payer au gouvernement un cinquième du prix de la récolte annuelle, et cela pendant 25 ans, le prix du grain devra être fixé par le gouvernement. Les anciens propriétaires seront payés à même cette somme. On dit que les paysans préfèrent posséder eux-mêmes les terres que de les voir en la possession des Bolcheviki."

En Cour de pratique

Au témoignage de M. Arthur Archambault, greffier de la Cour de pratique, c'est le jour où la Cour a été le moins achalandée depuis longtemps: deux causes seulement et toutes deux ont été accordées de consentement.

La plus importante est celle de M. John Wheeler, mécanicien, au service de la compagnie des tramways de Montréal, qui demande l'autorisation de poursuivre la compagnie en compensation pour accident de travail.

Le 6 décembre 1919, M. Wheeler travaillait à l'usine de la compagnie, sous les ordres de son contremaître lorsqu'un marteau lui a écrasé la main gauche. Par suite de l'accident, Wheeler a perdu l'usage de cette main et même du bras, et sa capacité de travail est diminuée de 40 p.c.

En vertu de l'acte de compensation, il réclame la moitié du salaire qu'il a perdu depuis l'accident, soit $100, et le capital de $2,900 à la place d'une vente viagère à laquelle il aurait droit.

M. le juge Archer, du consentement des parties, accorde la requête.

Sir Reginald Tower attend

Londres, 26 — (S.P.A.) — On annonce officiellement que sir Reginald Tower, haut commissaire à Dantzig, attend la décision qui a été prise par la France et la Grande-Bretagne concernant l'expédition de provisions et de munitions aux Polonais en passant par Dantzig.

Les Mennonites se soumettent

Swift Curremt, Saskatchewan, 26 (S.P.A.) — Les Mennonites du district d'Amphion, consentent à suivre les classes pour la première fois cette semaine.

LE PONT VICTORIA SERA ROUVERT CE SOIR

Les travaux de réparations ont pris un peu plus de quatre jours.

A dix heures ce soir, le pont Victoria sera rouvert à la circulation des voitures.

Telle est la nouvelle que nous communiquent les autorités du Grand-Tronc, et que ne sera pas sans causer quelque surprise au public. En effet, on était loin de s'attendre que les travaux de réparation commencés lundi, allaient se terminer si rapidement.

La compagnie du Grand-Tronc, propriétaire du pont, et qui s'est occupée avec tant de succès de ces travaux de réparation, a donc droit à des félicitations.

Il a suffi de 104 heures à la compagnie pour refaire complètement la route de la partie incendiée du pont. C'est un record qui mérite d'être signalé. Le pavage avait été détruit sur une distance de trois quarts de mille. La compagnie, il est vrai, n'a rien épargné pour hâter les travaux de réparation. Elle a mandé par télégramme des ouvriers experts de tous les coins du pays, il en est arrivé par cinq trains différents, de l'Ontario, des Etats-Unis et de la province. Les ouvriers étaient logés et nourris dans des wagons sur des voies d'évitement, près du pont, pour éviter les pertes de temps. Rarement on a vu une telle animation parmi un groupe de travailleurs. Les choses ont certes été menées rondement, comme le laisse voir le résultat. Pas moins de 700 ouvriers ont participé à ces travaux.

En général, on ne croyait pas que le pont pourrait être rouvert à la circulation des voitures avant samedi soir.

Par le fait même, les bateaux qui font la traversée à Longueuil et aux autres endroits de la rive sud vont être décongestionnés.

Des Américains, qui venaient visiter notre ville, avaient dû, lors de l'incendie du pont, laisser leur automobile à Saint-Lambert et dans les environs. Ils pourront maintenant aller chercher leur véhicule.

LES NEGOCIATION DE PAIX RUSSO-POLONAISES

La Pologne demande au gouvernement russe d'envoyer ses représentants à Varsovie.

Copenhague, 26. — (S.P.A.) — Le correspondant du *Berlingske Tidende*, à Varsovie, annonce que le gouvernement polonais a demandé au gouvernement russe de changer l'endroit des négociations de paix. La Pologne propose Varsovie comme endroit plus commode. Le gouvernement soviet n'a pas encore donné de réponse.

LES SOVIETS SE SOUMETTENT.

Londres, 26. — (S.P.A.) — Le gouvernement des soviets russes a répondu, aujourd'hui, à la note qui a été envoyée par M. Arthur Balfour, président du conseil, concernant les termes de paix que les Soviets ont proposés à la Pologne. Le gouvernement soviet consent à retirer la clause qui demandait la formation d'une armée de 200,000 prolétaires.

* * *

Paris, 26. — (S.P.A.) — Le gouvernement soviet russe est prêt à enlever la clause concernant la formation d'une armée de prolétaires de 200,000 hommes en Pologne, ce qui se trouve dans les termes de paix présentés par les Soviets. C'est une dépêche de Moscou, interprétée à la tour Eiffel, qui annonce cette nouvelle.

Le gouvernement de Mascou insiste pour que les négociations de paix aient lieu avec la Pologne seule, sans qu'un autre pays intervienne.

La dépêche dit que le gouvernement soviet est prêt à faire cette concession dans le but de prévenir l'objection de M. Lloyd George par rapport à cette clause.

Lloyd George sera responsable

Si le maire de Cork, MacSweeny meurt dans sa prison par suite de son jeûne, la population irlandaise de la province de Québec tiendra Lloyd George et les membres de son cabinet personnellement responsables de cette mort. Telle est la teneur d'une dépêche envoyée hier soir au premier ministre de Grande-Bretagne, selon le voeu d'une assemblée de la section de Montréal, de la *Self Determination for Ireland League of Canada*. L'assemblée a été tenue au Monument National.

Voici le texte du message :

"A M. David Lloyd George, premier ministre de l'Angleterre, Downing Street, Londres, Angleterre.

"Le comité exécutif de la section de Montréal de la *Self Determination, for Ireland League of Canada*, au nom de la population irlandaise de la province de Québec, proteste contre l'action de votre cabinet en refusant de libérer Térence MacSweeny, maire de Cork, et il vous tiendra vous et votre cabinet personnellement et collectivement responsables du crime si on le laisse mourir."

(Signé) H. J. STAFFORD,
Secrétaire provincial.

M. John Loye, présidait l'assemblée. Les délégués au congrès provincial ont été choisis, le congrès s'ouvrira samedi à Québec.

M. Meighen a peu d'amis dans l'Ouest

Kitchener, Ontario, 26.—(S.P.A.) —Dans une interview qu'il a accordée hier, M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, a déclaré que M. Meighen avait très peu d'amis dans sa province et qu'il n'en avait aucun parmi les fermiers. Il a ajouté que l'antipathie de l'Ouest contre le gouvernement actuel est de plus en plus prononcée.

Lloyd George ne les a pas reçus

Lucerne, 26. — (S.P.A.) — M. Konstantine Fehrenbach, chancelier allemand, et le Dr Walter Simons, ministre des Affaires étrangères en Allemagne, ont repassé la frontière de leur pays. Ils n'ont pu avoir une entrevue avec M. Lloyd George.

Sir Hamar Greenwood, secrétaire en chef pour l'Irlande, doit arriver à Lucerne demain pour discuter la situation irlandaise avec le premier ministre anglais.

Vilna évacuée

Paris, 26. — (S.P.A.) — Le ministère des Afafires étrangères apprend que les troupes soviets russes ont évacué la ville de Vilna. Les Lithuaniens ont occupé la gare et les édifices publics de Vilna, au cours de la journée de mardi.

La Température

Toronto, 26 — Le baromètre se maintenant haut sur le continent à l'est du Manitoba et du Mississipi et relativement bas dans l'ouest. Le temps est au beau dans tout le Canada.

Temps probable:

Lacs et Baie Georgienne, Haut et Bas Saint-Laurent, Vallée de l'Ottawa, Golfe et Rive Nord: Vents légers, beau et chaud aujourd'hui et vendredi.

Provinces Maritimes: Vents légers et modérés, beau et chaud aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur: vents légers, beau et chaud aujourd'hui et demain.

Manitoba: beau et très chaud aujourd'hui. Vendredi, généralement beau avec quelques orages ici et là, tournant au frais.

Saskatchewan: généralement beau mais quelques averses et plus frais.

Alberta: Beau, redevenant plus chaud.

	Max.	Min.
Prince Rupert	56	—
Victoria	64	52
Kamloops	74	50
Calgary	66	44
Edmonton	56	46
Prince Albert	84	—
Winnipeg	94	62
White River	80	34
Sault Ste-Marie	80	54
Toronto	82	59
Kingston	80	60
Ottawa	86	58
Montréal	78	58
Québec	70	54
St. John, N.-B.	76	50
Halifax	80	48
St. Johns, Nfld	56	46
Detroit	74	62
New-York	78	66

Décès

GIROUX. — A Montréal, le 25 août 1920, à l'âge de 60 ans, est décédée Adelaïde Collard, épouse d'Arthur Giroux. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 275 rue St-Denis, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A OUTREMONT

A l'hôtel de ville d'Outremont, a eu lieu, hier soir, la reunion du conseil, sous la présidence du maire Beaubien. L'évaluation municipale et l'augmentation des taux du téléphone ont été les sujets de discussion.

L'évaluation municipale accuse une légère augmentation. En 1920, on évaluait à 85,418,053, les terrains et les édifices non taxables, tandis que maintenant ils atteignent la somme de 86,036,459. L'an dernier, les terrains taxables étaient évalués à $18,017,972, cette année au contraire ils s'élèvent à $22,3-224. Les taxes scolaires, en 1920, portaient sur $17,933,796, et maintenant sur $22,528,674. Le conseil a adopté le rapport tel quel. Les taux pour les taxes générales ne seront pas changés.

Le maire Beaubien dans l'après-midi avait assisté à une assemblée des maires des municipalités, convoqués pour combattre l'augmentation des taux du téléphone. Une résolution, à l'effet que les municipalités concernées défrayent une partie des dépenses occasionnées par cette campagne, avait été acceptée. M. Beaubien soumit cette résolution au conseil, qui l'accepta à l'unanimité.

M. A. Nadeau, de la *Montreal Water & Power*, est venu déclarer que les taux fixés pour la taxe d'eau à Outremont, étaient beaucoup trop bas et que la compagnie se trouvait dans l'obligation de les augmenter. La question toutefois ne fut pas discutée, et on la renvoya à la prochaine assemblée.

Avant de se séparer le conseil se montra favorable à l'attribution d'une somme de $10,000 pour l'érection d'un monument à la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille.

Le vote des femmes aux Etats-Unis

Washington, 26. — (S.P.A.) — Le secrétaire d'Etat Colby a signé, aujourd'hui, la proclamation officielle annonçant que l'amendement à la constitution américaine qui accorde le suffrage aux femmes américaines, a été ratifié.

La proclamation a été signée à 8 heures, ce matin, à la résidence de M. Colby, après que le gouverneur Roberts eut certifié que la législature du Tennessee avait ratifié l'amendement.

Un drapeau offert aux vétérans belges

A la demande de l'Association des vétérans belges du Canada, dimanche, le 5 septembre, à l'église Notre-Dame, il y aura messe chantée, sermon et bénédiction d'un drapeau qui sera présenté solennellement par le général Armstrong, commandant le district No 4, au colonel Chaballe, président de l'association.

Ce drapeau, véritable objet d'art, est arrivé de Belgique, la semaine dernière, et est exposé cette semaine à la maison Birks, dans l'ouest de la ville, et le sera dans l'est, la semaine prochaine, à la maison Dupuis Frères.

Pour rehausser l'éclat de la cérémonie, un cortège se formera à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, côté nord, qui sera formé de représentants des autorités militaires et civiles, des délégations de toutes les associations de vétérans, puis enfin les sociétés étrangères. Au sortir de l'église, le cortège s'acheminera vers la caserne du 65ème, où aura lieu une réception.

Remarquable succès

Les syndicats ouvriers catholiques et nationaux, fondés à Montréal depuis environ dix-huit mois, font des progrès marqués.

Chez les charpentiers - menuisiers, mardi soir, a eu lieu une très nombreuse assemblée. Grand nombre d'initiations ont été faites et plusieurs projets ont été élaborés en vue de faire prospérer les syndicats.

Chez les plombiers, on signale également une grande animation et cette section des syndicats catholiques est aussi lancée véritablement dans la voie du progrès.

CONVOCATIONS

Vendredi soir, il y aura convocation générale de l'union nationale des briqueteurs. Des questions de la plus haute importance y seront discutées.

* * *

Chez les briqueuteurs, nous disait ce matin, M. Eugène Brunet, il y a assez souvent de ce temps-ci du chômage forcé, par suite du manque de matériaux. Fréquemment la la chaux et le sable font défaut. Aux bureaux de l'union, rue Saint-Dominique, on s'occupe activement de remédier à la situation quand celle-ci est défavorable à l'ouvrier.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVES : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX : — 10 sous la ligne agate.
NAISSANCES, DECES, MESSES : — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS : — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC. — $1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Coulombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

Chance exceptionnelle de vous procurer un trio ou un troupeau de lapins de choix. Adultes et en bonne santé. Satisfaction garantie. Angora blanc, six femelles, deux bucks, le lot $25.00. Moitié du lot, $15.00. Deux couples belges adultes, $6.00 le couple. Lapins danois, couleurs blanc et brun, blanc et noir, bleu et blanc. Six femelles, un buck, $20.00. English Tortoise, très rares, couleur foncée ,bien marqués, cinq femelles, un buck, $30.00. Géants des Flandres, gris acier, noirs ou blancs, 20 vieilles femelles et 7 bucks, le lot $80.00. Trios, $12. Couples, $8.00. Aucune couleur. Polonais blancs (Jeannotte) quatre femelles seulement, $12.00. Sibériens noirs, pesanteur normale, sujets jusqu'à 14 livres pièce, 15 femelles, six bucks, le lot, 21 sujets, $75.00. Trios, les meilleurs, $15.00, les autres, $10.00 le trio. Le lot entier de ces lapins de choix, 73 lapins en tout, $200.00. La chance de votre vie de vous procurer un troupeau à bonne condition. Satisfaction garantie ou argent scrupuleusement remis. Traité sur l'élevage du lapin, 25 sous par malle. Gratis avec un achat. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE, 300 arpents de terre avec au delà de deux milles de grève, sur le lac des Deux-Montagnes. S'adresser à H. S., Main 5669, 7 Place d'Armes.

PROPRIETES A VENDRE

Alexandre Dupuis
(Etabli en 1897)
COURTIER EN IMMEUBLES
Finances, Assurances, Placements
(3 PLACE D'ARMES (près Craig)
MAIN 7515. Rés., St-Louis 3205.

REGLEMENTS DE COMPTES

TOUTES DETTES immédiatement réglées, marchands, particuliers ; paiements faciles, sans intérêts ; informations gratuites. Le Bleu, 43 Place d'Armes, coin Craig. Soir, 68A Laurier ouest.

DOMINION WELDING M'FG.
SOUDURE, COUPURE, BRASURE
Réparations de toutes pièces : Fer, Acier, Fonte, Cuivre, Bronze, Aluminium.
RADIATEURS D'AUTOS
Décarbonisation de moteurs d'automobiles
340 AMHERST
Tél. Est 4439.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1920

LACHINE

De la Côte St-Paul, service de
10 min. à partir de 5.05 a.m.

De la Place d'Armes (bureau de poste), service de
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.
40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine, à 12.40 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de
10 min. de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
20 min. de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.
40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

SAULT-AU-RECOLLET-MONTREAL-NORD

Du chemin Crémazie (Youville) à Montreal-Nord, service de
15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m.
10 min. de 5.55 a.m. à 8.15 a.m.
15 min. de 8.15 a.m. à 4.45 p.m.
10 min. de 4.45 p.m. à 7.00 p.m.
15 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.
30 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.
40 min. de 12.50 a.m. à 1.10 a.m.
Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Montréal-Nord au chemin Crémazie (Youville), service de
20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m.
15 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
10 min. de 6.20 a.m. à 8.37 a.m.
15 min. de 8.37 a.m. à 5.10 p.m.
10 min. de 5.10 p.m. à 7.37 p.m.
15 min. de 7.37 p.m. à 12.07 a.m.
15 min. de 12.07 a.m. à 12.25 a.m.
25 min. de 12.25 a.m. à 12.50 a.m.
40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Montréal-Nord à 1.30 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de
20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m.
10 min. de 6.00 a.m. à 7.40 a.m.
20 min. de 7.40 a.m. à 4.20 p.m.
10 min. de 4.20 p.m. à 6.40 p.m.
20 min. de 6.40 p.m. à 11.00 p.m.
40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.
Voitures partant à 11.20 p.m., 12.00 minuit, à 12.40 a.m., pour Snowdon's Junction seulement.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.

De Cartierville, service de
20 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m.
10 min. de 6.45 a.m. à 8.25 a.m.
15 min. de 8.25 a.m. à 8.40 a.m.
20 min. de 8.40 a.m. à 5.00 p.m.
15 min. de 5.00 p.m. à 5.15 p.m.
10 min. de 5.15 p.m. à 7.25 p.m.
15 min. de 7.25 p.m. à 7.40 p.m.
20 min. de 7.40 p.m. à 11.40 p.m.
40 min. de 11.40 p.m. à 1.40 a.m.
Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
30 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
60 min. de 8.00 a.m. à 2.00 p.m.
30 min. de 2.00 p.m. à 7.00 p.m.
60 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.

TETRAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.

POINTE-AUX-TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue, service de
15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.
7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.30 a.m.
Dernier tramway de la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 11114. — Emile Boudrias, demandeur, vs Désiré Berthiaume, défendeur, et Benj. Benoit, avocat, distrayant. Le 10ème jour de septembre 1920, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2295 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, gramophone, etc. Conditions : argent comptant. Emile Lapierre, H. C. S.
Montréal, 25 août 1920.

CHOSES MUNICIPALES

DÉLÉGATION DE MARAÎCHERS

DES REPRESENTANTS DES COMTES DE LAPRAIRIE ET DE NAPIERVILLE DEMANDENT AUX COMMISSAIRES L'AGRANDISSEMENT DU MARCHE BONSECOURS — AMELORATIONS A L'AQUEDUC — DES TRAVAUX DE PAVAGE.

Les deux comtés de Laprairie et de Napierville s'étaient, hier, fait représenter à l'hôtel de ville par une nombreuse délégation qui s'est présentée devant la Commission l'agrandissement du marche Bonsecours. administrative pour lui demander cours. A la tête de cette délégation, on remarquait M. Amédée Monet, accompagné de M. Wilfrid Cadillot, député de Laprairie, qui ont présenté la délégation au président Décary.

C'est M. A. Monet qui fut le porte-parole de la délégation et il a demandé à la Commission administrative au nom de ses électeurs d'agrandir le marché Bonsecours. Les fermiers qui viennent en ville écouler leurs produits se trouvent à l'étroit et le client comme le vendeur sont dans la situation la plus fâcheuse et la plus incommode. La question qui est à l'étude depuis longtemps n'a pas encore reçu de solution cependant et il importe que l'on y voie au plus tôt.

Les cultivateurs ne sont pas satisfaits du partage actuel qui se fait entre le marché Bonsecours et le Champ de Mars et la ville de Montréal se doit de posséder un grand marché qui lui fasse honneur.

Le président a répondu à la délégation qu'un changement se ferait sous peu et que la ville avait besoin de deux marchés dont l'un serait probablement construit dans le nord de la ville et l'autre près du pont Victoria. L'architecte de la ville est à dresser les plans à cet effet.

La délégation était composée d'une cinquantaine de personnes, toutes choisies parmi les cultivateurs en vue des comtés de Laprairie et de Napierville.

DES TRAVAUX A L'AQUEDUC.

Sur recommandation du bureau des travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'aqueduc et du directeur des travaux publics, et sur proposition de M. le commissaire Marcil, appuyée par M. le commissaire Verville, la commission administrative a résolu de voter un montant de $60,000. Cette somme sera prise sur les crédits disponibles pour les travaux d'amélioration et d'agrandissement de l'aqueduc pour exécuter certains travaux d'égoûts et pour creuser des fosses ainsi que pour certains autres travaux tout le long de l'aqueduc.

DES PAVAGES.

La Commission Administrative, à sa dernière séance, a reçu une seule soumission pour pavages, mais plus d'une dizaine pour la construction de trottoirs. Voici la soumission reçue pour un pavage : Avenue Messier, de Mont-Royal, en gagnant le nord. The Sicily Asphaltum Paving Co., Limited, $16,396.40.

Les soumissions pour trottoirs sont :

Rue Fabre, deux côtés, au nord de Laurier jusqu'à certains lots vacants : Duranceau et Duranceau, $6,970.50; A. T. A. Chagnon et Cie, $6,839.00; Mondou, Corlier et Cie, $7,383.60.

Rue Marquette, côté est, de Laurier en gagnant le nord : Duranceau et Duranceau, $4,004.60; A. T. A. Chagnon et Cie, $4,098.80; Mondou, Corlier et Cie, $4,211.45.

Avenue Old Orchard, du lot No 177-190 à lot No 177-176 : Duranceau et Duranceau, $756.75; A. T. A. Chagnon et Cie, $684.00; Mondou, Corlier et Cie, $903.75.

Avenue Monkland, côté nord, de Wakely à Montclair : Duranceau et Duranceau, $722.50; A. T. A. Chagnon, $990.00; Mondou, Corlier et Cie, $1,000.00.

La Commission a référé les soumission au directeur des travaux publics pour rapport et transmis les chèques qui les accompagnent au caissier de la cité.

NOMINATIONS.

Les nominations suivantes ont été faites : Mme M.-L. Fortier, commis dactylographe junior, au service des Finances, division du Trésorier; M. R.-D. Choquet, commis junior des comptes, au service des Finances, division du Magasin Municipal.

LA VACCINATION.

Le bureau d'hygiène de la ville de Montréal a compilé différentes statistiques sur la marche constante de la vaccination en cette ville. En 1896, la moitié seulement de la population étaient vaccinés par suite de l'antipathie qui régnait un peu dans toutes les classes pour ce préventif relativement nouveau alors. Cette année on compte plus de quatre-vingt-dix p.c. qui ont reçu le vaccin et presque tous les écoliers et écolières ont déjà subi cette opération qui est d'ailleurs de rigueur dans toutes nos institutions d'enseignement.

La meilleure preuve du bon effet de cette précaution est le taux normal de cas de variole dans notre ville quand dans plusieurs autres, les épidémies sévissent, comem à Toronto, au cours de l'année dernière. Les rapports de la ville pour cette année ne comprennent cependant pas les vaccinations faites dans les écoles par les inspecteurs médicaux et les médecins.

BLACK ROCK HOUSE
NORTH COHASSET, MASS.
à 20 milles de Boston, sur la route de Plymouth.
Un hôtel de haute classe, destiné exclusivement à une clientèle d'élite, magnifiquement situé sur la côte en face de la mer, sur le fameux chemin de Jérusalem, entouré de belles propriétés privées. Suite de pièces avec bain, magnifiques salles de repos et de récréation. Salle de bal, salle de billard, salle à manger et salle de lunch donnant sur la mer. Cuisine et service excellents.
Orchestre symphonique, danse, tennis, canotage, bains de mer, équitation et yachting.
Fondé en 1756. "Le merveilleux site de la rive sud". Pas de clientèle indésirable. Brochure.
A. STANLEY STANFORD.

FAITS DIVERS

ENFANT BRULEE VIVE.

L'assistant-coroner Prince s'est rendu, hier, à Chambly Bassin, où il est allé tenir une enquête sur la mort d'Arzélie Messier, 8 ans, brûlée vive, ces jours derniers, près de la demeure de ses parents. D'après les témoignages, il appert que sa mère l'avait envoyée chercher des allumettes à l'épicerie. En revenant chez elle, la fillette s'amusa à frotter des allumettes les unes contre les autres, avec la conclusion que celles-ci s'enflammèrent et communiquèrent le feu aux vêtements de l'enfant. Malgré les soins que lui prodigua le docteur Taupier, elle expira quelques heures plus tard.

Après l'audition des témoignages, l'assistant-coroner, a rendu un verdict de mort accidentelle.

ACCUSE DE MEURTRE.

Les détectives Clément et O'Connell, de Sudbury, sont arrivés à Montréal, hier, en compagnie d'un nommé Albert Juteau, 18 ans, sur qui pèse une accusation de meurtre. Juteau a été arrêté à Sainte-Lucie après des recherches faites par les détectives susdits. Le jeune homme est accusé d'avoir, au mois de juin, tué un nommé J. Larocque, de Saint-Jean, et de lui avoir volé une somme de $125. Il est parti pour Sudbury, ce matin.

CHEZ LE CORONER.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner MacMahon, hier après-midi, à l'enquête tenue sur la mort de Rose Letellier, 12 ans, 242b, rue Saint-Joseph, Lachine, écrasée à mort par un camion automobile, mardi après-midi. D'après les témoins de l'accident, la fillette, qui était suspendue à l'arrière d'un camion sauta à bas, à l'angle de la 12ème avenue et traversa la rue en courant. C'est alors qu'elle a été renversée par un autre camion qui venait en sens contraire, et elle a eu le crâne fracassé par une des roues.

A LA POINTE DU REVOLVER.

Les détectives sont à la recherche de quatre hommes, qui revêtus de l'habit militaire, ont forcé un nommé George Christia, restaurateur, 673, rue Wellington, à leur donner son argent, mardi soir dernier.

Les quatre hommes entrèrent dans le restaurant, mardi soir, et demandèrent des liqueurs douces. Lorsque le restaurateur vint leur porter leur consommation, l'un d'eux sortant un revolver, lui ordonna de leur remettre son argent. Pendant que les autres montaient la garde, notre homme enlevait les $70, qui se trouvaient dans le tiroir-caisse.

VOL DU FOURRURES.

La police a été averti, hier, qu'un vol d'environ $800, de fourrures avait été commis chez M. Varin, 508, rue Saint-André, mardi soir, alors qu'il n'y avait personne à la maison. Les voleurs ont pénétré dans la maison et ont opéré sans attirer l'attention des voisins. Les détectives sont sur les pistes des coupables.

CONSEQUENCE INATTENDUE.

En rentrant sur son bateau, hier soir, vers 11 h. 30, A. Longhourst, 18 ans, matelot, a fait une chute entre le quai et le navire et peu s'en est fallu qu'il ne se noyât. Personne ne fut témoin de l'accident et ses appels seuls attirèrent l'attention des officiers du bord. Comme il semblait souffrir, l'ambulance fut mandé, et les médecins constatèrent qu'il souffrait d'une hémorrhagie célébrale, causée par un choc violent. Son état est grave.

DEPOSITION ANTE-MORTEM.

Le magistrat Cusson, en compagnie du sténographe officiel Desjardins, s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame, hier matin, prendre la déposition ante-mortem de Mme X. Demers, qui est dans un état critique par suite des mauvais traitements qu'elle aurait subis de la part d'un nommé Bourdages, sur qui pèse une accusation de tentative de meurtre. La victime a déclaré ne pas se souvenir exactement de ce qui s'est passé, et ce n'est que lorsqu'elle fut revenue à elle que sa fille lui a dit que c'était Bourdage qui l'avait poussée en bas de l'escalier. Bourdage a été admis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $2,000.

UN SAUVETAGE.

Six cents excursionnistes ont été témoins, nier soir, d'une scène émouvante, alors qu'une jeune femme tomba entre le bateau et le quai. Un jeune homme courageaux se jeta à l'eau, au secours de la jeune personne. Sauveteur et sauvée furent bientôt retirés de l'eau et l'excursion suivit son cours.

SIX MOIS A L'OMBRE.

Le magistrat Lanctôt siégeant en Cour d'enquête, hier après-midi, a condamné un nommé B. Chartrand, trouvé coupable d'avoir refusé de subvenir aux besoins de sa famille, à six mois de prison aux travaux forcés. Il a été prouvé que dans l'espace de six mois, l'accusé n'avait donné que $15 à sa femme.

Chemin de fer Canadien National

LE TRAIN DE NUIT MONTREAL-QUEBEC PAR LE PONT DE QUEBEC.

Le train de nuit du chemin de fer National du Canada pour Québec, par le pont de Québec, part tous les jours de Montréal, gare Bonaventure, à 11 h. 15 du soir, et arrive à Québec, gare du Palais, à 6 h. 15 du matin (temps normal de l'Est).

Le train de nuit de retour part chaque jour de Québec, gare du Palais, à 10 h. 55 du soir, et arrive à Montréal, (gare Bonaventure) à 6 h. 30 du matin (temps normal de l'Est). Les voyageurs pourront demeurer dans les wagons-lits jusqu'à 8 h. 30 du matin, (heure de l'économie de la lumière).

Les deux trains sont composés de wagons-lits réguliers éclairés à l'électricité et de wagons de première et de seconde classe.

On peut se procurer des billets, réserver des lits et obtenir toute autre information auprès des agents de billets du chemin de fer Canadien-National-Grand-Tronc. (réc.)

DU LAIT ET DU PAIN GRILLÉ

AVANT DE PRENDRE DU TANLAC, MME LECOURS, DE QUEBEC, N'AVAIT PAS FAIT UN BON REPAS DEPUIS HUIT ANS — ELLE A MAINTENANT UN EXCELLENT APPETIT.

"Pour la première fois depuis huit ans, je puis faire un bon repas sans en souffrir par la suite. Je déclare que maintenant je ne puis me mettre à table sans éprouver de la reconnaissance envers le Tanlac." Ainsi s'exprimait il n'y a pas longtemps, Madame Maxime Lecours, demeurant rue des Fossés, No 255, à Québec.

"Pendant toutes ces malheureuses années, je fus réduite à m'alimenter exclusivement de lait et de pain grillé. Je n'osai pas une seule fois manger de la viande ou des plats assaisonnés, car je savais quelles douleurs atroces je ressentirais par la suite. Les aliments les plus légers mêmes me tournaient sur le coeur. J'avais dans l'estomac des gaz qui me causaient une sensation angoissante d'étouffements et qui m'occasionnaient de terribles palpitations de coeur. Mon foie aussi fonctionnait très mal. J'avais des nausées épouvantables qui m'empêchaient de garder ma nourriture. Le rhumatisme m'occasionnait des douleurs dans toutes les articulations. La douleur parfois était si forte qui'l me semblait que je ne pourrais la supporter indéfiniment. Je devins si nerveuse, que le bruit que font les enfants me mettait hors de moi. Mon sommeil était intermittent et agité. Aussi me levais-je le matin avec une atroce sensation de fatigue et d'épuisement. J'étais constamment à bout de forces.

"Mais la façon dont le Tanlac m'a soulagée de mes souffrances et m'a remis sur pied est simplement étonnante. J'avais à peine fini ma première bouteille que j'avais déjà un superbe appétit. J'en ai pris maintenant six bouteilles et je peux manger de la viande et même du chou sans en être incommodée. Comme question de fait, je mange de n'importe quoi sans jamais avoir cette affreuse sensation que vous causent les aliments qui vous tournent sur le coeur. Je ne sais plus ce que c'est que l'acidité de l'estomac, les gaz ou les palpitations. Je n'ai plus ni maux de tête, ni excès de bile. Le rhumatisme a tout à fait disparu de mes articulations et mes nerfs sont aussi solides, aussi fermes qu'on peut le souhaiter. Je dors comme une enfant. Je me lève le matin fraîche et reposée, prête à faire avec joie mon ménage dans la maison. C'est du reste un plaisir pour moi que de travailler, alors que c'était auparavant une tâche épuisante. C'est au Tanlac que je dois entièrement cette extraordinaire amélioration de mon état de santé. J'espère que toutes celles qui souffrent comme j'ai souffert profiteront de mon expérience."

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies du Dr Leduc ; dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lanctôt, pharmaciens, et dans les pharmacies Jassbys ; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien ; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien, et à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac. (ann.)

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
284 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.

ON CHOISIT GENERALEMENT LE
THÉ "PRIMUS"
POUR PREPARER DU THE GLACE

A cause de sa belle couleur ambrée et parce que son arôme délicat persiste et s'affine en bouteille.

La ménagère a reconnu que les différentes variétés de thé glacé préparées avec le THE "PRIMUS" ne sont pas seulement délicieusement rafraîchissantes, mais encore qu'elles étanchent la soif alors que la plupart des breuvages d'été ne font qu'augmenter la soif. Un des meilleurs breuvages à base de thé glacé, c'est une

TASSE DE PSEUDO-CLARET "PRIMUS"

Préparé et servi comme suit, vous le trouverez délicieux.
1 verre d'infusion de thé "Primus" ; le jus et un peu de zeste de 3 citrons et de 5 oranges.
1 Tasse d'eau.
1 Tasse de jus de gadelles rouges, un petit morceau d'écorce de canelle.
1 Pinte d'eau gazeuse au moment de servir et du sirop du sucre au goût.
Faites bouillir le petit morceau de canelle avec le zeste d'orange dans la tasse d'eau pendant dix minutes. Passez le liquide, laissez-le refroidir et ajoutez-le aux autres ingrédients. Servez dans un plat de verre dans lequel vous placez une demi-tasse de gadelles mûres.

Demandez toujours à votre épicier, le "THE PRIMUS". Servi à votre gré — chaud ou froid — il est incomparable.

L. CHAPUT, FILS & CIE., LIMITEE
MONTREAL.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

H. E. BOURASSA
INGENIEUR MECANICIEN
Réparations générales d'automobiles.
SPECIALITE : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans.)
Rectification des cylindres (Cylinders Reground).
TEL. LAS. 3345. 1495 NOTRE-DAME EST.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

J. Albert La Rue
ARCHITECTE
MONTREAL, 74 St-Jacques, Tél. M. 1547.
QUEBEC, 350 Grande Allée, Tél. 6382.

ASSURANCES ET VITRES

Etabli en 1885
ISIDORE CRÉPEAU
Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau

Agent spécial :
Atlas Assurance Company Limited

Directeur-Gérant :
Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :
La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.
Fabrication des Verrières et Miroirs
Phones : St-Louis 6401-6402.
Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIERS
Courtiers en Assurances
232 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983. Montréal.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761—5284.
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, LL.L.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

Pariseault, Archambault & Bruchési
AVOCATS
Immeuble de la Banque d'Epargne, 180 rue Saint-Jacques. Main 4571-4572.
Charles-A. Pariseault, C.R. J. Herman Archambault, C. Emile Bruchési, Conseil : J. L. Archambault, C.R., ex-avocat de la cité de Montréal.
Casier postal 156. — Adresse télégraphique : "Nahar, Montréal".
Tel. Main 1254-1251. Codes : Iobors West. Un

C. H. CAHAN, C.R.
Avocat et Procureur
Edifice Transportation — Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, LL.L.
AVOCAT
189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.
Etude légale : Elliott et David.
Main 8205

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etude : Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

ANTOINE LAMOTHE
avocat. Bureaux : chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

Tél. Main 3215. — Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.
LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., Emilien Gadbois, LL.D., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

Roland Maillet
AVOCAT ET PROCUREUR
162 rue St-Denis. Tel. Est 893.

Jean C. Martineau LL.L.
AVOCAT
71A rue St-Jacques. Main 7620.
474 rue St-Denis. Est 2275.
Secrétariat des "Amis du Devoir"

Victor Pager — Arm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCAT
Immeuble Power, 83 ouest, Craig. Tél. Main 5598.

Tél. Main 1183. Rés., Westmount 1359.
Théodule Rhéaume, c. r.
AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
92 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 6154. 30 RUE ST-JACQUES.
P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L., S. Panet-Raymond, LL.L.

Anatole Vanier — Guy Vanier.
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tel. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ? Quelques semaines d'apprentissage suffisent ; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Molet Barber College, 62 St-Laurent.

BANQUE D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal.

COMPTABLES

Div. Est, Main 3956. Div. Ouest, Main 7154. Etablie en 1896.
BEAUDOIN LIMITEE
Achats de créances et collections
71A RUE ST-JACQUES
Membre du service de collection américain. Succursale à Québec, 64 St-Joseph.

Téléphone — MAIN 3570
L. A. CARON
COMPTABLE VERIFICATEUR
LICENCIE
INSTITUT COMPTABLE
48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 315-316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc
Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres réparés, redorés ; miroirs réargentés. Une spécialité.
Gros et détail.
58-60 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture : 7 Clark. Tél. Main 5082.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Collection, achats des créances.

CHIROPODISTE

Maladies des pieds
Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive.
Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultantes des pieds plats, chevilles faibles, chute de la balle du pied, disparaissent infailliblement avec nos arche-supports extra légers faits d'après l'empreinte du pied.
Traitement à domicile.
PEDIC LABORATORY
204 STE-CATHERINE OUEST
Chambre 101. Tél. Main 6874.

DOCTEURS

Bureau, Est 7580. Rés. Est 2969.
Dr J. M. E. Prevost
des hôpitaux de PARIS, LONDRES, NEW-YORK
Spécialiste
Traitement spécial des maladies d'Estomac et de la Peau. Nouveau traitement spécifique des maladies aiguës ou chroniques des Organes Genito-Urinaires, des Reins et de la Vessie.
Traitements électriques.
460 RUE SAINT-DENIS
COIN SHERBROOKE. MONTREAL
Tél. Bell Est 5417. Heures de bureau : de midi à 8 hrs p.m.

Dr J.-M.-A. VALOIS,
Maladies des voies urinaires
40, rue Saint-Denis, Montréal

Dr R. TESSIER
Chevalier de l'Ordre de Léopold II, de Belgique, médecin des hôpitaux militaires en France, assistant à l'hôpital Cochin de Paris. Spécialités : peau et voies urinaires. Traitements spéciaux. Aussi à l'électricité. — 295 RACHEL, angle Saint-Denis. Saint-Louis 8407.

DENTISTES

Dr E.-D. AUCOIN, B.A., M.A.
Chirurgien-dentiste
Chef du service médico-dentaire à l'Hôpital Ste-Justine
Spécialité : les enfants.
316, RUE ST-DENIS
Près du théâtre St-Denis
Tél. Est 9034.

Tél. Est 847.
Dr. Gust. GOUIN, L. C. D.
Chirurgien-Dentiste
Spécialité : incrustation, ponts et couronnes.
Heures de bureau : 9 à 9.
256 RUE SHERBROOKE EST
Près St-Denis. Montréal.

Le Dr G. H. Kent
DENTISTE
a laissé la clinique dentaire de l'hôpital St-Luc, et recevra ses patients au
No 157 RUE ST-DENIS
TEL. EST 311

Dr Moras Manseau
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.
607 avenue Atwater. Up. 9115.
Angle St-Jacques

Tél. Est 1106.
Dr MASSICOTTE
Chirurgien-Dentiste
700 RUE SAINT-HUBERT
2 portes au nord de Sherbrooke
(Autrefois chez feu le Dr Bourbonnais)

Tél. St-Louis 7390.
Heures de bureau : 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Tous les soirs, de 7 à 9 h.
SPECIALITE : DENTIERS, PONTS ET COURONNES.
Dr PAUL PREVOST
Chirurgien-Dentiste
Extraction et traitement des dents absolument sans douleur.
237 RUE CHAMBORD
Coin Mont-Royal. Montréal.

Téléphone : Est 906.
Consultations : 9 à midi, 1.30 à 5.30.
Bureau du soir : 7 à 9.
DR. EUGÈNE SEERS
CHIRURGIEN-DENTISTE
422, rue Sainte-Catherine Est,
(Angle Saint-Christophe) Montréal

SYNDICS

E. H. BEGIN
Syndic autorisé de la Loi de Faillite
180 rue St-Jacques, ch. 303.
Tél. Main 4563.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES
A. Dérome & Cie
20 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679.

HOTELS

VICTORIA HOTEL
Québec. H. Fontaine, prop.
Plan américain. Prix $4.00 à $5.00.
Prix spécial pour les voyageurs de commerce, $3.50 par jour.

NOTAIRES

Chs. ARCHAMBAULT
NOTAIRE
Nouvelle adresse :
755 MONT-ROYAL EST
Montréal

J.-L. ISIDORE DUCHARME
NOTAIRE
(Successeur de Beauchamp et Ducharme)
Edifice "La Sauvegadre", chambre 95
92 RUE NOTRE-DAME EST
Montréal
Domicile : tél. Lasalle 2309. Tél. Main 3191.

THOMAS DUCHARME
Notaire, Comptable et Commissaire.
Chambre 209 Edifice de la Banque d'Epargne
180 ST-JACQUES. Tél. Main 7741.
Résidence : bureau du soir. Tél. Est 5948.
465 Lagauchetière Est.

HORACE H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 ST-JACQUES. Main 3228.

PROFESSEURS

Médecine, Droit — COURS — Pharmacie, Art Dentaire
préparatoires aux examens préliminaires, dirigés par M.
RENE SAVOIE, I. C. et I. E.
Bachelier ès arts et ès sciences appliquées
Professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola.
Préparation au baccalauréat, au service civil, etc.
Entrée, jeudi le 2 septembre.
Résultats de l'année : 80 candidats présentés, 72 REÇUS
238, RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162.
En face de l'église Saint-Jacques.
NOTA. — Les élèves auront tout livre nécessaire.

Olivier Thibeault, LL.L., ass.-directeur. Edmond La Roche, B.S., directeur.
Institut La Roche, Enrg.
LETTRES ET SCIENCES
Cours strictement privés le jour et le soir
Préparation au cours classique et aux brevets
195 RUE STE-CATHERINE EST
Tél. : Bureau, Est 7496. Rés., Est 355.

Collège Commercial Elie
3 carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Toutes matières commerciales. Sténographie par correspondance. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Tél. E. 2539.

Leblond de Brumath
259 EST, RUE ONTARIO,
bachelier de l'Université de France et de l'

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Il y avait si longtemps que les commères du village avaient décidé que Joseph Brisard épouserait la veuve Goderre, que l'émotion fut grande mais non la surprise, en voyant le bonhomme traverser la grand'rue, avec un oeillet blanc à sa boutonnière. Or, de ces oeillets il n'y en avait que dans le jardin de Mame Goderre et elle n'en donnait jamais à personne ! Vous saisissez ? On avait là la preuve évidente que Joseph Brisard avait fait la grande demande et qu'il avait été agréé. D'un perron à l'autre, la nouvelle se transmettait et les commentaires étaient animés et d'ailleurs bienveillants.

Veufs tous deux, vieux tous les deux, ils avaient chacun de l'aisance et de l'avis de ces sages bavardes, ils se convenaient parfaitement.

La demande en mariage avait été simple et brève : —"Je suis sûr que vous êtes une bonne femme, mame Goderre, et sans me vanter, je vous ferais un bon mari. Voulez-vous qu'on se marie ?" Elle avait dit oui, sans phrases et sans émotion apparente. Mais, s'attendant à cette démarche, elle avait compté qu'un peu de sentiment serait de la partie, elle se rappela involontairement la déclaration si tendre de son Georges, trente ans avant et elle soupira. Joseph Brisard de son côté était désappointé : il admirait sincèrement la femme de son ancien ami, mais il aurait aimé qu'elle parût un peu émue. Ah ! comme elle était gentille, sa petite blonde d'autrefois, quand il lui avait demandé d'être sa femme ! Et comme il tremblait lui, déjà mûr, craignant d'être refusé par l'enfant de dix-huit ans. Il soupira aussi, mais il secoua vivement l'espèce de gêne qui suivit leur accord si peu sentimental. Quand il s'en alla, elle l'accompagnant dans l'allée du jardin, il lui demanda un oeillet blanc qu'elle épingla à sa boutonnière.

Le soir, à huit heures, il arrivait, toujours fleuri, mais d'un oeillet un peu fané que vit de suite sa solide fiancée qui ne donnait pas ses fleurs pour les voir mourir ! —"Georges l'aurait mis dans l'eau," — pensa-t-elle.

Le bonhomme, installé dans une grande berceuse, demanda la permission de fumer, et pendant qu'il bourrait sa pipe, madame Goderre tirait à elle son tricot, et tout à coup, involontairement, elle laissa échapper sa pensée : —"Georges ne fumait jamais !" — Surpris, décontenancé, il retira sa pipe. —Vous me l'aviez permis... —Oh ! pardon, continuez, je vous en prie, oui, je vous l'ai permis, et je veux que vous fumiez, Jos !

Jos ! — elle l'avait appelé Jos, comme sa petite Luce; le nom lui revenait avec des intonations caressantes, et mû par une répugnance à mêler le passé avec le présent :—Peut-être, fit-il lentement et en cherchant ses mots, peut-être, mame Goderre, comme nous ne sommes plus jeunes, vaudrait-il mieux m'appeler Joseph, vous ne trouvez pas que ça convient mieux à un homme de mon âge ?

La conversation ne fut pas bien animée : leurs souvenirs de jeunesse persistaient à tendre entre eux un voile, et distraits, tirés en arrière par leur passé heureux et lointain, ils n'arrivaient pas à être franchement et cordialement attentifs l'un à l'autre. Quand dix heures sonnèrent, il fut sur pied, prit son chapeau, hésita, fit trois pas, revint, et prenant son courage à deux mains : —Il n'y a rien pour retarder notre mariage, Charlotte, si vous fixiez le jour ? —Elle eut un choc ; interdite, étourdie, il lui sembla que la parole l'abandonnait, mais tout à coup, elle vit clairement que ce mariage était impossible, et elle le lui dit bien doucement : elle l'estimait bien, mais jamais elle ne pourrait ainsi abandonner son Georges, elle était sûre que lui ne se serait pas remarié si elle fut partie la première. "Et, j'ai l'impression, ajouta-t-elle, que vous éprouvez la même chose que moi : nous ne serions pas heureux". —Il ne dit ni oui, ni non, il tournait son chapeau. Enfin, lui tendant la main : —Nous avons le temps d'y réfléchir, vous changerez peut-être d'idée ? —Et il partit, la laissant un peu dépitée qu'il ait pris son refus si tranquillement.

Deux jours après, la voisine de Madame Goderre, n'y tenant plus, arriva avec son tricot pour une "petite jase." Toute frétillante de curiosité, elle avait à peine enlevé son chapeau qu'elle félicitait son amie et lui demandait à quand le mariage. —Jamais, répondit la veuve. C'est vrai que Joseph Brisard m'a demandée, mais j'ai refusé : je ne puis me décider. Je passerais ma vie à me tourmenter et à me dire que Georges m'accuse d'infidélité...

L'autre éclata de rire : —"Quelle bêtise, mame Goderre ! Votre mari ! Il était comme tous les autres : il vous aimait bien, mais il vous aurait vite oubliée, et quant à ce que vous faites maintenant, ça ne le tracasse plus ! N'allez pas manquer une telle chance ! Joseph Brisard est riche, il n'a ni parents, ni enfants, vous non plus; c'est un bon et honnête homme; il a besoin d'une femme comme vous pour avoir mieux soin de lui que sa première, une petite sans-dessein qui ne lui a jamais donné de confort. Mariez-vous, ma chère amie, c'est triste de vieillir toute seule."

—"Elle a peut-être raison", se disait la veuve en prenant son souper solitaire, "et si je savais que Georges..."

Le soir, ne pouvant dormir, elle était dans l'obscurité près de sa fenêtre ouverte, et dans le silence, la conversation de ses deux voisines lui arrivait très distincte : —Son Georges ! Non, il n'aurait pas été veuf longtemps, et ça ne lui coûtait pas de faire de l'oeil aux femmes ! Je le vois encore passer, le matin, avec ses oeillets blancs, qu'il donnait en passant à la petite femme du vieux Brisard et ça jacassait à la barrière ! ! Je crois bien qu'il n'y avait là que des oeillets et des oeillades, mais c'est pas un homme comme lui qu'il faut que sa femme s'enterre avec ! Ah ! Non !"

Ses oeillets !... Son Georges les donnant à cette petite écervelée ? Ce fut un rude coup pour la pauvre veuve ! Mais la réaction fut salutaire. Quand elle eut recouvré son aplomb, elle fit de si jolis saluts à Brisard qu'il comprit que le vent avait tourné, et que bientôt il mènerait à l'autel une madame Brisard qui ne se laisserait plus inquiéter par les fantômes.

FADETTE.

RÉACTION NÉCESSAIRE

PAR FADETTE.

Notre collaboratrice Fadette a publié dans l'*Action française*, de juillet, en réponse à l'enquête *Comment servir;* un article remarquable, dont l'on nous saura gré de reproduire ici quelques feuillets:

Il est temps de faire une réaction, et ce sont les femmes canadiennes-françaises qui doivent en prendre l'initiative. Ce leur sera facile, car il faut revenir bien peu en arrière pour retrouver l'éducation chrétienne et sensée, les habitudes respectables de nos bonnes familles canadiennes.

Nous nous sommes laissées entraîner par un courant qui nous paraissait irrésistible: de concessions en concessions, il n'est presque rien resté des usages qui protégeaient la pureté et la modestie de nos filles, et nous en sommes au point où il faut juger le système américain à sa valeur. Pour nous, il ne vaut rien. La preuve en est faite. La dégringolade a été rapide, les moins austères le constatent et le déplorent.

Mais il est toujours temps de se ressaisir et il n'est de courant irrésistible que pour ceux qui renoncent à lutter.

Ici, c'est l'union de toutes les consciences et de toutes les volontés féminines qui donnera la force nécessaire pour remonter le courant et revenir aux coutumes sensées et *comme il faut* d'un autrefois encore assez rapproché. Mais il n'y a pas à nous le dissimuler, il faut de grandes réformes.

Tout le monde s'accorde pour blâmer le luxe qui envahit toutes les classes de la société, mais bien peu veulent y remédier personnellement en vivant avec plus de simplicité. Chacun vit à l'extrême limite de ses ressources quand ce n'est pas au-delà, et les enfants élevés dans un milieu où l'économie est ignorée, où tout est sacrifié à l'apparence, sont tout naturellement entraînés à l'extravagance.

Pour inculquer la simplicité aux jeunes filles, il ne suffit pas de modifier leur manière de se vêtir, il faut que la famille soit simple en tout, et que chaque membre soit convaincu que le confort et l'élégance s'allient parfaitement à cette simplicité de bon ton qui leur donne un cachet de distinction. Il est très rare que le grand luxe ne sente pas un peu le parvenu. Il faut à la mère autant de jugement que de tact pour poser les limites convenables, et il lui faut beaucoup de fermeté douce pour que ces limites ne soient pas franchies. En modifiant certaines de nos façons de vivre actuelles, en faisant la vie de famille plus unie et plus intime, il deviendra tout naturel d'habituer la jeune fille à partager avec sa mère les travaux et la responsabilité du ménage: ce sera l'aider à édifier son bonheur futur et la paix de son propre foyer, car les maisons mal organisées sont toujours des foyers de discorde.

Ce retour à nos belles traditions françaises ne se fera pas en un jour, mais rien n'est impossible aux bonnes volontés éclairées et ferventes.

Laissant de côté toutes les considérations générales que je pourrais faire valoir sur l'avenir de notre pays, c'est le devoir strict de chaque mère de préparer l'avenir de sa fille, et le devoir également sérieux de chaque jeune fille de parfaire l'éducation bien commencée mais incomplète qu'elle a reçue au couvent.

Dans toute jeune fille, il y a de l'enfant et de la femme, c'est-à-dire peu d'unité encore, une volonté inégale, des aspirations élevées, de la générosité, des sentiments délicats, de beaux enthousiasmes, mais tout cela est un peu incohérent et demande une direction ferme et sage que la mère doit pouvoir donner, et à laquelle le père ne doit pas rester étranger.

Les parents ne peuvent l'ignorer, les années qui s'écoulent entre la sortie de pension et l'établissement de la jeune fille seront décisives dans l'orientation de sa vie, et elles sont pour la vraie mère, celles qui demandent le plus d'intelligence, de tact et de fermeté.

Préparons nos filles à être à leur tour des mères chrétiennes et dévouées et à continuer, pour leur compte la chaîne des meilleures traditions qui comprend celle de la bonne maîtresse de maison. Initions-les à tous les secrets d'un art qui, hélas, se perd depuis que les femmes deviennent si mondaines. Il ne suffit pas qu'une maison soit bien meublée; elle doit être propre et salubre, bien conduite, afin que les dépenses n'excèdent pas les revenus; une femme doit être en mesure de faire et de faire bien tout ce qu'elle commande à ses domestiques, quand elle en a!

Les femmes auraient bien tort de se croire diminuées par ces soins domestiques. La poésie n'est pas toute dans les anthologies; elle ne se borne pas, non plus, dans la vie, à ces rares moments lumineux ou sombres pendant lesquels elle pénètre toute existence humaine; elle se cache partout et elle embellit les plus modestes détails quand ils se rattachent à l'accomplissement du devoir, accepté pour le bonheur de ceux qu'on aime.

FADETTE.

NOTRE ALBUM

Il faut une âme saine pour sentir les charmes de la retraite.

* * *

La misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir.

* * *

En politique comme en morale, c'est un grand mal que de ne point faire de bien.

* * *

Il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

* * *

Le plus lent à promettre est toujours le plus fidèle à tenir.

Chemin de fer Pacifique Canadien

SERVICE DE WAGON-LIT ET DE WAGON-SALON ENTRE MONTREAL ET PORTLAND.

Le service de wagonlit direct entre Montréal et Portland, Me., sera discontinué, le dernier départ se faisant de Montréal, le dimanche 5 septembre et de Portland, Me., le lundi 6 septembre.

Le service de wagon-salon direct entre Montréal et Portland, Me., par les Montagnes Blanches, se continuera jusqu'au 24 septembre, de Montréal et jusqu'au 25 septembre de Portland. (Réc.)

COURRIER DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP

Rivière-du-Loup (en bas), 26. — (D.N.C.) — M. Jos. Michaud comptable en chef de la Cie de Pulpe de Chandler, Gaspé, est en vacance ici pour quelques jours. Mme Michaud l'accompagne.

—M. Robert Laurier, avocat d'Ottawa, est l'hôte de M. Woods à Saint-Patrice.

—Le lt. Maurice Gauvreau, fils de M. Chs. A. Gauvreau, député, est parti pour un voyage en Angleterre, avec sa femme et son enfant, à bord de l'*Empress of France*.

—La fête champêtre qui a été donnée, avec tant de succès, sur la place de l'église Saint-Patrice, en faveur de l'hôpital, a atteint comme recette l'étonnante somme de mille piastres. C'est un témoignage irrécusable de la charité et de la générosité des citoyens.

—Le pèlerinage organisé par le curé de Saint-Ludger, M. l'abbé Léonce Vézina, aura lieu dimanche prochain, le 29 du courant. Le départ s'effectuera à 9 h. 30 du matin, par le chemin de fer National. Le convoi se rendra directement à Sainte-Anne-de-Beaupré, par le pont de Québec.

—Mlles Gabriel Lemieux et Alice Soucy ont reçu, de la part des amis du *Devoir*, chacune un joli cadeau, la première, un chapelet de cristal de roche, monté en or, et la deuxième, un collier en ambre. Ce cadeau leur a été offert en appréciation des services rendus dans l'organisation de la conférence de M. Bourassa.

—M. C. A. Stein, député avocat, a fait l'acquisition de la villa Pouliot, située rue Deslauriers.

—Nous sommes informés que M. Bairden, consul américain nous quittera sous peu pour aller occuper un autre poste, aux Antilles.

—Après le pénible accident arrivé à la jeune Céline Martin, de Saint-André, qui a perdu la vie, après avoir été frappée par une automobile, on nous informe que deux autres enfants ont également été tués, dans la même localité, dans des circonstances à peu près analogues, par deux autres autos. L'une des victimes, un jeune garçon, se nomme Paradis, et l'autre une petite fille du nom de Dionne.

—Les Quarante-Heures ont lieu présentement à Saint-François-Xavier, et les sermons de circonstance sont donnés par M. l'abbé Lavergne.

—Un jeune homme des Trois-Pistoles, nommé Alphonse Tremblay, âgé de 21 ans, s'est noyé accidentellement dans la Rivière Trois-Pistoles, en se baignant.

—Il y a eu une session de la Cour des magistrats, la semaine dernière, présidée par M. le juge Fiset, de Rimouski. Un résidant d'Escourt a été condamné pour vente de boisson sans permis à $200, d'amende et les frais. Quelques délinquants pour excès de vitesse en automobile ont aussi été condamnés à des peines diverses.

—Quelques nouvelles nous arrivent de l'Ile Verte. Le prix de la mousse de mer, laquelle est la principale industrie du lieu sera de quarante piastres la tonne cette année; les travaux pour le quai de la partie ouest de l'Ile Verte seront commencés sous peu. Une somme de $5700, a été affectée à cet effet.

—On a arrêté la liste des prix qui seront accordés lors de l'exposition agricole, le 14 septembre prochain, et qui se lit comme suit : pour 24 sections dans l'espèce chevaline, on a destiné quatre-vingt-trois prix, variant de $1.00 à $12.00; pour 24 sections dans l'espèce bovine, de $1. à $8, 76 prix; six sections dans l'espèce ovine, de $1. à $4., 18 prix; six sections dans l'espèce porcine, de $1. à $4., 18 prix; 8 sections dans la basse-cour, 23 prix de .25c à .75c; 26 sections dans les légumes, 3 prix; 4 sections dans les racines-fourragères, 3 prix; 25 sections dans la confection au métier, 3 prix; 12 sections dans les fruits, 3 prix; 10 sections dans l'économie domestique, 3 prix; 8 sections dans l'apiculture, 33 prix.

SALON DE COIFFURE

Teinture "Henalfa" pour les cheveux. Ne tache pas la tête. Garantie donner entière satisfaction et sans danger. Mode d'emploi facile. Toutes teintes depuis le blond jusqu'au noir. Consultations gratuites. La boîte.. .. .. .. 1.75

Ondulations permanentes par notre procédé à vapeur breveté. Résultats parfaits obtenus. Garanties pour au moins six mois. Prix modéré. Appelez Uptown 7000.

Assortiments complets de vêtements et accessoires pour écoliers et écolières.

Goodwin's LIMITED

—Une alarme a appelé les pompiers chez Mme Joseph Ouellet, rue Beaubien; le feu avait pris par un poêle à l'huile; on en vint à bout avec des extincteurs. Peu de dommages.

Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL-TORONTO

Le service commode de voyageurs que donne le Pacifique-Canadien entre Montréal et Toronto, consiste en quatre trains les jours de semaine et en trois le dimanche, dans chaque direction.

POUR L'OUEST

(Temps normal de l'est)

Départ de Montréal à 7 h. a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Toronto, gare Union, à 6 h. p.m. (train local).

Le "Canadien" quitte Montréal tous les jours à 8 h. 45 a.m. et arrive à Toronto, gare Union, à 6 h. 15 p.m.

Départ de Montréal à 9 h. 30 p.m. tous les jours, sauf le samedi, arrivée à Toronto, gare de la rue Yonge, à 7 h. a.m.

Départ de Montréal à 10 h. p.m. tous les jours, arrivée à Toronto, gare Union, à 7 h. 40 a.m.

Départ de Montréal à 10 h. 45 p.m. le samedi seulement, arrivée à Toronto, gare de la rue Yonge, à 8 h. 15 a.m.

Service également bon dans les deux directions.

Ces trains sont aménagés de la façon la plus moderne.

(Réc.)

Les droits de coupe sur le bois

Québec, 26 (D. N. C.)—L'arrêté ministériel suivant a été adopté à la dernière séance des ministres, concernant l'échelle des droits de coupe de bois.

A compter du 1er septembre prochain, le taux des droits de coupe pour tout bois coupé sur les terres de la Couronne, sous patente, sera le suivant:

1.—Bois équarris, blanchis ou méplats.

a) Pin blanc, chêne, carya, noyer, 15 sous le pied cube.

b) Pin rouge, orme, frêne, cèdre, bois blanc, outillieur, merisier, érable, tamarac, 12 sous le pied cube.

c) Epinette, sapin, pin gris ou cyprès, pduche, bouleau, tremble et peuplier, 10 sous.

2.—Billots de sciage ou grumes et grands bois de dimensions et bois d'estacade à l'état brut, $5 les 1,000 pieds, $3.75 et $2.70.

3.—Poteaux de 30 pieds et moins de long n'excédant pas dix pouces de diamètre au pied bout, 75 sous unité.

b) Poteau de 30 et 40 pieds $1.50, poteaux de 40 à 50 pieds, $3, poteaux de 50 pieds et plus, $6.

4 dormants de chemin de fer n'excédant pas 9 pieds de long, 15 sous unité.

Autres articles de bois, 15 pour cent sur la valeur. Ce nouveau tarif doit augmenter de $1,000,000 le revenu de la coupe de bois.

Une déposition ante-mortem

Un nommé Ambroise Bourdage, 30 ans, 6, rue des Voltigeurs, accusé d'avoir causé des blessures à une dame Xavier Demers, 6, rue des Voltigeurs, a comparu devant le magistrat Cusson, en cour de police. Après avoir été mis au courant des faits, le magistrat a consenti que le prévenu soit admis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de $2,000. Comme on attend la mort d'un moment à l'autre, l'accusé a été conduit à l'hôpital Notre-Dame, afin d'assister à la déposition ante-mortem de la victime.

Pourquoi Acheter de Nouveaux Habits ?

Le procédé scientifique de nettoyage ou de teinture de la Toilet remettra à neuf vos vieux habits.
Envoyez vos vêtements d'automne maintenant et ils seront prêts quand vous en aurez besoin.

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à perfection"

Délicieux Economique Facile à préparer
Exigez le

Macaroni Hirondelle

CATELLI

Notre livre de cuisine envoyé gratuitement sur demande indique 115 manières différentes de l'apprêter.

LA CIE C. H. CATELLI, LIMITEE, - - MONTREAL.

190c

FEUILLETON DU "DEVOIR"

DANS LES RUINES

Par M. DELLY

16

SUITE

Un lézard qui s'enfuyait vers son trou attira l'attention de Xavier et le petit garçon se mit patiemment à sa recherche parmi les lichens et les mousses. Alix gagna un vieux banc de pierre à l'angle de la terrasse. Tout en surveillant son petit frère, elle pouvait ainsi voir la mer.

Mais une énigme la tourmentait depuis l'instant où Mathurine s'était si prestement enfuie. Qu'avait-elle voulu dire en paraissant lui faire un reproche d'être venue à Bred'-Languest?... ou bien était-ce l'expression d'une crainte mystérieuse?... Et ce silence de tous au sujet de sa mère! Cette servante elle-même, qui en avait visiblement gardé un très vif souvenir, n'en parlait aps la première et manifestait un émoi inexplicable en entendant évoquer le passé. Etait-il donc interdit, à Bred'Languest, de prononcer le nom de Gaëtane de Sézannek?... Et fallait-il penser que ces parents avaient refusé le pardon à leur fille morte?

Non, c'était là une supposition affreuse, absolument injurieuse pour les grands-parents et incompatible avec la présence au manoir des enfants de Mme de Sézannek. M. de Regbrenz ne les aurait pas appelés sous son toit si, en son coeur, il n'avait pardonné à sa fille... Pour mettre fin à cette incertitude, le plus simple, pensa Alix, serait de parler la première de sa mère. Selon la façon dont cette ouverture serait accueillie, elle connaîtrait les sentiments des habitants de Bred'-Languest.

Au milieu de ses réflexions, elle leva la tête et regarda machinalement dans la direction du petit promontoire. Un homme sortait précisément de la maisonnette noire, se dirigeant d'un pas nonchalant vers une petite anse où se balançait une barque ornée d'un mât. De cette distance, on ne pouvait distinguer le visage du personnage, d'ailleurs coiffé d'un large chapeau retombant. Il était de haute taille et paraissait vêtu grossièrement... Ayant atteint la barque, il sauta dedans et, saisissant les avirons, s'éloigna lentement.

Il flânait sur la mer, évoluant en courbes gracieuses, tantôt se rapprochant de terre, un peu après devenant un gros point noir à l'horizon... et, enfin, il disparut derrière les roches énormes dont le littoral était bordé.

Gaëtan, qui ne l'avait pas quitté du regard, se retourna vers sa soeur.

—Je voudrais savoir ramer pour me promener comme cela, dit-il avec un désir ardent dans ses beaux yeux gris. — J'apprendrai... dis, Alix?

—Oui, oui, bien certainement, répondit-elle, heureuse de le voir prendre intérêt à quelque chose. Tu auras tout ce qu'il faut ici pour devenir fort et vigoureux... ce qui ne devra pas te faire oublier un autre travail, mon Gaëtan.

Subitement la physionomie de l'enfant se transforma. Le front plissé profondément et le regard dur il répondit d'un ton bref:

—Je ne travaillerai plus... Puisque vous me forcez à venir ici, je ne veux plus m'occuper d'études. Je deviendrai un paysan...

Et ce n'était pas là une simple bravade d'enfant boudeur...

La farouche résolution étincelant dans les yeux de Gaëtan le démontrait clairement. Il y avait dans ce regard une promesse de luttes sans nombre contre cette volonté opiniâtre... mais pour l'instant, Alix jugea prudent de laisser tomber le débat. Il serait temps de le recommencer dans quelques jours, alors qu'il leur faudrait organiser cette nouvelle vie.

L'arrivée de miss Elson vint fort heureusement changer le cours des idées de Gaëtan. A la suite de l'institutrice les enfants descendirent sur la petite grève et se mirent en devoir d'explorer les rochers sous la conduite de leur soeur. Pour quelques instants, Alix oublia ses préoccupations et redevint enfant, imitant Gaëtan qui sautait de roche en roche, sans plus songer aux farouches pensées de tout à l'heure.

Le petite garçon gagna ainsi le promontoire et la maisonnette trapue, hâlée par les embruns, crevassée sous l'assaut des furieuses tempêtes. Il jeta un regard à travers la vitre sale, couverte, à l'intérieur, d'épaisses toiles d'araignées, et, ne distinguant rien, souleva sans façon le loquet de la porte.

Une seule pièce composait cette petite maison. Le sol était en terre battue, des poutres enfumées traversaient le plafond et sur les murs, noirs de malpropreté, retombaient les draperies grises et légères tissées par les diligentes araignées. Dans l'âtre primitif faisant face à la porte se dressait un amas de cendres et de débris carbonisés. Une table en bois brut, quelques misérables chaises dépaillées, une petite armoire de chêne aux sculptures naïves mais charmantes, une sorte de lit couvert d'une étoffe grossière, tel était l'ameublement de ce logis. Quelques engins de pêche pendaient au mur, ainsi que deux carabines élégantes fort déplacées au milieu de cette misère.

—Gaëtan, quel sans-gêne! s'écria Alix qui arrivait avec Xavier. Que fais-tu ici?

—Je regarde... mais il n'y a rien à voir, dit-il dédaigneusement. Qui est-ce qui peut habiter dans une si vilaine maison??

—Mon pauvre Gaëtan, tu n'as aucune idée de la misère! Combien ont des logis pires que celui-ci!... Au moins ici, il y a de l'air à souhait, une vue incomparable, des murs suffisamment épais pour protéger du froid et de la chaleur. C'est sans doute la demeure d'un pêcheur... Xavier, veux-tu laisser cela!

Le petit garçon, fidèle à son caractère fureteur, venait d'ouvrir l'armoire. Elle renfermait un certain nombre de bouteilles contenant différents liquides aux nuances variées, avec des étiquettes portant ces mots: vermouth, absinthe, sherry-brandy... A côté se voyaient un verre, un pain gris entamé, un large morceau de lard et quelques livres brochés.

—Allons, referme cela, dit sévèrement Alix en s'avançant vers son frère. Tu es vraiment trop curieux, Xavier; c'est là un très vilain défaut dont tu dois bien vite te corriger.

Tout en parlant elle poussait le battant de l'armoire, mais un livre, sans doute posé au bord, tomba à terre. La jeune fille se baissa pour le ramasser et machinalement regarda le titre... D'un geste d'horreur méprisante, elle le remit précipitamment sur la planche. Elle se rappelait avoir entendu son père stigmatiser l'auteur impie et dégradé de cet ouvrage dont le seul contact lui produisait l'effet d'un fer rouge.

En ramenant ses frères vers miss Elson, il lui vint à l'idée que Gaëtan pourrait, bien facilement, un jour ou l'autre, revenir vers cette demeure souvent déserte, sans doute, si son propriétaire était pêcheur. Pour peu que l'un de ces volumes demeurât sur la table, l'enfant l'ouvrirait par curiosité, il lirait certainement, car la lecture était pour lui une passion... Il lirait ces oeuvres infâmes et le poison s'infilterait en cette âme jeune, ardente, précocement intelligente... A tout prix, il fallait prévenir cet épouvantable malheur, mais de quelle façon ? Il serait impossible de toujours surveiller Gaëtan, et lui défendre de retourner sur le promontoire, c'était fatalement l'inciter à le faire en cachette.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Jos. J. Blanchard, gérant.

La Vie Sportive

GEORGE CHIP A ETE DECLASSE PAR HOWARD

Le protégé de Willie Riley s'est montré fort supérieur à l'ancien champion des poids moyens. — Un défi à Brosseau. — Victoire de Georges Girardin. — Les préliminaires.

Les amateurs du sport de la boxe de Montréal, ont pu voir George Chip à l'oeuvre, hier soir, contre Johnny Howard et ont pu juger de la valeur du boxeur, qui avait été opposé à Eugène Brosseau, à Portland, l'automne dernier, alors que le boxeur canadien a été victime d'une grave maladie. Les connaisseurs ont été unanimes à déclarer hier soir, après sa bataille avec Johnny Howard, que l'ancien champion du monde, n'était pas de taille à lutter avantageusement avec Brosseau et les rapports qui nous étaient venus de Portland, annonçant que Brosseau avait eu l'avantage sur Chip, devaient être exacts. En effet, Chip n'est pas de la classe de Brosseau et sa tenue hier soir, contre le policier de Bayonne, a désappointé nombre d'amateurs.

Chip a été déclassé par le protégé de Wille Riley, dans une exhibition de dix rondes, disputée hier soir, à l'Aréna Mont-Royal, sous les auspices du *National Sporting Club*, en présence d'une assistance fort nombreuse. L'ancien champion des poids-moyens est loin d'être scientifique, mais par contre il semble être dangereux dans les prises de corps. Sa gauche est à redouter lorsqu'il se dégage d'un "clinch", mais sa droite est presque nulle.

Des dix rondes que la bataille a duré, George Chip a pris les première et troisième; la huitième fut nulle, tandis que les sept autres furent tout à l'avantage de Howard.

La bataille a été excessivement intéressante et les deux boxeurs furent longuement applaudis, lorsqu'ils se retirèrent de l'arène.

Avant le combat, Howard et Chip firent annoncer qu'ils étaient anxieux de se rencontrer de nouveau avec Eugène Brosseau. Le Canadien était présent et il a déclaré que rien ne lui ferait plus plaisir que de croiser le fer avec ces deux pugilistes américains, qu'il connait déjà depuis longtemps.

Lorsque le défi fut lancé, un fervent de la boxe, Billy Allen, s'avança près de l'arène et déclara qu'il était prêt à parier n'importe quel montant sur les chances de Brosseau contre Chip ou Hoawrd.

Georges Girardin et Young Daniels, d'Angleterre, ont fait les frais de la semi-finale et encore une fois le Canadien est sorti victorieux.

Daniels n'était pas de taille pour Girardin et il en fut quitte pour une fessée abominable. Il fut si sévèrement puni que l'arbitre mit fin au combat à la septième ronde, accordant par là un "nockout" technique au Canadien.

Deux autres rencontres préliminaires étaient à l'affiche.

La première entre Kid Obly et Willie Brown fut nulle. Obly eut le meilleur dans les deux premiers engagements, mais Brown est revenu plus fort dans les deux derniers et il parvint à annuler l'avantage que son adversaire avait acquis au début.

La deuxième rencontre entre Kid Marshall et Young Russell s'est terminée à l'avantage du premier. Marshall a porté les meilleurs coups et il a fait meilleure figure.

LA JOUTE DE DIMANCHE CHEZ LES INDEPENDANTS

Le championnat de la deuxième série sera peut-être décidé lors des prochaines parties. — Mets vs Lachine.

Les amateurs de baseball sont fort anxieux d'être rendus à dimanche prochain, le 29 août, afin de voir, au National, les quatre puissantes équipes de la ligue Indépendante, se rencontrer dans deux enlevantes exhibitions, qui auront sur le championnat une portée immense, et qui se dérouleront dans l'ordre suivant :

Métropole vs Laihine.

Crescent vs Royal-Canadien.

Avec trois séances encore à jouer sur douze dans la deuxième série, trois équipes du circuit Narbonne ont des chances exceptionnelles de remporter les honneurs de la dernière moitié de la saison. Une victoire pour le Crescent, dimanche, sur les Royaux le mettrait sur un pied d'égalité avec le Métropole s'il arrivait que ce dernier se ferait battre par le Lachine, qui ne serait plus alros, à son tour, qu'à une mince partie de différence avec le Crescent et le Lachine, la partie non jouée de dimanche dernier. On voit quels spectacles sensationnels la Ligue Indépendante ménage à ses partisans d'ici la fin de la saison.

Lahaie lancera contre le Crescent, dimanche prochain, et les Diables Bleus qui l'ont battu, il y a quelques semaines après un grand ralliement à la 9me manche, sont confiants de gagner encore, malgré la force exceptionnelle de Lahaie et sa supériorité dans le "struck-out". Evans lui sera probablement opposé et la redoutable équipe de frappeurs du Crescent donnera un support excellent à son lanceur. Cette rencontre finale sera précédée de la partie Métropole-Lachine, qui sera d'une importance capitale pour le dernier. Une défaite l'éliminera de la course, tandis qu'une victoire redorera ses chances plus que jamais. Les partisans du Lachine s'attendent de sa part à un effort surhumain pour vaincre les champions.

LES COURSES DE KEMPTON

B. A. Jones a fourni une surprise lorsque son coursier Lobelia, piloté par le jockey Foden, a gagné le handicap, le principal numéro à l'affiche, hier après-midi, à la piste de Laprairie.

Hugh Angleton, de l'écurie Hazeltine, a facilement disposé d'un groupe de "sprinters" de deuxième ordre, dans la première course de cinq furlongs. Mike Dixon s'est classé bon deuxième tandis que King Worth, après avoir été pratiquement laissé au poste de démarrage a pu s'assurer la petite part de la bourse.

Assumption, de l'écurie William et Borris, a remporté une autre victoire facile, lorsqu'il a gagné la deuxième course, de six furlongs. Mildred Euretta a fini deuxième, tandis que Flying Frog s'est assuré la petite part de la bourse.

Hayward a remporté sa deuxième victoire consécutive de la matinée, lorsqu'il a piloté Chrome dans la troisième course de six furlongs. May Fitzhugh a fini en deuxième position et Princess Lou s'est classé troisième.

La cinquième course a été gagnée par Pluviada, la sixième par Concha et dans la septième, Repeat a disposé d'un groupe de "sprinters" de la vieille division.

Le jockey Dennel a été banni du turf pour s'être présenté au juge au passage à moitié ivre, hier midi.

Le cheval Suisse a dû être abattu après la troisième course, lorsqu'il est passé à travers de la clôture au premier détour. The Talker, de l'écurie Baldwin, a lui aussi été gravement blessé dans la sixième course et il est probable qu'on sera obligé de l'abattre.

Résultats des courses d'hier:

PREMIERE COURSE. 5 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer.
Hugh Angleton, 115 R. Pauley.
Mike Dixon, 112 E. Hayward.
King Worth, 115 J. Dominick.
He's A Bear, 108 C. Taylor.
Lady Harrigan, 103 C. McCorkle.
Huzzas, 115 A. Casey.
Terrible Miss, 110 C. O'Mahoney.
Temps : 1.04 1-5.
Pari de $2 sur Hugh Angleton a rapporté $3.70, 2.80 et 2.30 ; sur Mike Dixon, $4.40 et 3.10, et sur King Worth, $2.90 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer.
Assumption, 115 E. Hayward.
Mildred Euretta, 117 T. Smith.
Flying Frog, 109 W. Taylor.
Lady Ward, 117 E. Anderson.
Top Rung, 112 W. Dunkinson.
Plantarede, 115 J. Dominick.
Temps : 1.15 2-5.
Pari de $2 sur Assumption a rapporté $6.30, 2.70 et 2.30 ; sur Mildred Euretta, $2.70 et 2.70, et sur Flying Frog, $3.70 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer.
Chrome, 108 E. Hayward.
Mary Fitzhugh, 100 1-2 A. Tryon.
Princess Lou, 107 R. Pauley.
Fond Hope, 107 C. McCorkle.
Capt. Evans, 108 W. Taylor.
Temps : 1.16 3-5.
Pari de $2 sur Chrome, a rapporté $3.20, 2.60 et 2.20; sur Mary Fitzhugh, $2.80 et 2.60, et sur Princess Lou, $2.60 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 1 mille 70 verges. Bourse $500. 3 ans et plus. Handicap.
Lobelia, 104 N. Foden.
Sevilian, 108 E. Hayward.
Dainty Lady, 109 R. Pauley.
Sedgegrass, 108 A. Casey.
Keen Jane, 100 J. Schlesinger.
Temps : 1.48 3-5.
Pari de $2 sur Lobelia a rapporté $18.30, 4.90 et 3.20 ; sur Sevillian, $3.20 et 2.60, et sur Dainty Lady, $2.70 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer.
Pluviada, 108 N. Foden.
Fairy Prince, 110 C. O'Mahoney.
Steve, 110 A. Casey.
Daninda, 108 W. Taylor.
Ella Jennings, 108 E. Hayward.
Transient Hessian, 108 R. Pauley.
Liberty Bond, 115 T. Eaves.
Claremeter, 102 W. Anderson.
Suisse, 105 J. Schlesinger.
Temps : 1.04 3-5.
Pari de $2 sur Pluviada a rapporté $6.70, 4.80 et 4; sur Fairy Prince, $26.10 et 19.60, et sur Steve, $4.80 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 1-16 mille. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer.
Concha, 116 E. Barnes.
Almino, 113 J. Dominick.
Aigrette, 107 R. Pauley.
Leta, 106 J. Schlesinger.
Onwa, 118 E. Hayward.
Contestant, 108 C. O'Mahoney.
The Talker, 114 A. Casey.
Temps, 1.55 3-5.
Pari de $2.00 sur Concha a rapporté $4.56, $3.50 et $2.90; sur Almino, $9.10 et $3.70, et sur Aigrette $3.30 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse $500. 3 ans et plus. A réclamer.
Retreat, 109 N. Foden.
Bonstelle, 119 J. Dominick.
Virge, 113 E. Smith.
Dairyman, -- W. Taylor.
Hattie McCarthy, 109 E. Hayward.
Our Little Anne, 109 A. Casey.
Temps, 1.09.
Pari de $2.0 sur Retreat a rapporté $18.60, $4.50 et $3.00; sur Bonstelle, $2.90 et $2.40, et sur Virge, $2.60 en troisième.

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE.

A Boston :—

		R.	H.	E.
St-Louis	000010000—	1	7	2
Boston	00002027x—	11	12	0

Sothoron et Severeid; Myers et Schang.

A Philadelphie :—

		R.	H.	E.
Cleveland	000100000—	1	3	1
Philadelphie	01010000x—	2	10	2

Coveleskie, Morton et O'Neill; Harris et Perkins.

LIGUE NATIONALE.

A Cincinnati :—

		R.	H.	E.
Philadelphie	000100000—	1	7	0
Cincinnati	00010031x—	5	9	2

Rixey et Withrow; Eller et Allen.

A Chicago :—

		R.	H.	E.
Boston	000000000—	0	3	3
Chicago	01012000x—	4	7	0

Lownsend, Scott et O'Neill, Gowdy; Tyler et O'Farrell.

A Pittsburg :—

		R.	H.	E.
Brooklyn	000102001—	4	10	3
Pittsburg	003000000—	3	11	1

Marquard, Mamaux et Miller; Ponder et Schmidt.

A St-Louis :—

		R.	H.	E.
New-York	000001050—	6	13	2
St-Louis	000003000—	3	9	1

Barnes, Douglas et Snyder; Kircher, Schupp et Clemons.

LIGUE INTERNATIONALE.

A Toronto :—
(Première partie.)

		R.	H.	E.
Toronto	000000103—	4	7	0
Jersey City	004011001—	7	11	1

Hearne, Craft et Devine; Ferguson et Freitag.

(Deuxième partie.)

		R.	H.	E.
Jersey City	001200400—	7	12	0
Toronto	010210301—	8	14	2

Wilhelm, Gill et Freitag; Bader, Ryan et Devine.

A Buffalo :—
(Première partie.)

		R.	H.	E.
Buffalo	33200000x—	8	14	0
Syracuse	000001010—	2	9	1

Werre et Niebergall; Buckley et Madden.

(Deuxième partie.)

		R.	H.	E.
Buffalo	03001200x—	6	9	3
Syracuse	000000000—	0	6	2

Gordonier et O'Brien; Carlson et Casey.

A Akron :—
(Première partie.)

		R.	H.	E.
Baltimore	1000210002—	6	13	1
Akron	0000100210—	4	11	0

Parnham, Frank et Egan; Lefler, Hill et Walker.

(Deuxième partie.)

		R.	H.	E.
Baltimore	300100010—	5	8	1
Akron	040010001—	6	9	1

Newton, Frank et Lefler; Herriman, Culp et Smith.

A Rochester :—
(Première partie.)

		R.	H.	E.
Rochester	020200002x—	6	9	0
Reading	010000400—	5	11	4

Lintz et Manning; Holmes, Swartz et Konnick.

(Deuxième partie.)

		R.	H.	E.
Rochester	1010000—	2	5	0
Reading	0030200—	5	9	3

Clifford, Beck et Ross; Brown et Konnick.

LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

Poughkeepsie, N.-Y., 26. — Sommaire complet des courses au trot et à l'amble, disputées ici, hier après-midi :

Classe 2.09 trot; bourse $1,000;

Bonnie Del (Hinds)	1	1	1
Moko Axworthy (Snow)	2	2	2
Labe Riddell (Packer)	4	3	3
Harvester Tidds (A. McDonald)	3	4	4
Herbbelwyn (Geers)	6	5	5

Red Russell et Comit ont aussi couru.
Temps: 2.07 1-4, 2.0623-4, 2.07 1-4.

Classe 2.07 trot; bourse $1,000.

Tootsie Toise (Edman)	1	1	1
Selka (P. Fleming)	2	2	2
Joseph Guy (Hyde)	4	4	3
Ima Jay, Brm (Ernest)	3	3	d
Zimodotte (Valentine)	d		

Temps: 2.08 1-4, 2.05 1-2, 2.11-1-2.

The Vassar, classe 2.12, amble; bourse $2,000.

Northern Direct (Pittman)	2	2	1	1
Darvester (W. Fleming)	3	1	2	2
Symbol S. Forest (Snow)	1	3	3	3
Col. Bidwell (Cox)	5	4	4	d
Joe MCK (Bush)	4	5	5	d

Temps: 2.05 1-4, 2.04 3-4, 2.06 1-2, 2.09 3-4.

Classe 2.05 trot; bourse $1,000.

Nedda (H. Fleming)	1	1	1
Don De Lopez (Geers)	2	3	6
Baron Cegantle (A. McDonald)	4	4	2
Charlie Rex (Cox)	6	2	5
Hollyrood Kate (Dodge)	3	5	3

Peter L. a aussi couru.
Temps: 2.05 1-4, 2.06 1-4, 2.06 1-2.

LES ARTISANS

FÊTE A L'ILE STE-HÉLÈNE

LA FETE CHAMPETRE DE LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS A REMPORTE HIER UN BEAU SUCCES.— NOMBREUSES COURSES. — ALLOCUTIONS DU MAIRE ET DE M. BEDARD.

L'île Sainte-Hélène a été envahie hier par une foule de citadins avides de prendre part au grand pique-nique organisé par la Société des Artisans Canadiens-Français. Le vapeur "Duchess of York" était bondé de monde à chacun de ses fréquents voyages. Le beau temps favorisait cette fête champêtre dont les participants sont revenus enchantés.

Les numéros au programme ont été fort bien exécutés. La Société des Artisans se propose d'organiser une journée semblable annuellement.

M. le maire Martin était présent, et dans son allocution, il a félicité les Artisans de la belle idée qu'ils ont eue de donner une fête champêtre. Il se dit fier d'appartenir à cette société, qui compte 52,000 membres et qui a en caisse le joli montant de $5,000,000.

Le programme de la journée était des plus chargés, mais fut exécuté dans tous ses détails, sous la direction de M. le Dr J.-P. Gadbois, surintendant des terrains de jeux, assisté de M. Achille Méthot, et de plusieurs professeurs ayant charge des principaux terrains de jeu de la ville. Les nombreuses courses inscrites au programme commencèrent à 1 heure précise. Les juges étaient MM. Napoléon Deschamps, S. Dupéré, R. Desjarlais, A. Piquette, J.-C. Primeau, juges du départ, le Dr J.-P. Gadbois, assisté de MM. A. Racicot, E. Gratton et G. Anger.

Les vainqueurs des différentes courses furent les suivants:

Ire course—Fillettes de 7 ans : 1ère M.-Jeanne Fortin, 2e Germaine Corbeil, 3e C. Provost, 4e Adrienne Brisebois, 5e Cécile Hurteau.

2ème course—Fillettes de 8 ans : 1ère Yvette Dagenais, 2e Simonne Armstrong, 3e Marie-Rose Corbeil, 4e Lucille Cantara, 5e Lucienne Roy.

3ième course —Fillettes de 9 ans: 1ère Jeanne Marien, 2e Simonne Graig, 3e Suzanne Lamarre, 4e Ant. Leclerc, 5e Rachelle Saucier.

4ième Course—Fillettes, de 9 ans (spéciale) : 1ère Blanche Tremblay, 2e Adrienne Bélanger, 3e Rose-Anna Lortie, 4e Marie Dubord, 5e Laura Lortie.

5ième Course—Fillettes de 10 ans 1ère Eva Corbeil, 2e Diana Chagnon, 3e Yvonne mond, 4e Léontine Chrétien, 5e Annette Larivière.

6ième Course—Fillettes de 10 ans (spéciale) : 1ère Irène Jarry, 2e Armande Perreault, 3e Bertha Walton, 4e Cécile Rouleau, 5e Berthe Bougie.

7ième Course—Fillettes de 11 ans 1ère Anette Corbeil, 2e Loretta Lortie, 3e Rollande Roy, 4e Yvette Hurteau, 5e Flora Brisebois.

8ième Course—Fillettes de 11 ans (spéciale) : 1ère Gilberte Guénette, 2e Gabrielle Lacoste, 3e Fédora Gauthier, 4e Lucia Marcoux, 5e Bertha Mayrand.

9ième Course—Fillettes de 12 ans 1ère Georgette Trudel, 2e Cécile Geoffrion, 3e Alice Rondeau, 4e Marie-Rose Chamberland, 5e Yvonne Atton.

10ième Course—Fillettes de 12 ans (spéciale) : 1ère Exangeline Royer, 2e Germaine Proulx, 3e Juliette Biron, 4e Cécile Duclos, 5e Lucienne Brunet.

11ième Course—Fillettes de 13 ans: 1ère Bertha arcotte, 2e Germaine Lamoureux, 3 Nora Leblanc, 4e Aline Bélisle, 5e Alice Dagenais.

12ème Course—Fillettes de 14 ans 1. Mlles Jeanne Larivière, 2. Lorette Daigle, 3. Florette Bourdeau, 4. Anita Dubuc, 5. Antonia Royer.

13ième Course : Fillettes de 15 ans. 1. Mlles Juliette Chagnon, 2. Délia Gauthier, 3. Thérèse Caron, 4. Geneviève Craig, 5. Gilberte Lacas.

14ième Course: Filles de 16 ans. 1. Mlles Cécile Verdon, 2. Réa Moussette, 3. Alph. Daris, 4. Anita Barsalo, 5. Bernadette Vincent.

15ième Course: Garçons de 7 ans. 1. Rolland Despaties, 2. Réal Lussier, 3. Art. Latulippe, 4. Adrien Landry, 5. Gérard Geoffroy.

16ième Course: Garçons de 8 ans. 1. Omer Chatel, 2. Gérard Tremblay, 3. Paul Catera, 4. Paul Bourdon, 5. Adjutor Roy.

17ième Course: Garçons de 9 ans. 1. Gérard Leduc, 2. Phil. Désormiers, 3. Marcel Cadieux, 4. Gérard Lamarre, 5. Albert Dorais.

18ième Course: Garçons de 9 ans. (Spéciale). — 1er, Gérard Fillion; 2e, Roch Lamoureux ; 3e, Victor Lauzon ; 4e, Gérard Poulet ; 5e, Sylva Dagenais.

19ième Course : Garçons de 10 ans. — 1er, Ludovic Ouellette; 2e, Lucien Corbeil; 3e, Lucien Grillon; 4e, Alphé Vaillancourt ; 5e, Edmond Letellier.

20ième Course : Garçons de 10 ans (Spéciale). — 1er, Roger Labrie ; 2e, Roméo Laurin ; 3e, Gérard Dépatie ; 4e, Geo. Cournoyer; 5e, André Lamoureux.

21ième Course : Garçons de 11 ans. — 1er, Roméo Chatel ; 2e, Edouard Lachapelle ; 3e, Roméo Lewis ; 4e, Lionel Lacoste ; 5e, Lucien Boismenu.

22ième course : Garçons de 11 ans (Spéciale). — 1er, Raoul Brisebois; 2e, Réné Messier; 3e, Wilf. Corneilier; 4e, Herm. Nivette; 5e, Victor Séguin.

23ième course : Garçons de 12 ans, 1er, René Dorais; 2e, Angeibert Corbeil; 3e, Eug. Paquin; 4e, Henri Pelletier, 5e, Aimé Letellier.

24ième course : Garçons de 13 ans, 1er, Jean Lapointe; 2e, Henri Corbeil; 3e, Paul Letellier.

25ième course : Garçons de 14 ans, 1er, Rosario Lapierre; 2e, Roger Brien; 3e, Léopold Bourassa; 4e, Armand Gilbert; 5e, Raoul Brisebois.

26ième course, pour dames : 1er, Mmes Albert Morin; 2e, Amyot; 3e, Eug. Lapointe; 4e, Léo Laverdure.

27ième course, spéciale : 1er, Mme Boyer; 2e, Mme Provost; 3e, Mme Bouchard; 4e, Mme Pilette.

28ième course, ouverte aux dames et demoiselles : 1er, Mme E. Ledoux; 2e, Mlle G. Dufault; 3e, Mme A. P. Provost; 4e, Mlle B. Cournoyer.

29ième course, pour les représentants des journaux : 1er, Hervé Lapierre, "Le Canada"; 2e, Philippe Roy, "La Patrie"; 3e, Henri Gagné, "La Presse"; 4e, Louis Lemerise, "La Patrie".

30ième course, pour les officiers : 1er, M. P. Giroux; 2e, M. A. Paquette; 3e, M. G. Primeau.

Immédiatement après les courses, M. Rodolphe Bédard, président général des Artisans arriva dans l'île, accompagné du maire Martin, de Mgr Georges Lepailleur, aumônier général des la Société, de l'échevin Georges Vandelac et de plusieurs autres invités. Les invités prirent place sur une estrade érigée pour la circonstance, et là furent prononcées de brèves allocutions par M. Rodolphe Bédard, le maire Martin et quelques autres.

Après les discours, une partie de balle au camp a eu lieu, entre l'équipe des policiers de Montréal et celle des Artisans. Le maire lança la première balle. L'équipe des policiers, dirigée par le capitaine Maranda et le lieutenant Lefebvre, triompha. Des médailles-souvenir furent distribuées aux joueurs des deux équipes.

Ensuite, 34 petites danseuses, élèves de Mlle Madeleine Davis, évoluèrent sur l'herbe dans toute une série de danses enfantines. Une équipes de jeunes athlètes, dirigés par le professeur Arsène Vézina, a fait quelques exercices.

La fête s'est terminée par la distribution des prix.

N. G. Valiquette Limitée 477 Ste-Catherine Est.

VENTE DE MEUBLES D'AOUT

VENTE DE LITS D'ENTREPOT

Plusieurs de nos clients nous ont donné instruction de vendre les lits, sommiers et matelas qu'ils avaient dans nos entrepôts. Nous avons décidé de faire une vente spéciale de ces lits demain. Tous sont en bonne condition. Quelques-uns aussi bons que s'ils étaient neufs.

Les prix auxquels nous les avons marqués sont des plus attrayants et nous escomptons une réponse des plus encourageantes à cette annonce de la part du public.

Lit complet, émaillé blanc ; sommier et matelas compris. No 100 Lajoie **$12.98**

Lit complet, émaillé blanc ; avec sommier et matelas. No 100 Lefebvre **$15.98**

Lit émaillé blanc, barreau en cuivre et ornementation bronzée. Complet avec sommier et matelas. No 100 Léonard **$22.98**

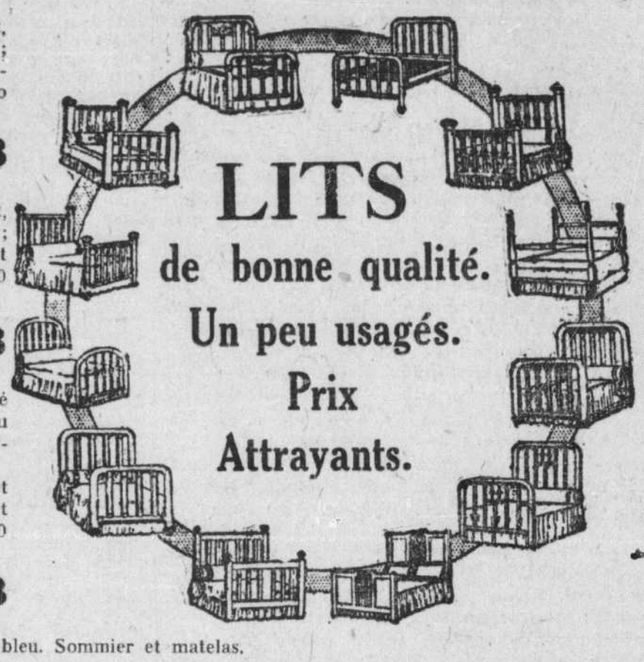

Lit émaillé blanc, avec excellent sommier et matelas Ostermoor. No 100 Parent **$32.98**

Lit émaillé blanc avec sommier et bon matelas en feutre. No 100 Tremblay **$19.98**

Lit émaillé blanc avec sommier et matelas. No 100 Joly **$14.98**

Lit émaillé bleu. Sommier et matelas. No 100 Lester.. .. .. **$13.98**

Lit en acier, fini bronze, ornementation de cuivre. Avec sommier et matelas. No 100 Lussier.. .. .. **$17.98**

Vingt sommiers séparés. Valeurs jusqu'à $16.00 pour.. .. .. **$2.98 $3.98 $5.98** et **$6.98**

DEUX VALEURS INSURPASSABLES

Un beau lit en cuivre pour vous et une jolie couchette pour bébé. La demande pour ces deux spéciaux fut incessante pendant tout le cours du mois d'août. Les prix sont très bas et mettent des articles de qualité supérieure à portée de toutes les bourses.

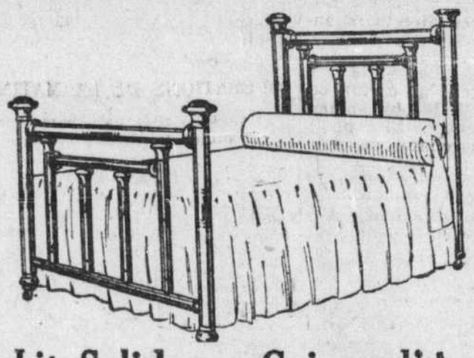

Un Lit Solide en Cuivre d'Apparence Distinguée, $29.00

Très belle valeur. Deux finis : brillant ou satin. Poteaux de 2 pouces. Barreaux de 1 pouce de diamètre. Valeur de $45.00 pour.. .. .. **$29.00**

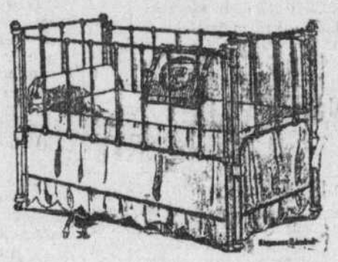

Lit d'Enfant de Belle Qualité, $12.98

Telle qu'illustrée. Couchette d'enfant, toute émaillée blanc, côtés baissants. Matelas en feutre. Sommier en acier. Un oreiller en plume. Grandeur 4.3 x 2.3.. .. **$12.98**

N. G. VALIQUETTE, Limitée, 477 Ste-Catherine Est.

PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENTS
dans
le service des trains de voyageurs
EN VIGUEUR LE ET APRES LE
Dimanche, 29 Août 1920
entre
Montréal, Sherbrooke et St-Jean, N.-B.
Montréal et Portland, Me.
Montréal, Ste-Agathe et Labelle.
Montréal et Staynerville.
Pour informations s'adresser aux agents des billets.

Visitez QUEBEC

du 2 au 11 Septembre 1920

Et Préparez-vous à faire un beau voyage à
L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC
Procure les jours les plus heureux de l'année.
Retenez les dates de l'Exposition
ET SON
EXPOSITION

COURSES A KEMPTON PARK
DU 23 AU 30 AOUT
Sept courses par jour. — HANDICAP QUOTIDIEN.
Service de trains spéciaux. Départ de la gare Bonaventure, heure de l'épargne de la lumière, à 1.10 et 1.35 p.m., tous les jours, et retour immédiatement après la dernière course.
Admission, y compris l'estrade et le paddock, $1.00.

Le transport du grain par les lacs

Washington, 26 — (S.P.A.) —La Commission du commerce entre Etats aux Etats-Unis, vient de prendre des mesures pour accélérer le transport du grain en ordonnant de nouveaux tarifs de fret pour le grain qui passera sur les Grands Lacs à destination des ports de l'Atlantique.

Ces nouveaux taux seront de 30 et de 25 pour cent au lieu de 40 et seront en vigueur le 1er de septembre.

Le grain de l'Ouest passant davantage par les Grands Lacs, libérera un certain nombre de wagons.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LES PRIX DES OEUFS MANIFESTENT UNE TENDANCE A LA HAUSSE — LES OEUFS FRAIS COMMENCENT A ETRE PLUS RARES SUR LES MARCHES URBAINS —NOTRE FROMAGE EN ANGLETERRE.

La demande pour les oeufs reste encore assez active, mais les prix n'offrent pas de changements substantiels depuis quelque temps. Il faut cependant s'attendre à ce que les prix augmentent dans un avenir très rapproché. Déjà la quantité qu'on en envoie sur les marchés urbains diminue sensiblement. Cela veut donc dire que les prix vont augmenter par suite de la rareté qui s'en suivra. Le fromage que l'on expédie actuellement du côté de l'Angleterre rapporte un peu plus de profits aux commerçants par suite de la hausse de la livre sterling. Nos exportations restent encore assez fortes sous les circonstances.

Produits de l'érable—

Sucre d'érable	25 à 28c.
Sirop d'érable	$2. à $2.25

Farine-Type— ;

Franco à bord (f.o.b.) Montréal	$14.85
En lots fractionnés et aux épiciers	$15.15

Oeufs—

Oeufs frais choisis	68c
Oeufs strictement frais	72c
Second choix	50 à 60c

Beurre—

De beurrerie pasteurisé	60 à 60½c
De beurrerie, premier choix	59 à 59½c
De beurrerie, bon choix	58 à 58½c
De laiterie	51 à 52c

Sucre—

New-York, 26. — Sucre brut, ferme; sucre raffiné, calme; sucre centrifuge, $12.04.; sucre fin granulé, $17.10 à $22.50.

Fromage—

Bonne qualité	24½c
Fromage coloré	25¾c

Pommes de terre—

Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix ont baissé considérablement avec l'arrivée de la nouvelle récolte. Aux marchés de la ville, on demande $1.75 à $2. le sac de 80 livres.

Les viandes fumées—

Jambons de à 10 livres, à 46 sous; 18 à 25 livres, de 40 à 41 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait de 49 à 50 sous, et le lard désossé, Windsor, fait 56 à 57 sous.

UNE NOUVELLE PULPERIE

On vient d'annoncer l'organisation d'une nouvelle pulperie qui sera connue sous le nom de "Manouan Pulp and Paper, Limited". Cette nouvelle compagnie se servira de la force motrice des chutes Allard pour activer ses machineries. Ces chutes sont situées sur la rivière Saint-Maurice, plus haut que La Tuque. Elle fera la coupe du bois dans les limites qui se trouvent aux environs de la rivière Manouan et qui ont une étendue de près de 100,000 acres.

Des explorations qui ont été faites dernièrement dans ce district établissent que les ressources en bois de toutes sortes y sont très nombreuses. On estime, en effet, qu'avec le moulin, d'une capacité de 100 tonnes, qu'on va construire dans cette partie de la province on aura du bois pour plus de 60 ans. Les propriétés adjacentes appartiennent à la "Belgo-Canadian Company" et à la "Brown Corporation."

Charles E. Eaton, de Watertown, N.-Y., un ingénieur expérimenté dans l'industrie de la pulpe et du papier, a fait des explorations dans ce district il y a quelque temps et il croit que la nouvelle compagnie, par suite de différents avantages naturels, pourra vendre ses produits meilleur marché que les moulins de la région. Le bois se trouve en effet à proximité de la rivière et on croit que le bois ne prendra que trois mois à se rendre au moulin, cela diminuera d'autant les frais du flottage du bois. Le bois des autres compagnies du district prend, dans certains cas au moins, de deux à trois ans à arriver au moulin où il est ensuite préparé.

Il est probable que la nouvelle compagnie mettra des obligations en vente dans quelque temps.

Assemblées

La Cie des Tramways de Montréal tiendra son assemblée annuelle le 28 septembre prochain à midi. Les livres seront fermés du 9 au 28 septembre inclusivement.

La *Wabasso Cotton Company* tient son assemblée annuelle aux Trois-Rivières, à deux heures, aujourd'hui. Il y aura une assemblée spéciale immédiatement à la suite de l'assemblée générale.

VILLE DE PARIS
5% 1919
A LOTS
$40 l'obligation de 500 Frs participant à tous les tirages
BRYANT, ISARD & CO.
Agents de Change
84-90 rue St-François-Xavier, Montréal.
Main 4960.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE

DES CAPITALISTES ANGLAIS VEULENT INSTALLER UNE MANUFACTURE D'ALLUMETTES DANS LE QUEBEC — UN PROJET DE CINQ MILLIONS— UN DES PREMIERS DIRECTEURS EST SIR LOMER GOUIN

Les capitalistes anglais semblent être de plus en plus attirés vers notre province où ils placent des capitaux toujours de plus en plus forts. Voici que la dernière initiative dans ce genre doit être prise prochainement et c'est sir Alexander H. Maguire qui donne les grandes lignes d'une nouvelle industrie anglaise qui s'installerait dans le Québec.

Il ne s'agirait ni plus ni moins que de l'organisation d'une manufacture d'allumettes, une succursale d'une industrie anglaise, et on consacrerait la somme de 5 millions à l'organisation de cette entreprise dans la province de Québec. Sir Alexander Maguire est dans la province depuis quelque temps et il a étudié sur place les possibilités de cette organisation. On est maintenant porté à croire que cette nouvelle industrie va s'implanter dans la province.

Si on construit une fabrique de ce genre ici on y fera les allumettes en suivant un nouveau procédé qui a été inauguré dernièrement à la manufacture Garston, Angleterre. Cette manufacture est une des mieux outillées au monde et son rendement est des plus considérables. D'après les plans de sir Alexander Maguire il s'agirait d'abord de construire un moulin à scie où serait préparé le bois, ensuite une manufacture pour la fabrication des boites et la manufacture d'allumettes proprement dite.

Le moulin à scie, d'après les déclarations qui ont été faites ces jours derniers, serait construit ces semaines-ci.

Actuellement la fabrique d'Angleterre, connue sous le nom de Maguire, Paterson & Palmer, Ltd., prend la matière première dont elle a besoin en Russie, au Japon et dans d'autres pays. En développant une industrie de ce genre, dans le Québec on réussirait à se procurer le matériel dans une partie de l'Empire et c'est là un des rêves des organisateurs.

Six Canadiens et sir Anglais feront partie du conseil de direction de la nouvelle organisation. Sir Lomer Gouin, le tout premier a été nommé membre du bureau de direction de cette nouvelle compagnie. M. George Chahoon, le président de la *Laurentide Pulp* est le deuxième directeur canadien qui ait été nommé. Le président de la compagnie sera sir Alexander Maguire. Les autres directeurs anglais seront le colonel Bouverie, représentant de la Vickers, Ltd.; J. Lever Tillotson, chef d'une manufacture de boites de carton en Angleterre; J. C. M. Jacobs, ancien gérant de la Banque de Liverpool; Charles Gane, marchand de bois de Londres et D. P. Maguire.

Sir Alexander Maguire retourne en Angleterre dans quelques jours pour y faire les derniers arrangements, mais il reviendra à Québec dans quelques semaines et il est probable que les travaux seront commencés incessamment.

Les recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du chemin de fer National du Canada, pour la dernière semaine écoulée, se totalisent à $2,150,350. contre $1,832,914. pendant la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de $317,436. Les recettes du premier janvier dernier au 21 août courant, ont été de $61,207,677. contre $54,988,406. l'année dernière, soit une augmentation de $6,219,271.

Dividendes déclarés

Montreal Tramways Company: Un dividende régulier de $2.50 par part, payable le 15 septembre aux actionnaires enregistrés le 8 septembre prochain.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, 38 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Ouv.	Midi
Am. Beet Sugar	73¼	
Am. Can	34	34¼
Am. Car and F.	133¾	133¾
Am. Inter. Corp.	74	73¾
Am. Locomotive	94⅝	94½
Am. Smelting	55½	55¼
Am. Sugar	113¾	
Am. Sumatra Tobacco	86⅝	86
Am. Woolen	79¼	
Anaconda Copper	52⅜	52⅛
Baldwin Loco	108¾	107¾
Bethlehem Steel «B»	77¼	76¼
Canadian Pacific	119½	119⅜
Central Leather	54½	
Atlantic Gulf	137½	136
Corn Products	89	89
Crucible Steel	137	136½
Cuba Cane Sugar	35	34¾
General Motors	21½	21
Goodrich	50	
Great Northern Ore	31⅜	
Inspiration Copper	46⅝	
Internat. Nickel	20¼	19¾
Inter. Merc. Marine	25⅜	25½
do de priorité	76½	75
Internat. Paper	79	78½
Keystone Tire and Rub.	17¾	17⅝
Mexican Petrol	162	159½
Pan Amer. Petrol	87½	86½
Vanadium	72	69⅝
Pierce Arrow	38½	38½
Pressed Steel Car	74	
Reading	91	91¼
Republic I. and S.	84¾	84¼
Royal Dutch	79	79½
Sinclair Oil Cons.	27⅝	27⅝
Southern Pacific	95¼	95½
Studebaker	67⅛	61⅝
Texas Oil	47½	47⅝
Bethlehem Motor Corp.	5¼	5⅜
Union Pacific	118½	119½
United Retail Stores	67	67½
U.S. Indust. Alcohol	84¼	84⅝
U.S. Rubber	85⅝	85⅞
U.S. Steel	80¼	88⅝
Westinghouse	47	

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal:

	Livre sterling à N.-Y.	à Mont.
Papier à 60 jours	352.50	397.75
Id., à demande	358.50	403.75
Par câble s.-marin	359.25	404.50

Cours du change new-yorkais sur la place montréalaise, 12 58 12 1-16 de prime.

Le franc (N.-Y.), 14.24. 7.02.

Taux d'escompte, à Londres, 6 5-8 p.c.

Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 7 p.c.

LE TELEPHNNE

UN COMITÉ EST NOMMÉ

LES REPRESENTANTS DES MUNICIPALITES, ONT FORME UN COMITE DE CINQ MEMBRES, QUI S'OCCUPERA EXCLUSIVEMENT D'ORGANISER LA RESISTANCE AUX DEMANDES DE LA COMPAGNIE BELL.

A la suite de la réunion des délégués des municipalités canadiennes, sur la proposition du maire Fisher, d'Ottawa, on a décidé de nommer un comité spécial de cinq membres qui s'occuperont exclusivement de l'organisation de la résistance contre l'augmentation des taux de téléphone préconisée par la compagnie Bell. Ceux qui en feront partie sont: M. E.-R. Décary, représentant de Montréal, le contrôleur Ramsden, de Toronto, le procureur de la ville d'Ottawa, M. Procter, le maire Samson, de Québec, et un délégué d'Hamilton qui n'a pas encore été désigné.

La première assemblée de ce comité nouveau, a eu lieu, hier après-midi, à l'hôtel de ville, et l'on y a jeté les bases du travail qui restait à accomplir.

M. Décary, de la Commission administrative, en a été élu président, et M. Shibley a reçu de nouveau le titre de secrétaire. Le comité exécutif a immédiatement fait appel aux différentes villes de l'Ontario et du Québec pour qu'elles s'unissent dans la lutte contre la hausse du tarif. Après l'assemblée on a déclaré que le travail consisterait surtout à s'assurer le service d'experts qui pourront aviser le comité au point de vue légal, financier et technique, de manière à présenter un front solide lorsqu'il aura à rencontrer la commission des chemins de fer.

Les délégués sont repartis, hier soir, pour leurs cités respectives et l'on tiendra le 10 septembre, à l'hôtel de ville, une autre assemblée. D'ici là, le comité exécutif prendra les mesures nécessaires pour voter les fonds indispensables et rassembler les arguments qui formeront la base de la défense lorsqu'il lui faudra aller à Ottawa.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LA SEANCE EST ENCORE TERNE ET COMPLETEMENT DEPOURVUE D'INTTRET. — LES COURS SE MAINTIENNENT.—LA PLUS PETITE SEMAINE DE L'ANNEE JUSQU'A DATE. — LES WABASSO COTTONS.

Le marché de Montréal a encore été complètement négligé ce matin et si, d'ici à la fin de la semaine, les séances ne sont pas plus actives, le bilan de la semaine sera certainement le plus restreint que nous ayons eu depuis le début de l'année. La journée d'hier a encore été plus faible que celle de la veille : 300 parts de moins ont été transigées tandis que les séances de la journée précédente étaient de 800 parts plus faibles que celles de lundi. Tout laisse prévoir que la journée d'aujourd'hui sera encore plus faible et se rapprochera sensiblement de la journée la moins active que nous ayons eue cette année et qui fut le 16 mars dernier alors que le total des transactions était de 3,597 parts. Les transactions d'hier ont atteint le chiffre de 4,485 parts.

Les affaires sur la place de Wall Street ont aussi été faibles et n'ont pas donné lieu à des transactions intéressantes. La cote a fait preuve de tentance vers la baisse.

Cet après-midi se réunissent les directeurs de la Wabasso Cotton. L'assemblée annuelle a lieu aux Trois-Rivières et immédiatement à la suite de cette assemblée aura lieu une autre assemblée des membres du bureau de direction. La rumeur, et elle n'est pas sans fondement, circule que le bureau de direction va doubler le nombre de parts ordinaires qui sont actuellement sur le marché. Il s'agit ni plus ni moins de porter ce nombre de parts ordinaires de 17,500 qu'il est actuellement à 35,000.

Les opérations, comme nous le disons plus haut, n'ont pas été intéressantes comme on pourra le voir: Les National Breweries se sont transigées en plus grandes quantités que les autres mais n'ont pas changé à 65 ; les Brazilian Traction sont en moins-value à 38 7-8 ; les Iron s'immobilisent à 60; les Atlantic Sugar font encore 142 1-2 ; les Spanish River se traitent à 116 1-4; les Brompton Paper se placent à 69 1-4; les Canada Cement sont pratiquement inchangés à 60 ; les Laurentide s'établissent à 116 1-2 ; les Montreal Power touchent 81 1-4; les Steel of Canada enregistrent 69 1-2; les Canada Steamship Lines trouvent preneur à 67 7-8 et les Wayagamack s'échangent à 124.

Dans le compartiment des valeurs de priorité il faut enregistrer les Asbestos Corporation à 95, les Ames-Holden à 67 1-2 et les Spanish River à 124.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie).

Iron. 50 à 60¼, 50 à 60.
Brazil. 10 à 39, 50 à 38⅞.
Sugar. 75 à 143, 75 à 142½, 11 à 142.
Cement. 25 à 60.
Brompton. 50 à 69¼.
Steamships. 75 à 67¾.
Breweries. 160 à 65.
pSanish. 55 à 116½, 35 à 116, 5 à 116¼.
Wayag. 25 à 124.
Mont. Power. 26 à 81¼, 1 à 81½.
Riordon. 3 à 198.
Shawin. 4 à 109.
Ont. Steel. 50 à 74.
Asbest. 25 à 82.
Penman. 20 à 133.
McDonald. 20 à 32.
Ames priv. 38 à 67½.
Span. priv. 15 à 125, 10 à 124, 25 à 124⅛.
Abitibi. 15 à 78.
N.W.B. 6000 à 91⅝, 200 à 91½.
D.N.B. 200 à 93½, 500 à 93¾.
W.L.C. 500 à 95¼, 3000 à 95½.
Banque de Montréal. 8 à 196.
Banque Molsons. 1 à 181.
Banque Union. 5 à 154.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal:

	Cours moyens
A New-York:	
Londres, (livre sterling)	3.57
Paris, (franc)	14.20
Bruxelles, (franc)	13.20
Genève, (franc)	6.05
Madrid, (peseta)	.15
Berlin, (mark)	.0208
Vienne, (couronne)	.0[illegible]0
Rotterdam, (florin)	.3134
Rome, (lire)	21.50
A Montréal:	
New-York	12¾ %
Londres	4.07
Paris	12.40
Bruxelles	11.60
Genève	5.20
Madrid	.1690
Berlin	.0242
Vienne	.0085
Rotterdam	.32
Rome	18.50

En Allemagne

Berlin, 26 — (S.P.A.)—Le bourgmestre de Beuthen annonce que la police disciplinaire allemande qui est chargée de maintenir l'ordre dans la région plébiscitaire de la Haute Silésie, sera remplacée par un corps de police plébiscitaire. Dans l'intervalle, une garde civique composée d'un nombre égal de Polonais et d'Allemands sera formée pour maintenir l'ordre à Beuthen et à d'autres endroits.

La population d'Ottawa

Ottawa, 26 (S. P. A.)—D'après le neuvel almanach des adresses, la ville d'Ottawa a une population de 135,454 habitants. Cette ville en comptait 127,459 en 1919 et 86,106 en 1910.

A la "Canada Car"

On nous informe, ce matin, que les usines de la *Canada Car Foundry* sont en pleine activité, sauf quelques ravages secondaires. Il y a des employés dans tous les départements.

Il paraitrait que d'ici à la fin de la semaine, tout sera remis à l'ordre, malgré l'opposition de l'Union Internationale.

FEU CHANOINE DECARIE

Samedi prochain, 28 août, à 8 heures et demie (heure solaire), sera chantée dans la Chapelle du Mont Sainte-Anne, à Lachine, 18e Avenue, angle rue Sainte-Catherine, un service solennel pour le repos de l'âme de feu le chanoine Décarie, curé de Saint-Henri. Parents et amis sont priés d'y assister. — (Communiqué.)

Une protestation de Toronto

Toronto, 26 (S. P. A.) —Les citoyens se sont réunis en très grand nombre, dans la salle du Conseil de Ville, cette après-midi, pour faire opposition à la demande que la compagnie du téléphone Bell a faite au Bureau des chemins de fer canadiens, de hausser ses taux pour ceux qui se serviront du téléphone. Une résolution hostile au projet de la compagnie du téléphone a été adoptée. On a décidé aussi d'avoir recours aux services d'avocats experts pour plaider contre la demande de la compagnie, lorsque cette cause viendra devant le Bureau des chemins de fer.

Compagnie des tramways de Montréal

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie des Tramways de Montréal aura lieu aux bureaux de la compagnie, immeuble du tramway, 78-ouest, rue Craig, à midi, mardi, le 28ème jour de septembre 1920.

Les registres seront fermés du 9ème au 28ème jour de septembre, ces deux dates comprises.

Par ordre du Bureau,
PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.
Mercredi, 25 août 1920.

Province de Québec, District de Montréal. } **Cour Supérieure**

No 4106.

J. Jospe et Seymour Meltzer, tous deux marchands, de la cité et du district de Montréal, et y faisant affaires comme "jobbers" sous les nom et raison sociale de S. Meltzer and Co.,
demandeurs,
contre
H. Silman, manufacturier, de Bradford, Angleterre, et y faisant affaires seul, comme successeur, sous le nom de Ross Silman and Co.,
défendeur,
et
Canadian Pacific Ocean Service Limited, corporation légalement constituée ayant son bureau d'affaires, pour la province de Québec, dans la cité de Montréal,
mis-en-cause.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, 24 août 1920.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

Province de Québec. District de Montréal. } **Cour Supérieure**

No 5096.

Dame Mary Jane Laperle, de la ville de Montréal-Est, district de Montréal, épouse commune en biens de Louis Senez, charretier, du même lieu, autorisée à ester en justice,
demanderesse,
vs
Le dit Louis Senez,
défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée contre le défendeur le 12ème jour d'août 1920.

(Signé) JEAN ET MICHAUD,
Avocats de la demanderesse.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.
Agents de Change à la Bourse de Montréal
Actions et Obligations vendues et achetées au comptant ou détenues sur marge suffisante.
Notre Service français d'Informations est à votre disposition.
103 Ouest, rue Notre-Dame.
TELEPHONE
MAIN 4090, 340, 4525.

Compagnie des tramways de Montréal

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante sous ($2.50) par action pour le trimestre se terminant le 31 mars 1919, a été déclaré sur le capital-actions de la compagnie acquitté le 31 mars 1919, en faveur des actionnaires dont les noms figureront au registre le 8ème jour de septembre 1920, à 4 heures de l'après-midi, et sera payable le 15ème jour de septembre 1920.

Par ordre du Bureau,
PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.
25 août 1920.

OBLIGATIONS

MUNICIPALES	Rendement %
PORT-ALFRED (gar.) 1921 à 1939	6.10
VAL-JALBERT (gar.) 1930	6.10
TROIS-RIVIERES (port.) 1923	6.00
TROIS-RIVIERES 1929	6.00
MONT'L-EST 1922	6.00
MONTREAL 1923	5.75
MONTREAL (Maisonneuve) 1950 à 1952	5.75
QUEBEC 1925	5.75
GRAND'MERE 1946	5.75
SCOLAIRES	
Cap de la MAD'LEINE	6.00
MONTREAL (Côte Visitation)	6.00
MONTREAL 1925	5.50
SHAWINIGAN 1939	6.00
STE-AGATHE 1935 à 1953	5.75
INDUSTRIELLES	
SAGUENAY 1924 à 34 (Montréal-N.-Y.)	6.50
BRASSERIE FRONTENAC 1951 (avec prime de $10 par $100)	6.80

La "RENTE" et tous renseignements sur demande.

Versailles Vidricaire Boulais
MONTREAL QUEBEC — BANQUIERS — OTTAWA BOSTON
Bureau-chef : Montréal, Immeuble Versailles

Un Exécuteur Testamentaire
vous offrant toutes les garanties d'une administration sage, prudente, économique de vos biens dans l'intérêt de vos héritiers ; du paiement régulier des revenus à vos légataires ; du placement judicieux des fonds de la succession en vue de la conservation et de l'augmentation de la fortune confiée à sa gestion : voilà ce que représente pour vous
LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE
35 RUE ST-JACQUES
CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. J. O. GRAVEL, Montréal, président ; Sir Hermidas LAPORTE, vice-président ; A. TURRETTINI, Paris, France ; Martial CHEVALIER, Montréal ; Tancrède BIENVENU, Montréal ; L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France ; Hon Rodolphe LEMIEUX, C.R., Montréal ; Napoléon LAVOIE, Québec ; J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal ; G. N. MONCEL, Montréal.
DIRECTION :
Martial CHEVALIER, Dir.-Gérant. J. Théo. LECLERC, Secrétaire. 35 rue St-Jacques, Montréal. TEL. MAIN 2557.
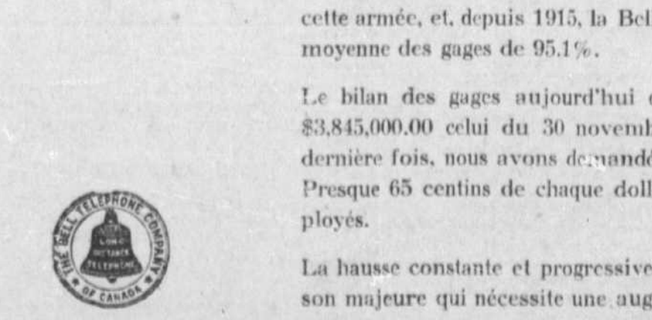

Avis public de la vente par licitation en vertu d'un jugement de la Cour supérieure, siégeant à Sainte-Scholastique, dans le district de Terrebonne, le vingt-huitième jour de mai 1920, dans une cause dans laquelle Roch Ouimet, rentier, du village de Sainte-Rose, district de Montréal, est demandeur ; et Edouard Ouimet, cultivateur, Charles Ouimet, cultivateur, Rodrigue Ouimet, cultivateur, Dame Marie Ouimet, veuve de feu Eugène Joly, en son vivant cultivateur, et Anselme Ouimet, cultivateur tous de Sainte-Rose, comté de Laval, district de Montréal ; Dame Cléophire Ouimet, épouse commune en biens de Clovis Ouimet, cultivateur, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux présentes, Clovis Ouimet, cultivateur, Dame Denise Chapleau, épouse contractuellement séparée de biens de Louis Labelle, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse en autant que besoin, tous de Saint-François-de-Sales, district de Montréal ; Marie-Louise Ouimet, épouse commune en biens de Cléophas Deschambault, cultivateur, de la ville de Sainte-Thérèse, district de Terrebonne ; Mequi Ouimet médecin, de la ville de Terrebonne, district de Terrebonne ; Clovis Ouimet, cultivateur, personnellement et en sa qualité de curateur à Bruno Ouimet et Orise Ouimet, Joseph Ouimet, cultivateur, Dame Ephigénie Ouimet, épouse contractuellement séparée de biens de Hormisdas Ouimet, cultivateur, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous de la paroisse de Terrebonne, district de Terrebonne ; Ferdinand Hogue, journalier, de la ville de Grand'Mère, district des Trois-Rivières ; Delle Aldéa Hogue, fille majeure et usant de ses droits, des cité et district de Montréal, et Dame Rose-Délima Hogue, aussi des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de William Leclerc, actuellement de lieux inconnus ; Dame Céline Ouimet, épouse commune en biens de Pascal Ouimet, journalier, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux présentes, Séraphin Grenier, employé civil, tous des cité et district de Montréal ; Dame Hermine Ouimet, épouse commune en biens de Eugène Joly, cultivateur, tous deux de Saint-Vincent-de-Paul, district de Montréal, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux présentes ; Wilfrid Ouimet, de Bonnyville, dans la province de l'Alberta, Dame Cléophire Ouimet, épouse commune en biens de Théophile Chalifoux, de Beaumont, dans la province de l'Alberta, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux présentes ; Adolphe Ouimet, cultivateur, du Cap-Saint-Martin, district de Montréal, Cléophire Ouimet, épouse de Damase Rochon, cultivateur, de Saint-Roch-de-l'Assomption, comté de l'Assomption, district de Joliette, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux présentes, sont défendeurs, ordonnant la licitation des immeubles et créances désignés comme suit, savoir :

1. Un emplacement situé en la ville de Terrebonne, sur la rue Saint-Louis, à démembre du lot de terre portant le numéro officiel cent trente-deux (No 132) de la ville de Terrebonne, au cadastre hypothécaire du comté de Terrebonne ; ledit emplacement, de forme irrégulière, ayant une largeur d'environ cinquante pieds anglais, sur la rue Saint-Louis, et s'étendant vers le nord, avec cette largeur à partir de la rue Saint-Louis, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds anglais, où ledit emplacement atteint une largeur de quatre-vingt-quinze pieds anglais, et s'étend avec cette dernière largeur jusqu'au complément de deux cents deux pieds anglais, à partir de la dite rue St-Louis, le tout plus ou moins. Cet emplacement étant borné au sud par la ligne nord de la rue Saint-Louis, telle que fixée par le règlement No 184 de ladite ville de Terrebonne, d'un côté à l'ouest par Ovide Valiquette et Augustin Clavel, au nord par Joseph Ouimet, et à l'est par J.-P.-R. Masson ou représentants — avec une maison et autres bâtisses dessus érigées ;

2. Une balance de prix de vente, au montant de $3,325, productive d'intérêt à compter du 20 octobre dernier 1919, au taux de 4% par an, et affectant la propriété ci-après décrite, savoir ;

Une terre située audit lieu de Saint-François-de-Sales, de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur, le tout plus ou moins, partant de la rivière Jésus, aboutissant aux terres de la côte des Perron, joignant d'un côté vers l'ouest Zéphirin Ouimet et vers l'est Evariste Ouimet — avec une maison et autres bâtisses dessus construites, le tout connu sous le numéro officiel cent quatre-vingt-neuf (No 189) de la paroisse de Saint-François-de-Sales, au cadastre hypothécaire du comté de Laval.

Ledit immeuble appartenant actuellement à Evariste Ouimet, de Saint-François-de-Sales. Cette dite somme de $3,325.00 est payable par versements annuels de $150.00 chacun, avec intérêt à 4% par an ;

3. Une obligation hypothécaire au montant de $1,500, portant intérêt au taux de 6% par an, et affectant l'immeuble ci-après décrit, et appartenant actuellement à Edouard Ouimet, de la cité de Montréal, savoir :

Deux lots de terre situés en la cité de Montréal, ayant front sur la rue Casgrain, connus et désignés sous les Nos huit cent soixante et huit "a" et huit cent soixante et neuf de la subdivision du lot officiel No dix (No 10-868a et 869) des plan et livre de renvoi officiels du village incorpré de la Côte-Saint-Louis — avec les bâtisses dessus érigées et avec droit en commun dans la ruelle située en arrière desdits lots.

Ladite obligation est échue depuis le 27 janvier 1918, et il est dû en outre des intérêts acrus depuis le 27 janvier 1916, au taux de 6% par an.

Les immeubles et créances hypothécaires ci-dessus décrits seront mis à l'enchère et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur le QUATORZIEME jour de SEPTEMBRE prochain (1920), cour tenante, dans la salle d'audience du Palais de justice, à Sainte-Scholastique, district de Terrebonne, sujets aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au greffe du protonotaire de ladite Cour ; et toute opposition à fin d'annuler, à fin de charge ou à fin de distraire à ladite licitation devra être déposé au greffe du protonotaire de ladite Cour au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication ; et toute opposition à fin de conserver devra être déposée dans les six jours après l'adjudication ; et à défaut par les parties de déposer lesdites oppositions dans les délais prescrits par le présent avis, elles seront forcloses du droit de le faire.

Sainte-Scholastique, 22 juillet 1920.

Les procureurs du demandeur,
ST-JACQUES, FILION, HOULE ET LAMOTHE.

No. 6
L'armée du Téléphone !
Doit faire face au Coût de la Vie.
L'ARMEE DU TELEPHONE se compose de plus de 13,000 employés. C'est une organisation pénétrée d'un excellent esprit de corps et consciencieuse de son devoir et de sa responsabilité.
Ce sont vos voisins, amis, habitués ou clients dont la prospérité est en rapport direct avec la vôtre.
Comme tout le monde le coût de la vie toujours croissant affecta cette armée, et, depuis 1915, la Bell Telephone Company augmenta la moyenne des gages de 95.1%.
Le bilan des gages aujourd'hui en vigueur excéderait de plus de $3,845,000.00 celui du 30 novembre 1918, date à laquelle, pour la dernière fois, nous avons demandé une augmentation de tarifs.
Presque 65 centins de chaque dollar de nos revenus vont à nos employés.
La hausse constante et progressive du bilan de nos payes est une raison majeure qui nécessite une augmentation de tarifs.
The Bell Telephone Company of Canada

IRLANDE

BOURGMESTRE ET LORD-MAIRE

DANS UN MESSAGE AU PRESIDENT WILSON ET AUX AUTRES CHEFS D'ETAT, M. ARTHUR GRIFFITH COMPARE LE SORT DE M. MacSWEENEY ET DU BOURGMESTRE DE BRUXELLES.

Dublin, 25. — (S.P.A.) — M. Arthur Griffith, président intérimaire de la république irlandaise, a envoyé le câblogramme suivant au président Wilson et aux chefs des différents gouvernements.

"Je vous informe que le lord-maire de Cork qui est aussi le député du comté de Cork a été récemment arrêté par les troupes anglaises, qu'il a été traduit devant des officiers militaires, qu'il a été déporté à bord d'un navire de guerre anglais et qu'il est actuellement en danger de mort dans la prison de Brixton à Londres. Je rappelle à Votre Excellence la déclaration qui a été faite par le chef des Etats alliés et neutres lorsque le bourgmestre de Bruxelles a été traité avec moins d'insolence et de brutalité."

GREENWOOD AUPRES DE LLOYD GORGE

Londres, 26. — (S.P.A.) — Le correspondant du "London Times" à Lucerne, dit que sir Hamar Greenwood, secrétaire en chef pour l'Irlande, arrivera à ce dernier endroit aujourd'hui. Il discutera la question irlandaise avec M. Lloyd George.

LLOYD GEORGE S'ENTETE

Lucerne, Suisse, 26. — (S.P.A.)— M. Lloyd George a déclaré que quelles que soient les conséquences de la conduite du lord-maire de Cork, M. MacSweney, le gouvernement anglais ne peut prendre la responsabilité de le mettre en liberté. On sait que M. MacSweney est dans un état de faiblesse extrême à la suite de son refus de prendre de la nourriture. Il est dans la prison de Brixton à Londres.

M. Lloyd George regrette que le lord-maire de Cork ait décidé de mourir de faim, mais il a déclaré que si on le relâchait, il faudrait libérer tous les prisonniers qui refusent de manger.

Le premier ministre anglais a dit que la loi ne faisait d'exception pour personne. Il a ajouté que M. MacSweney était accusé d'avoir trempé dans un complot contre la force constabulaire qui maintient la discipline en Irlande.

Les chefs de l'agitation irlandaise, a dit M. Lloyd George, refusent de négocier avec le gouvernement anglais sur la question irlandaise. Ils demandent la sécession du nord et du sud de l'Irlande. Nous ne reconnaîtrons jamais cette demande, a dit M. Lloyd George.

UNE REPONSE DU ROI

Londres, 26 — (S.P.A.) — Le roi George, par l'entremise du baron Stamfordham, a répondu à la demande de clémence en faveur des prisonniers de la faim, qui avait été formulée par M. Edmond Howard, neveu de feu John Redmond.

Le roi a répondu que cette demande recevrait une considération attentive. Il espère que les deux races se réconcilieront en Irlande.

ON PRIE POUR LE LORD-MAIRE

Dundalk, Irlande, 26 — (S.P.A.) — Un millier d'employés aux usines de chemins de fer à Dundalk, ont déposé leurs outils, hier, et se sont rendus à la cathédrale pour prier pour la mise en liberté du lord-maire de Cork. L'église était comble. Un grand nombre de gens ont dû s'agenouiller à l'extérieur. Après la cérémonie religieuse, les employés sont retournés à leur travail.

CONSTABLE TUE

Bantry, Irlande, 26 — (S.P.A.) — Un constable a été tué avant-hier soir, dans le village de Glengarrett. Ce sont des gens masqués qui ont commis le meurtre.

EMEUTE A BELFAST

Belfast, 26 — (S.P.A.) — Une nouvelle émeute s'est produite à Belfast hier. Une foule voulait pénétrer dans l'église catholique de Saint-Matthieu, mais elle a été empêchée par les militaires qui ont tiré sur les manifestants.

UN MESSAGE DE DE VALERA

New-York, 26 — (S.P.A.) — M. Eamon de Valera, président de la république irlandaise, a envoyé le message suivant à Mme Terence MacSweeney, femme du lord-maire de Cork.

"Nous sympathisons tous avec vous et nous prions pour vous dans votre peine. C'est au moyen de ces sacrifices individuels que notre pays pourra conquérir sa liberté. Votre exemple et celui de votre mari seront une inspiration pour toutes les générations à venir. Que l'Irlande ait toujours de tels hommes et de telles femmes."

DES DEPORTATIONS

Dublin, 26 — (S.P.A.) — L'organe du Sinn-Fein annonce que Dublin Castle a décidé d'envoyer dans les prisons anglaises tous les prisonniers politiques irlandais. Ces prisonniers seront jugés par un juge anglais et par un jury anglais.

APPELEE EN TOUTE HATE

Cork 26. — (S.P.A.) — Un message de la part de la soeur du lord-maire MacSweney a été lu à la séance d'hier soir, du conseil municipal de Cork. Ce message disait que M. MacSweney était dans un état de grande faiblesse et qu'on avait appelé sa femme en toute hâte.

A CHEVAL SUR LA LOI

Lucerne, 26. — (S.P.A.) — M. Lloyd George a répondu hier au message que la soeur de M. MacSweney avait envoyé à M. Lloyd George. Ce dernier répond qu'il sympathise avec la famille du lord-maire de Cork mais que le gouvernement ne peut faire d'exception pour personne. La loi doit être appliquée également.

L'OBSTACLE EST FRANCHI

CE QUE PENSE M. ARTHUR GRIFFITH DES UNIONISTES QUI ONT PRIS PART A LA CONFERENCE DES "MODERES", A DUBLIN — L'ESPRIT D'ESCLAVAGE EST MORT.

Dublin, 26 — (S.P.A.) — Les organisateurs de la conférence de Dublin ont rencontré le général MacReady, commandant des troupes en Irlande, ainsi que d'autres membres de l'exécutif irlandais, dans le but de communiquer au gouvernement anglais les résolutions qui ont été adoptées à cette conférence.

M. Arthur Griffith, père du mouvement sinn-feiner, a déclaré que les anciens unionistes qui ont pris part à la conférence de Dublin, ont moins de chemin à faire de l'autonomie législative à la république qu'il n'en avait pour faire abandonner l'unionisme et adopter l'autonomie législative.

"L'impérialisme a été tué par le sinn-feiner, a dit M. Griffith. L'esprit d'esclavage est mort en Irlande, et le terrorisme que l'Angleterre exerce ne pourra jamais le ressusciter. L'Angleterre pourra faire périr tous les chefs irlandais mais elle ne pourra jamais avoir raison de la nation irlandaise tout entière.

UN ESPOIR

Londres, 26 — Le *Daily News* exprime l'espoir que la conférence de Dublin qui a été tenue hier, aura pour premier résultat de faire relâcher le lord-maire MacSweeney.

Ce journal, sous la signature de M. James Cobden Unwin, demande que tous les patriotes irlandais télégraphient au secrétaire de l'Intérieur pour lui demander la mise en liberté du lord-maire de Cork.

Elections chez les assureurs

Ces jours derniers avait lieu au Château Laurier, à Ottawa, le congrès des assureurs-vie canadiens. Cinquante-cinq compagnies canadiennes, anglaises et américaines prirent part à ce congrès et étaient représentées par l'officier recruteur. Au cours des séances, des discours furent prononcés par MM. Philip Burnet, président de la "Continental Life", Wilmington, Delaware, A.-E. Corrigan, Ottawa, et Victor Archambault, de "La Sauvegarde", Montréal, qui parla en anglais et en français. On procéda ensuite aux élections pour l'année 1920-21.

Président, A.-G. Ramsay, de "Canada Life", Toronto ; sec.-trésorier, C. Robertson, "Dominion Life", Toronto. — Comité exécutif : A. Carpenter, "Great West", Toronto; V. Archambault, "La Sauvegarde", Montréal ; H. H. Kay, "Metropolitan Life", New-York ; A. Romig, "Monarch Life", Winnipeg.

Un fait intéressant à remarquer, c'est que sur les cinquante-cinq compagnies représentées, M. V. Archambault était le seul canadien français.

La prochaine réunion du comité aura lieu à Chicago, en novembre prochain.

A l'exposition des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 26.—(D.N.C.) — La troisième journée de l'Exposition a été marquée par la réception des ministres. Un lunch fut donné en leur honneur auquel assistaient MM. Tolmie et J. Ed. Caron, ministres de l'Agriculture, à Ottawa et Québec respectivement; J. E. Perreault, ministre des Mines et Pêcheries; J. A. Tessier, ministre de la Voirie. On remarquait aussi quelques députés et fonctionnaires. Les ministres après avoir visité les bâtisses de l'Exposition, se sont déclarés enchantés de ce qu'ils avaient vu, et il y a tout lieu de croire que l'an prochain la Commission de l'Exposition recevra un octroi plus considérable.

Grave accusation

Quatre jeunes gens accusés de vol avec violence, ont comparu, ce matin, en Cour de police. D'après les détails fournis à la police, les prévenus, L. Huppé, R. Dagenais, J. B. Martin, A. Beaulieu et R. Dufort, auraient loué une automobile, au coin des rues Saint-Justin et Sainte-Catherine, et qu'ils se seraient fait conduire jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, où ils auraient tenté d'enlever au chauffeur, un nommé Sanscartier, une somme de $70, et une bague à diamants, le tout évalué à $350.00. On a rapporté que le plaignant est dans un état critique à l'hôpital, et les médecins n'osent pas encore se prononcer sur son état.

Ils subiront leur enquête le 1er septembre.

Assemblée libérale dans Dorchester

Québec, 26. — (D.N.C.) — Le 12 septembre prochain il y aura une grande assemblée libérale à Sainte-Clair, Dorchester. MM. Lucien Cannon, le Dr Béland, MM. Bureau et E. Lapointe, adresseront la parole.

DECLARATION DE DUBLIN CASTLE

Dublin, 26. — (S.P.A.) — Dublin Castle a publié hier soir, une longue déclaration dans laquelle sont relatées les circonstances de l'arrestation de M. MacSweney. Les autorités anglaises disent qu'elles n'ont nullement l'intention d'intervenir dans les cours d'arbitrage sinn-feiners qui fonctionnent paisiblement.

MANIFESTATION A LONDRES

Londres, 26. — (S.P.A.) — Une assemblée a eu lieu hier soir près de la prison de Brixton où agonise le lord-maire de Cork. Des Sinn-Feiners et des laboristes ont prononcé des discours. Après la réunion, les assistants ont paradé dans les rues de Londres et ont échangé quelques coups avec la police.

POLOGNE-RUSSIE

LA DÉFAITE EST COMPLÈTE

DE L'ARMEE BOLCHEVISTE IL NE RESTE PLUS QUE 30,000 FUGITIFS. — LES POLONAIS ONT CAPTURE 80,000 PRISONNIERS, ET SE SONT EMPARES D'UN MATERIEL DE GUERRE CONSIDERABLE.

Paris, 26 (S. P. A.)—La destruction des armées bolchéistes peut être considérée comme complète maintenant. De la vague qui a déferlé vers Varsovie, en renversant tout sur son passage, il ne reste plus que 30,000 fugitifs. Les Polonais ont capturé 80,000 prisonniers jusqu'à présent; mais ce qui est plus important c'est qu'ils ont capturé une grande quantité de canons et de matériel de guerre.

On croit que les Soviets ont employé toutes leurs ressources disponibles et que maintenant les industries russes devront travailler encore longtemps pour remplacer ce qui a été perdu. De sorte que si les Bolchéviki peuvent trouver des effectifs capables de remplacer ceux qu'ils n'ont plus, ils n'auront pas de matériel de guerre à leur fournir.

Au cours des derniers trois jours, il y a eu lutte dans la vallée des marais de la Narew, entre Ostrolenka et Lomza, où les Rouges ont essayé de briser l'offensive polonaise.

Les pertes ont été lourdes des deux côtés. Le 21 les Polonais ont traversé la rivière à plusieurs endroits. La frontière prussienne est occupée sur plusieurs points.

La frontière prussienne, jusqu'à Myszynic, est maintenant occupée par les Polonais. Toutes les troupes rouges à l'ouest de la ligne d'Ostrolenka-Myszyniec, ont été prises. Les paysans polonais continuent à livrer aux autorités, des détachements de fugitifs russes.

Il semble que les Bolcheviki veuillent s'arrêter dans la région d'Ossowiec où la nature du sol permet de se retrancher. Les Russes pourront ainsi maintenir leurs communications avec la Prusse orientale et empêcher l'arrivée des Polonais en Lithuanie.

Les Rouges ont envahi la Galicie. Le général Budenny dirigeait ses troupes vers Lemberg, mais il a été défait. Dans la région de Chelm une attaque des Bolcheviki a été repoussée par les troupes qui occupent la rive droite du Boug.

LA QUESTION DES FRONTIERES

Minsk, 26 (S. P. A.)—Les délégués polonais ne sont pas satisfaits des termes des Bolcheviki, qui ont trait à la frontière telle que tracée par lord Curzon. Ils sont d'avis que cette frontière équivaudrait à un troisième partage de la Pologne. Les Russes se trouveraient ainsi à garder la portion de territoire qui a été prise par les czars russes en Pologne.

A DANTZIG

Dentig, 26 (S. P. A.)—Sir Reginald Tower, haut commissaire à Dantig, a autorisé le déchargement des munitions, qui se trouvent à bord du *Gueydon*.

Le mérite agricole

Québec, 26. — (D.N.C.) — Le rapport officiel du concours des juges du mérite agricole est publié. Il y a 25 lauréats de la médaille d'argent avec diplôme de très grand mérite et 19 lauréats de la médaille de bronze avec diplôme de grand mérite. Outre le lauréat de la médaille d'or, M. Ritchie, de Dervittville, il y a un diplôme de très grand mérite accordé à un amateur, le Dr Duncan McEachran, d'Ormstown, Chateauguay.

M. Arthur Lachance nommé juge

Québec, 26. — (D.N.C.) — A la dernière séance du cabinet provincial, M. Arthur Lachance a été officiellement nommé juge en chef de la Cour des sessions de la paix en remplacement de feu le juge Langelier. Comme M. Art. Fitzpatrick a démissionné comme substitut du procureur général, MM. Aimé Marchand, C.R., et Lucien Cannon, ont été nommés tous deux substituts du procureur général.

Le mouvement s'accentue

Québec, 26. — (D. N. C.) — M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, enverra prochainement quatre jeunes gens, élèves de l'école forestière, étudier en Europe. Ces jeunes gens dont les noms seront connus ces jours-ci, iront en France, en Suède et en Norvège.

PETIT CARNET

DE RETOUR

Le Dr et Mme A. Z. Crépault sont de retour de leur voyage d'Europe après un séjour de deux ans à Paris.

CLOUTHIER-FORTIN.

Ce matin, a eu lieu dans l'église paroissiale de Sainte-Rose, le mariage de Mlle Jeanne Fortin à M. Raoul Clouthier, directeur de la publicité française au Pacifique Canadien.

Le juge Thomas Fortin accompagnait sa fille, tandis que M. C. Clouthier, de Sabrevois, servait de témoin à son fils. La mariée, vêtue d'un élégant costume bleu, garni d'écureuil gris taupe, portait une superbe gerbe de roses "*American Beauties*".

Après le déjeuner, pris à la demeure des parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour un voyage dans la Gaspésie et les Provinces Maritimes.

LA CHARTE

UNE RÉVISION NÉCESSAIRE

CERTAINS REGLEMENTS MUNICIPAUX SE CONTREDISENT ET IL INCOMBERA A LA PROCHAINE ADMINISTRATION D'EN FAIRE L'EXAMEN COMPLET. — L'AUTONOMIE ABSOLUE DE LA METROPOLE.

Une des commissions spéciales de la charte, présidée par sir John Carson, s'est réunie, hier, à deux heures, et elle a tenu une courte séance. Les membres qui étaient présents sont, outre le président Carson, l'échevin Brodeur, leader du conseil municipal, MM. J. T. Foster et A. Sénécal. M. Léon Trépanier remplissait les fonctions de secrétaire.

La question de la modification des règlements municipaux donna occasion à M. Brodeur de montrer la complication des différents règlements de notre ville qui souvent se contredisent et il proposa qu'une revision complète soit faite. Ce travail incombera aux membres de la prochaine administration. Malgré la recommandation de sir John Carson d'obtenir les deux tiers des voix du conseil avant de décider ce qu'il fallait faire d'un règlement, on décida qu'un vote de la moitié des conseillers suffirait à rendre un règlement légal.

Avant de décider quelle serait la somme de juridiction de la Cour du recorder et de son contrôle dans ses rapports avec la police, le comité a résolu d'attendre un rapport de MM. Pelletier et Bienvenu.

Quant aux fonctions connexes en différents points de notre administration avec le département des affaires municipales à Québec, le comité a répondu que la ville devrait être indépendante de ce département et jouir d'une autonomie complète. Si les municipalités environnantes désirent plus tard faire partie du plus grand Montréal elles devront aussi proclamer leur indépendance de la législature québecquoise et participer au régime du "Home Rule" que la ville entend posséder.

C'est au cours de la dernière séance que l'on parla des attributions du chef de la cité, qui sera le gérant de la ville, sous le régime autonome. Deux projets ont été soumis par MM. Kelly et Mathys, et une longue discussion eut ensuite lieu au cours de laquelle rien ne fut décidé.

M. Gustave Francq occupait le fauteuil présidentiel, et les autres membres du comité présents étaient MM. l'échevin Thomas O'Connell, A. B. Mathys, Antoine Kelly, F. Roberge. M. J. Etienne Gauthier agissait comme secrétaire.

M. Kelly donna d'abord lecture d'un projet qu'il a préparé sur les pouvoirs du gérant. Ce projet comporte que le gérant voie à l'observance des lois et ordonnances de la cité. Il ne saurait par exemple nommer ou renvoyer un fonctionnaire tombant sous la juridiction de la Comomission du service civil. Il devra voir à l'exécution des conditions imposées aux compagnies d'utilités publiques détenant une franchise ou un contrat de la cité. Il aura droit de surveillance absolue sur toutes les améliorations publiques, sur les travaux et entreprises. Il assistera à toutes les assemblées du conseil, pourra prendre part aux délibérations, mais n'aura pas le droit de vote. Il préparera le budget et en fera parvenir une copie à tous les membres du conseil à l'assemblée précédant celle où les estimés budgétaires devront être pris en considération.

Il devra également tenir le conseil parfaitement au courant de la situation financière et des besoins de la cité. M. Kelly demande aussi que le gérant fasse rapport de tout accident au département provincial qui administre la loi des accidents du travail.

Dans son projet, M. Mathys parle ainis de la nomination du gérant:

"La cité de Montréal aura pour chef exécutif de son gouvernement un gérant général qui sera nommé pour un terme de quatre ans:

Ce gérant général sera nommé, suspendu ou destitué par le conseil comme il est statué ci-après:

Sa nomination, sa suspension et sa destitution seront décidées par le vote des deux-tiers de tous les membres du conseil.

Sa suspension et sa destitution devront être valablement motivées.

Sa destitution ne pourra être prononcée avant quinze jours de la date de sa suspension, mais devra l'être au plus tard dans les treize jours de cette date.

Il aura le droit de demander dans les huit jours de sa suspension, d'être entendu publiquement par le Conseil.

Il devra consacrer tout son temps dans les jours ouvrables au service de la ville. Il ne pourra cumuler aucune autre fonction ni emploi, ni occupation rémunérée quelconque."

Quant aux attributions, les deux projets se ressemblent, mais M. Francq est d'avis qu'il n'appartient pas à l'assemblée, mais bien à la commission légale de la Charte de décider les détails des fonctions que le gérant aura à remplir.

Cet après-midi a lieu la suite de cette discussion sur les pouvoirs du tout-puissant gérant de l'administration prochaine.

Une déclaration des ouvriers

Londres, 26. — (S.P.A.) — Le "Council of Action" du parti travailliste, après de longues considérations sur la conférence tenue à Lucerne entre MM. Lloyd George et Giolitti, vient de publier la déclaration suivante : "Nous sommes forcés d'en venir à la conclusion que la note doit être prise comme un pas vers la guerre et comme une politique réactionnaire, dans laquelle la proposition civile-militaire, n'est qu'un prétexte. Le prétendu refus de la Pologne d'accepter les propositions de paix russes met la bonne foi de Lloyd George à l'épreuve. Appliquera-t-il aux Polonais les mêmes méthodes péremptoires qu'il appliquait aux Russes alors que ceux-ci semblaient passer outre ce qui était regardé comme une politique raisonnable"?

Le "Council of Action", retira alors ses demandes de négociations de paix immédiates.

Dupuis Frères

COMPLETS POUR HOMMES

PANTALONS en tweed worsted anglais rayé gris, pour hommes. Grandeurs: 34 à 38. Valeur de 8.00 pour. **5.45**

COMPLETS pour hommes et jeunes gens: modèle demi-ajusté, en tweed mélangé gris ou brun ou en tweed rayé brun. **29.50**
Valeur de 45.00 pour. . . . . .

Au rez-de-chaussée

UNE GRANDE VENTE DE SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle fini cachemire, pesanteur moyenne, marque Mercury.

Grandeurs :	24	26	28	30	32
Prix, le morceau	1.35	1.50	1.65	1.75	1.85
Prix, la combinaison	2.75	2.85	3.00	3.25	3.50

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque Penman, série 95, fini cachemire, de pesanteur moyenne.

Grandeurs :	20	22	24	26
Prix, le morceau	1.65	1.75	1.85	2.00
Prix, lacombinaison	3.00	3.50	4.00	4.50
Grandeurs :		28	30	32
Prix, le morceau		2.15	2.25	2.50
Prix, la combinaison		5.00	5.50	5.50

SOUS-VETEMENTS en laine et coton, marque Penman, pesanteur moyenne. Grandeurs : 24 à 32.
Spécial, le morceau. . . . . **.98**
Spécial, la combinaison. **1.89**
SOUS-VETEMENTS en coton ouaté très chaud, marque Penman. Grandeurs : 24 à 32.
Spécial, le morceau. . . . . **.89**
Spécial, la combinaison. **1.69**
SOUS-VETEMENTS en mérinos, laine et coton, marque Penman, pesanteur pour demi-saison, nuance naturel. Grandeurs : 34 à 46. Spécial, le morceau. **1.19**

SPECIAL DE 9 A 11 HEURES

SOUS-VETEMENTS de couleur crème, genre cachemire, marque Penman, très légers. Grandeurs : 24 à 32. Spécial, le morceau. **1.19**

SPECIAL DE 9 A 11 HEURES

SOUS-VETEMENTS de nuance crème, fini cachemire, marque Penman, très légers. Grandeurs : 34 à 44. Spécial, le morceau. **1.59**

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque Mercury, pesanteur moyenne, fini cachemire, devant double.
Grandeurs : 34 à 42. Spécial, le morceau. . **2.19**
Grandeurs : 44 à 48. Spécial, le morceau. . **2.49**

Combinaisons, grandeurs : 32 à 46. Spécial. **4.69**
SOUS-VETEMENTS en mérinos, laine et coton, marque Mercury, pesanteur moyenne. Grandeurs : 34 à 46. Spécial, le morceau. . **1.19**
SOUS-VETEMENTS très chauds, avec envers laineux, marque Penman. Grandeurs : 34 à 48. Spécial, le morceau. **1.19**
COMBINAISONS en coton ouaté ou mérinos, marque Penman. Grandeurs : 32 à 42. Spécial. **2.39**
SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, marque Penman, série 95, fini cachemire, pesanteur moyenne.

Grandeurs :					
de la camisole	34	36	38	40	42
du caleçon	32	34	36	38	40
Prix, le morceau	3.00	3.25	3.25	3.50	3.50
Grandeurs :					
de la camisole		44	46	48	50
du caleçon		42	44	46	48
Prix, le morceau		3.50	3.75	4.25	4.50

Combinaisons, grandeurs: 32 34 36 38 40 42 44
Prix 5.50 6.00 6.50 7.00 7.50 8.00 8.50

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE DUPUIS TEL. EST 8000

SPECIAUX POUR VENDREDI

Flocons de maïs Quaker, 3 paquets. 25
Nettoyeur Old Dutch, la boîte. .09
Fécule de maïs, 3 paquets. . . .29
Confitures aux fruits Banner, la chaudière de 4 livres. 1.13
Huile d'olives pure, la boîte. 1.60
Saindoux composé, chaud. de 3 livres. 94
Le meilleur riz Patna, 2 livres .29
Asperges de la Californie, la boîte. 34
Farine Victory, garantie pour faire du bon pain et des gâteaux délicieux, sac de 7 livres. 54

Le meilleur sucre granulé—
5 livres. 1.11
10 livres. 2.21
Cassonade pâle, 5 livres. . . . 1.07
Sucre à glacer, 2 paquets. . . .35

BREUVAGES RAFRAICHISSANTS

Citronnade, orangeade ou punch aux raisins. Rég. .35 et .65 la bouteille pour. . . . . .25 et .50
Vinaigre de framboises, la bouteille. 29

UN SPECIAL DE THE, CAFE ET CACAO

Thé à déjeuner, rég. .54 la livre pour. 47
Café Mocha et Java, rég. .59 la livre pour. 54
Cacao Cowan, rég. .29 la boîte de ½ livre pour. 25

Farine Ogilvie ou Five Roses—
Sac de 7 livres. 63
Sac de 24 livres. 2.19
Sac de 98 livres. 8.49

Gelée Imperial ou Sherriff, 3 paquets. 35
Pouding au tapioca, citron, vanille, amandes ou chicolat, 3 paquets pour. 35

VINAIGRES

Vinaigre de vin blanc, la grande bouteille. 22
Vinaigre de vin blanc dans grandes jarres Perfect Seal. 55
Vinaigre pur de malt, la bouteille. 25
Vinaigre pur de malt, dans grandes jarres. 30
Vinaigre de malt importé, la bouteille. 45
Epices, le paquet. 10

PRODUITS CLARK

Potages aux légumes, pois, consommé, à la tortue, boeuf ou céleri, 2 boîtes. 29
Fèves au lard dans sauce aux tomates, la boîte. . . . . .15, .20 et .29
Langue, veau et jambon, la bte .25
Bouilli canadien, la boîte. . . .28

CEREALES

Le meilleur orge mondé, 3 livres. 25
Tapioca, 2 livres. 29
Pois jaunes pour bouillir, 3 lbs .31
Grape-Nuts, le paquet. 20
Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 2 paquets. 29
Flocons de maïs Kellogg, 2 paquets. 25
Krumbles de Kellogg, 2 paq. .25

SPECIAUX

Sel ou poivre de céleri, le paq. .25
Sel d'oignons, la boîte. 28
Moutarde préparée, la jarre. .15, .22, .28 et. 40
Mayonnaise Royal, la bouteille .20, .38 et. 68
Fromage importé, la boîte. . . .50

SPECIAUX

Huile d'olives pure, la boîte. 1.00
Noix de coco en filaments, la lb .39
Lait condensé Eagle, la bte. .27
Guimauve, la jarre .25, .48 et .55
Beurre d'olives, la jarre .25 et .40
Beurre de pistaches, la jarre .20, .30 et. 40

Le meilleur beurre de crémerie, la livre. 65

Poudre à pâte Egg'O, boîte de 1 livre. 29
Boîte de 2½ livres. 69
Boîte de 5 livres. 1.29

FRUITS ET LEGUMES EN CONSERVES

Poires, pêches ou abricots dans un sirop épais, la boîte. 39
Ananas en tranches dans le sirop, la boîte. . . . . .38, .49, .55 et .79
Maïs sucré, 3 boîtes. 53
Tomates empaquetées à la main, 3 boîtes. 55
Asperges de la Californie, la boîte. 34
Epinards, 3 boîtes. 55

CONFITURES PURES

Confitures pures aux prunes, jarre de 16 onces. 31
Confitures pures aux fraises, marque Wagstaffe, chaud. 4 livres. .1.57
Confitures pures aux pommes sauvages, chaud. de 4 livres. 1.25
Confitures pures aux framboises, marque Wagstaffe, chaud. de 4 livres. 1.42
Confitures aux ananas, jarre de 16 onces. 45
Marmelade d'oranges pure, marque Crosse et Blackwell, chaudière de 4 livres. 1.05

ARTICLES POUR LE LAVAGE

Bleu à laver, le paquet. 06
Savon de Castille, 2 morceaux .27
Poudre à laver Comfort ou Goldust, 4 paquets. 31
Savon Goblin ou Fairy, 4 morceaux. 33
Chlorure de chaux, la boîte. .25
Ammoniaque en poudre, 6 paquets. 25
Mine à poêle Sultana, 2 boîtes .23

Au sous-sol.

SERVICE D'OPTIQUE

Ne lisez pas avec une vue défectueuse : les verres que nous vous prescrirons vous permettront de lire avec facilité.

Service d'optique
Au premier.

VALISES POUR LA CLASSES

VALISES en fibre imitation de cuir, longueurs de 12 et 14 pouces. Très spécial. . . . . **.98**

Au deuxième.

GANTS

GANTS en dentelle noire, pour dames ; 2 boutons nression. Spécial **.19**

Au rez-de-chaussée.

MAISON FONDEE EN 1868

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

247-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président.
A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

GANTS

GANTS Capetan, pour garçons et fillettes. Pointures : 5 à 7. Spécial **1.79**

Au rez-de-chaussée.